TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 354 — 18 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 16 MAI 1978

EN BELGIQUE

L'État pourrait prendre une participation importante dans la sidérurgie

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

• ZAIRE

La guerre reprend au Shaba

Déstabilisation ?

Quinze mois après la « guerre de quatre-vingts jours », les autorités de Kinshasa font de nouveau état d'une agression menée contre leur pays à partir d'un Etat limitrophe. Alors qu'en mars 1977 la rébellion, dont le « fer de lance » était déjà constitué par les fameux « gendarmes katangais », avait essentiellement opéré à partir de l'est de l'Angola, le gouvernement zaïrois affirme que les nouveaux assaillants proviennent du territoire zambien. Mais on dit à Kinshasa ne pas être dupe du rôle indirect joué par les Angolais.

Comme en mars 1977, le général Mobutu Sese Seko accuse également, mais de façon plus formelle, des officiers cubains d'encadrer étroitement les rebelles.

Ces événements se déroulent à un moment où l'économie zaïroise traverse une crise particulièrement grave. La chute des cours du cuivre, principale ressource d'exportation, affecte très durement l'économie nationale. L'inflation est galopante, et une importante dévaluation, décidée l'année dernière, a encore accentué les difficultés financières d'un pays qui, depuis la détérioration de la situation intérieure en Angola et en Rhodésie, est privée de l'usage des voies d'évacuation traditionnelles. Le Fonds monétaire et divers organismes internationaux étudient, depuis plusieurs mois déjà, les moyens propres à « donner un ballon d'oxygène » au gouvernement de Kinshasa. Celui-ci a, de son côté, récemment mis au point un « plan Mobutu » destiné à assurer une relance de l'économie, avec un important concours financier des Etats occidentaux.

Mais, depuis samedi, c'est une assistance militaire immédiate que demande avec insistance le chef de l'Etat zaïrois. Parmi les Etats sollicités figure en bonne place la France, dont l'intervention aux côtés du Maroc avait, au terme de la première « guerre du Shaba », permis de consolider le régime du général Mobutu. Le nouvel appel au secours du Zaïre intervient au moment où le gouvernement français se trouve déjà engagé militairement au Sahara occidental et au Tchad. D'autre part, la semaine prochaine débutera à Paris la conférence franco-africaine à laquelle devraient être représentés une vingtaine de pays francophones. M. Valéry Giscard d'Estaing ne peut évidemment pas ignorer le point de vue de ses divers partenaires africains. Or, si ces derniers ont approuvé, à une importante majorité, l'intervention française dans la « guerre de quatre-vingts jours », il n'est pas sûr qu'aujourd'hui ils soient déterminés à adopter une attitude identique.

Certes, la présence de Cubains dans les rangs des envahisseurs, si elle est formellement établie, ne doit pas être prise à la légère. Etant donnée la position géographique du Zaïre, c'est une « ligne de fracture » continue qui peut ainsi s'établir du nord-est au sud-ouest de l'Afrique, de la Corne orientale à l'Angola, et scinder en deux le continent. La France et ses alliés occidentaux peuvent donc être tentés de prendre, de concert, une initiative destinée à décourager la politique étroitement alignée sur celle de l'Union soviétique que les Cubains mènent depuis la fin de la guerre civile d'Angola.

Mais, après l'opération aéroportée déclenchée il y a moins de deux semaines en Angola par le gouvernement de Pretoria, qui entendait ainsi mettre fin aux infiltrations de nationalistes namibiens, il est clair que, d'une intervention militaire à l'autre, c'est tout l'équilibre politique de l'Afrique qui est actuellement en question. La deuxième guerre du Shaba met ouvertement en cause la doctrine de « l'Afrique aux Africains » farouchement défendue par l'Organisation de l'unité africaine et soutenue par M. Giscard d'Estaing dans ses déclarations officielles. Une intervention française contribuerait-elle au maintien d'un certain équilibre politique ou accélérerait-elle le processus de déstabilisation générale ?

« Le continent africain est l'objet d'une véritable agression idéologique »

nous déclare le président Mobutu

L'agence officielle Zaïre-Presse a annoncé, dimanche après-midi 14 mai, que la ville de Kolwezi, important centre minier du Shaba (ancien Katanga), et « poumon » économique du pays, avait été attaquée, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 mai, par une force d'environ quatre mille « rebelles » venus d'Angola, mais ayant transité par la Zambie. Mutshasa, autre localité de la région, aurait également été attaquée. Quatre cents civils français et cinq coopérants militaires se trouvaient à Kolwezi au moment de l'attaque contre cette ville.

La chute de ces deux villes entre les mains des forces rebelles a été annoncée, ce lundi matin, par le bureau de l'Agence France-Presse à Washington, citant des sources proches du gouvernement américain. En fin de matinée, on ne disposait que de peu d'informations sur la situation militaire qui prévaut au Shaba. A Paris, l'ambassadeur du Zaïre, M. Bokonga, a reconnu que les rebelles avaient pris la ville de Mutshasa. Mais il a démenti que Kolwezi soit tombée.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que la France avait reçu une demande d'aide du gouvernement zaïrois, mais les autorités françaises se refusaient à tout autre commentaire.

Répondant, voici quelques jours, à Gbadolite, son village natal, aux questions de notre envoyé spécial Philippe Decraene, le président Mobutu ne faisait pas mystère des craintes que lui inspirait la situation au Shaba. « *Je puis vous affirmer*, disait-il, *que d'importants préparatifs sont de nouveaux en cours pour tenter de ramener la guerre au Zaïre. Ceux qui sont à l'origine de « la guerre de quatre-vingts jours » ne renoncent pas à nous détruire... Ils reconstituent aujourd'hui en commandos les trop fameux « gendarmes » katangais, et c'est un Etat du Maghreb — pourtant non aligné comme le Zaïre — qui aide à cette reconstitution... Le continent africain est l'objet d'une véritable agression idéologique* », affirme le président Mobutu.

(Lire l'interview page 2.)

• COMORES

Les nouveaux dirigeants de Moroni annoncent le rétablissement des libertés

Après le renversement, dans la nuit du 12 au 13 mai, du président Ali Soilih, qui, selon Radio-Comores, a été accueilli avec « joie » par le peuple comorien, un directoire politico-militaire a été mis en place samedi à Moroni. Il est dirigé par M. Saïd Atthoumani, ministre de l'ancien président Ahmed Abdallah.

Les nouveaux dirigeants comoriens ont annoncé la libération des détenus politiques, le rétablissement des droits fondamentaux et des libertés, notamment de la liberté religieuse, et l'élaboration prochaine d'une nouvelle Constitution. Enfin, le directoire a donné l'assurance que les biens des étrangers seraient respectés et leur sécurité assurée.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le directoire politico-militaire qui a renversé apparemment *sans effusion de sang*, dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 mai (*le Monde* daté 14-15 mai), le président Ali Soilih, a fait savoir que seul l'ancien chef d'Etat comorien, placé en résidence surveillée, serait tenu pour responsable de la « *désastreuse situation* » du pays depuis janvier 1976. Un couvre-feu nocturne a été décrété, tandis que l'aéroport de Moroni reste fermé. Un avion d'Air Comores, en provenance de Tananarive, a pu cependant s'y poser dimanche.

Principale figure d'une alliance entre des officiers de la jeune armée comorienne et des politiciens, M. Saïd Atthoumani, ministre à l'époque de l'ancien président, M. Ahmed Abdallah, a garanti, dans une allocution radiodiffusée, la sécurité des étrangers et promis le rétablissement des libertés, notamment religieuses, ainsi qu'une action contre la pauvreté. Il a également invité les anciens partisans de M. Ali Soilih à collaborer avec les nouvelles autorités.

M. Ali Soilih a-t-il été victime de ses propres excès ? De l'incohérence d'une parodie de révolution et de la corruption de son propre entourage ? D'une répression, enfin et surtout, qui avait fini par couper Anjouan de la Grande-Comore, et Moheli de ses deux sœurs aînées ? Voilà déjà plusieurs mois que l'Etat des Comores, sous la présidence de M. Soilih, faisait l'effet d'une embarcation à la dérive...

L'histoire récente des Comores a eu pour principal défaut de se dérouler trop vite depuis la décision du Parlement français, le 30 juin 1975, de « respecter » le vote mahorais contre l'indépendance. Une semaine plus tard, M. Ahmed Abdallah déclarait l'indépendance de l'archipel avant d'être renversé. La révolution comorienne, menée dès lors tambour battant par des comités lycéens de base — qui avaient abandonné à l'école, — a débouché en moins de deux ans sur la dissolution de la fonction publique, l'abolition des coutumes les plus « rétrogrades » de l'islam et la proclamation de la « *démocratie populaire* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

• U.R.S.S.

Le procès Orlov s'est ouvert à Moscou

Le procès intenté à M. Youri Orlov, physicien et fondateur du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, s'est ouvert lundi matin 15 mai dans la capitale soviétique.

Accusé d'« *agitation et propagande antisoviétique* », M. Orlov risque une peine de sept ans d'internement dans un camp de travail. A Londres, Mᵉ John McDonald, avocat choisi par M. Orlov, mais qui n'a pas été autorisé à se rendre en U.R.S.S., ouvre, ce lundi, un « procès parallèle » au cours duquel il compte présenter la défense de son client.

Deux autres membres d'un groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki sont jugés en Géorgie, à partir du 15 mai. Ils risquent la même peine que M. Orlov.

Avant les Jeux olympiques de 1980...

Ces affaires semblent marquer le début d'une série de procès intentés aux dissidents. Deux cas ont particulièrement retenu l'attention, ceux d'Alexandre Guinzbourg, ancien collaborateur de Soljénitsyne, et d'Anatole Charanski, militant juif des droits de l'homme.

La plupart des observateurs ont le sentiment que les autorités entendent, avant les Jeux olympiques de 1980, obliger tous les dissidents à émigrer ou les mettre hors d'état de prendre contact avec les nombreux étrangers qui viendront en U.R.S.S. pour suivre cette manifestation.

(Lire page 3 l'article de Daniel VERNET.)

AU JOUR LE JOUR

Quand passent les anges

Décidément, il n'y a jamais eu sur cette terre autant d'anges gardiens pour veiller sur la destinée des peuples.

Ainsi, les Libanais sont l'objet de toutes les attentions onusiennes, palestiniennes, israéliennes et syriennes, tandis que, d'Ethiopie en Erythrée et de Tchad en Congo, des barbus cubains ou des moustachus gaulois semblent de plus en plus soucieux de la sécurité des Africains.

Si l'on ajoute à ces veilles ardentes toutes les sollicitudes s'exerçant à l'intérieur des frontières reconnues, comme celles des psychiatres assermentés soviétiques ou des enleveurs patentés argentins, sans oublier les veilleurs plus discrets mais non moins zélés des territoires occidentaux, on constate avec soulagement que les neuf dixièmes de l'humanité sont dotés d'anges gardiens.

Reste à savoir si tous ces gardiens sont des anges.

BERNARD CHAPUIS.

Cinq recettes sûres pour tuer un État

par MICHEL DEBRÉ

C'est de toutes parts le même commentaire qui se répète quasiment chaque jour à propos de la tragédie d'Aldo Moro.

L'Etat italien est défaillant. L'Etat italien n'est qu'une façade. L'Etat italien se meurt. Ici et là, on s'interroge sur les chances de la démocratie de faire revivre cet Etat indispensable à la sûreté des citoyens, qui est là, et de loin, la première pierre de la liberté.

On s'interroge moins sur les causes de cette défaillance, de cette absence, peut-être de cette agonie. Cependant ces causes existent. Au-delà des réflexions sur les mœurs et l'état de la société qui, en Italie et ailleurs, troublent profondément l'aptitude occidentale, et notamment européenne, à garantir l'avenir des hommes et des femmes, on découvre des causes précises, que j'appellerais volontiers techniques.

Pourquoi est-on partout si discret ?

La raison en est simple et la suite de cet article va l'expliquer, je crois, clairement. Exposer les causes directes de l'effondrement d'un Etat, c'est mettre en avant certains tabous. Entendons par ce mot des idées ou des orientations de l'action qui sont volontiers considérées dans les milieux intellectuels et politiques comme l'expression de ce qu'il faut faire, de nos jours, pour assurer l'avenir de nos démocraties. Aller à l'encontre des idées reçues n'est jamais œuvre facile, n'augmente jamais le nombre des amitiés qui vous soutiennent. Cependant, il me semble nécessaire de dire les choses comme elles sont.

Cinq recettes à coup sûr détruisent un Etat. Chacune d'entre elles peut, isolément, n'être pas déterminante. Leur addition ne pardonne pas, et le fait le plus grave est qu'il est difficile, à terme, de les isoler. Elles ont, notamment pour l'Italie, formé un tout qui a pratiquement condamné le régime.

Ces recettes ont un nom : régionalisation ; répartition politique des postes administratifs ; partition des services publics essentiels ; scrutin de représentation proportionnelle ; intégration européenne.

La régionalisation n'est pas une forme de décentralisation administrative comparable à celle du département, et moins encore à celle de la ville ou de la commune. A une certaine importance de superficie du territoire et à un certain chiffre de population, la décentralisation, si *l'on n'y prend garde*, devient une rupture de l'unité politique. Y prendre garde signifie de n'accorder aucun pouvoir qui appartienne par essence à l'Etat et de ne donner aucune légitimité propre aux organes chargés des intérêts communs aux habitants de la région. Ne pas respecter cette règle conduit à la fois à aggraver les différences économiques entre les régions, par altération de la solidarité nationale, et à créer un particularisme politique qui prend le pas sur le sentiment patriotique.

On ne peut écarter toute appréciation politique dans la nomination des hauts dirigeants de l'Etat. Le loyalisme est indispensable. Mais il doit s'agir du loyalisme à l'égard de l'Etat et non à l'égard d'un parti.

(Lire la suite page 5.)

● **Bretagne :**
Deux mois après la marée noire, des plages ne seront pas propres pour l'été.
Lire page 15 le reportage de PIERRE GEORGES

● **Corse :**
La nouvelle vague d'attentats vise surtout les « continentaux colonialistes ».
Lire page 5 l'article de PAUL SILVANI

« L'INVASION » A MULHOUSE

Théâtre musical par des enfants

Après divers stages et deux mois de travail avec trois classes pilotes, l'Atelier lyrique du Rhin vient de présenter « l'Invasion » à Mulhouse. Un exemple réussi des chances de l'animation musicale en milieu scolaire.

« *Alors Hans, le joueur de flûte, tira de son instrument des sonorités inconnues et si mélodieuses que tous les enfants le suivirent ; ils sortirent de la ville avec lui et ils passèrent la rivière et, bientôt, disparurent dans le lointain ; on ne devait jamais les revoir.* » A Mulhouse, il y a une suite : « *Nous ne voulons plus de parents comme ça. Nous rentrerons quand vous aurez changé !* » Les enfants posent leurs conditions et ce sont vraiment eux qui ont fait le texte dans leur classe, pendant les séances préparatoires.

L'Invasion, c'est le titre du spectacle réalisé avec l'Atelier lyrique du Rhin. Et l'association mulhousienne pour la culture, au terme de sept mois d'animation auprès d'un millier d'enfants de sept à dix ans, n'en devient pas pour autant un opéra politique ; on y accuse seulement les parents — ceux de Hamelin s'entend : « *Nous sommes à Hamelin* », chante-t-on très fort au début — de manger beaucoup trop et d'avoir laissé leur bourgmestre lésiner sur la prime à donner au joueur de flûte qui avait débarrassé la ville de ses rats. A cette époque, la chose était bien répréhensible, en effet, car les animateurs musicaux jouissaient d'un immense prestige et de privilèges exorbitants.

La musique est de Jean-Claude Pennetier pour l'essentiel, car le travail dans les classes a rejailli sur celui du compositeur. Aux quatre chanteurs-comédiens de l'Atelier lyrique du Rhin, chargés des rôles principaux : le maire, le curé, le chef des rats et le maître d'école, s'ajoutaient un petit ensemble instrumental — trompette, trombone, piano, percussions, — un trouvère jouant la vielle à roue et Pierre Barrat, qui, après avoir assuré la mise en scène du spectacle, en devenait le narrateur. Mais la part laissée aux enfants dirigés par Alain Brunsvick, particulièrement à ceux des trois classes ateliers qui figuraient les bourgeois, les rats et les enfants de Hamelin, ne s'en trouvait pas pour autant réduite à la portion congrue ; de même, les classes qui étaient là surtout en spectateurs, avec quelques interventions ponctuelles, y avaient été préparées.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 11.)

AU ZAIRE

Les ex-« gendarmes » katangais contrôleraient partiellement les villes de Kolwezi et de Mutshasa

Selon la version officielle des événements du Shaba fournie dimanche 14 mai par l'agence Zaïre Presse les *« ex-gendarmes katangais, avec la complicité d'autochtones, sont venus d'Angola via la Zambie pour que l'Angola ne soit pas mêlée à l'opération »*. Le plan d'attaque de la ville minière de Kolwezi, ajoute l'agence, baptisé *« opération Colombe »* a été conçu à La Havane. Cette opération, *« organisée depuis Bruxelles par la bande à Monguya »* (un des opposants au régime, réfugié en Belgique) *« a ensuite été élaborée à Alger où sont formés des commandos pour le compte des ex-gendarmes katangais »*. L'agence ajoute que cette *« nouvelle invasion a été soutenue une fois de plus par les Russes, les Cubains et deux pays d'Afrique du Nord, la Libye et l'Algérie »*. L'*« opération Colombe »* aurait dû débuter le 10 juin prochain *« mais les choses se sont précipitées dans la nuit du 11 au 12 mai dernier »*.

Aussitôt après l'annonce de la nouvelle attaque, on apprenait à Kinshasa que le président Mobutu avait réuni d'urgence son état-major. D'autre part, M. Idzumbuir, secrétaire d'État aux affaires étrangères zaïrois, a reçu à Kinshasa les ambassadeurs des États-Unis, de France, de Belgique, de Chine et du Maroc *« pour que ces pays aident le Zaïre à faire face à la gravité de la situation provoquée une fois de plus par la coalition russo-cubaine avec les complicités algérienne et libyenne »*. La demande d'aide à la France a été confirmée dimanche soir à Paris par un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Celui-ci a indiqué que la nature de cette demande d'aide, reçue par l'ambassadeur de France au Zaïre, M. André Ross, n'a pas été précisée par le gouvernement zaïrois. *« L'évolution de la situation au Zaïre,* a ajouté le porte-parole, *est suivie avec beaucoup d'attention à Paris. »*

L'ambassadeur itinérant du Zaïre, M. Lengema Dulia, a quitté Kinshasa dimanche matin pour Paris et Londres. A Paris, il doit s'entretenir avec le commissaire d'État zaïrois aux affaires étrangères, M. Umba Di Lutete, qui se trouve actuellement dans la capitale française où il vient participer à la rencontre préparatoire de la réunion franco-africaine des 22 et 23 mai. M. Lutete a reçu l'ordre de son gouvernement de convoquer le représentant permanent du Zaïre à l'ONU afin qu'il intervienne auprès de M. Kurt Waldheim. L'ambassadeur itinérant doit également rencontrer le chef de l'État zambien, M. Kenneth Kaunda, à Londres où ce dernier se trouve actuellement en visite officielle. Selon les autorités zaïroises, le président zambien aurait été averti à plusieurs reprises des appréhensions du Zaïre *« quant aux préparatifs rebelles en cours »*.

Sur le plan militaire, on possédait très peu de détails lundi en fin de matinée à Kinshasa sur l'état exact des hostilités à Kolwezi. Selon des sources informées, citées par l'agence France Presse, plusieurs centaines d'ex-gendarmes katangais armés de matériel lourd contrôleraient l'aéroport et l'hôpital de la ville, encerclant le quartier général de la zone. Plusieurs appareils, des avions Macchi et des hélicoptères auraient été détruits lors de l'attaque, menée *« comme une opération coup de poing »* ainsi que l'a qualifiée dimanche un observateur à Kinshasa. Selon le ministère belge des affaires étrangères, la moitié de la ville de Kolwezi est aux mains des *« rebelles »*. *« Jusqu'à présent,* ajoute le ministère, *aucun Belge n'habitant la région de Kolwezi n'a été blessé ou tué »*. *« Les choses,* ajoute le ministère, *semblent plus calmes à présent. »*

M. André Ross, l'ambassadeur de France à Kinshasa, a indiqué lundi matin que cinq coopérants militaires français se trouvaient à Kolwezi lors de l'attaque de la ville et *« se trouvent donc par la force des choses, partager le sort des résidents étrangers »*. *« Il ne s'agit en aucun cas de combattants,* a-t-il précisé, *mais de coopérants techniques en mission régulière au Zaïre »*. Ces cinq militaires sont un lieutenant et quatre adjudants mécaniciens.

La population européenne résidant dans la région du Shaba est évaluée à plusieurs milliers de personnes, pour la plupart employées dans des différentes exploitations minières de la société « Gecamines ».

Les ressortissants belges sont au nombre de trois mille à quatre mille. On compte également environ quatre cents Français et une centaine d'Américains.

Une nouvelle attaque dirigée contre la ville de Mutshasa a été officiellement annoncée dimanche à Kinshasa. Cette attaque, affirme-t-on dans la capitale zaïroise, a été repoussée après deux heures et demie de combat auquel ont pris part des Blancs identifiés comme étant des Cubains et s'exprimant en espagnol. A Washington, où l'on affirme « surveiller la situation et tenter actuellement de déterminer quels sont les faits », on indique de source proche du gouvernement que les villes de Kolwezi et Mutshasa sont *« tombées entre les mains des forces rebelles »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE

Placée sous les ordres d'un colonel, la mission militaire française au Zaïre comprend officiellement soixante-cinq personnes servant sous uniforme français.

Ces militaires sont répartis en quatre détachements : celui du camp d'entraînement de parachutistes de N'Djili, où est stationnée une brigade zaïroise ; celui du camp de blindés de Mbanza Ngungu (ex-Thysville), qui s'occupe essentiellement de la remise en état du parc d'automitrailleuses ; un troisième détachement assure la maintenance des quatorze Mirage-V déjà livrés par l'industrie française à l'armée de l'air zaïroise (trois autres appareils de ce type sont en cours de livraison) ; un quatrième détachement forme des pilotes d'hélicoptères zaïrois et assure en partie la maintenance du matériel au centre de Ndolo.

La première « guerre du Shaba »

8 MARS : le gouvernement zaïrois fait état de l'entrée dans la province du Shaba de « rebelles », anciens « gendarmes katangais » venus d'Angola et qualifiés de « mercenaires angolais ».

11 MARS : le Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.), mouvement d'opposition au régime, revendique la responsabilité des événements, ajoutant qu'il s'agit d'un « soulèvement national » de la population congolaise.

FIN MARS : après une avance spectaculaire et la prise de nombreuses localités, dont Kinsenge et Mutshasa, les rebelles s'arrêtent à une centaine de kilomètres de Kolwezi.

4 AVRIL : le Zaïre rompt ses relations diplomatiques avec Cuba.

7 AVRIL : le Maroc annonce l'envoi d'un contingent militaire d'environ un millier d'hommes pour soutenir l'armée zaïroise.

10 AVRIL : la France annonce qu'elle a accepté de mettre à la disposition du Zaïre et du Maroc des moyens de transport aérien. Elle précise que les avions Transall français n'achemineront que du matériel militaire. La fin de l'opération française d'aide logistique sera annoncée une semaine plus tard.

12 AVRIL : dans un entretien télévisé, M. Giscard d'Estaing justifie l'intervention française par le fait que « la sécurité du Zaïre était menacée par des éléments venus de l'extérieur ». « La France, ajoute-t-il, a donné le signal de la solidarité entre l'Europe et l'Afrique. »

20/21 AVRIL : l'affaire du Shaba domine la conférence franco-africaine de Dakar. Les participants jugent qu'il est d'« un intérêt prioritaire d'empêcher les immixtions étrangères » sur le continent noir.

FIN AVRIL : l'armée zaïroise, soutenue par le contingent marocain, commence une lente reconquête de la province du Shaba.

26 MAI : la reprise de Kapanga marque la « fin officielle » du conflit.

28 MAI : le général Mobutu annonce une réorganisation de l'armée.

9 JUIN : au cours d'une tournée en Europe et au Maroc, le général Mobutu remercie, à Paris, M. Giscard d'Estaing de son aide « courageuse ».

1er JUILLET : M. Mobutu annonce une série de réformes visant à la décentralisation de l'administration et à la démocratisation de la vie politique.

6 JUILLET : M. Kasenda Mpinga est nommé premier commissaire d'État (premier ministre) du gouvernement zaïrois.

13 AOUT : M. Karl I Bond, ministre des affaires étrangères et numéro deux du régime, est arrêté pour « haute trahison ». Il sera condamné à mort le 13 septembre puis gracié.

13 SEPTEMBRE : on apprend que le Zaïre a concédé une partie du territoire à la firme ouest-allemande Otrag pour la construction d'une importante base de lancement de fusées.

OCTOBRE : élections en série. La population désigne les délégués municipaux, les commissaires du peuple (députés), ainsi que dix-huit commissaires politiques.

11 OCTOBRE : M. Mobutu s'entretient à Paris avec M. Giscard d'Estaing de la coopération franco-zaïroise.

3 DECEMBRE : M. Mobutu, candidat unique, est réélu pour sept ans à la présidence de la République.

1978

8 MARS : Kinshasa annonce l'exécution de quatorze personnes inculpées de « complot militaire ». Le chef de l'État confirme que l'armée est intervenue à Idiofa (province de Bandundu) contre des « rebelles ». Selon l'opposition zaïroise, l'armée aurait massacré plusieurs centaines de villageois.

14 MAI : Kinshasa annonce que la ville de Kolwezi a été attaquée par une force d'environ quatre mille rebelles, dans la nuit du 11 au 12 mai.

EN ETHIOPIE

ADDIS-ABEBA ADRESSE UN ULTIMATUM A LA SOMALIE

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — L'Éthiopie vient d'adresser à la Somalie son avertissement le plus sérieux depuis la fin de la guerre de l'Ogaden, lui enjoignant *« pour la dernière fois »* de renoncer à appuyer une guérilla dans cette région et de reconnaître les frontières entre les deux pays, faute de quoi Addis-Abeba pourrait porter le conflit hors de ses propres frontières. Le président Menguistu s'est lui-même chargé, vendredi 12 mai, d'émettre cet ultimatum à l'occasion d'une visite à Jijiga, ville reprise aux Somaliens le 5 mars. Le chef de l'État éthiopien, dont le discours a été reproduit samedi par le quotidien *Addis Zemen*, a également affirmé : *« La Somalie n'a pas mis fin à son ingérence politique et militaire dans les affaires intérieures de l'Éthiopie. Elle entraîne et arme des rebelles éthiopiens et les infiltre dans notre pays. »* Il a accusé Mogadiscio de recevoir *« plus que jamais »* des armes en provenance de pays *« impérialistes »* alors que *« des milliers de soldats égyptiens, pakistanais et iraquiens »* demeurent en Somalie pour y préparer, *« au moment opportun, une nouvelle invasion de l'Éthiopie »*. Le président Menguistu a ajouté : *« Nous pourrions être conduits à assécher le puits de nos troubles à sa source si les provocations et les destructions continuent. »* — J.-C. P.

● *Le prochain « sommet » de l'O.U.A.* (Organisation de l'unité africaine) se tiendra à Khartoum, capitale du Soudan, du 18 au 21 juillet prochain. Ce « sommet » — le quinzième depuis la création de l'O.U.A. — sera précédé d'une réunion des ministres des affaires étrangères du 7 au 15 juillet. — *(A.F.P.)*

LES CONFLITS EN AFRIQUE

« Le continent africain est l'objet d'une véritable agression idéologique »

nous déclare le président Mobutu

— Y a-t-il un lien direct entre cette menace extérieure et les récentes exécutions d'officiers zaïrois accusés de complot contre la sûreté de l'État ?

— Absolument aucun rapport entre ces deux affaires... Je saisis cette occasion pour dire que personne n'a, plus que moi, fait preuve de mansuétude au cours des dernières années. Pour indiquer également que tout ce qui touche à la sécurité de l'État nécessite désormais une fermeté exemplaire. J'ai été d'autant plus inflexible qu'il s'agissait de militaires...

— Avez-vous le sentiment que ces militaires étaient soutenus par un mouvement d'opposition à votre régime

— Quelle opposition ?... Il y a au Zaïre, comme partout, des éléments de désordre, des aigris, mais personne n'est en mesure d'entrer réellement en compétition électorale avec moi... Il serait immanquablement battu...

— Vous estimez votre régime parfaitement stable ?

— Je vous répète qu'une ceinture d'insécurité est à nos frontières... Je tiens fermement la barre. A ma place, n'importe qui serait désarçonné.

— Participerez-vous à la prochaine conférence franco-africaine de Paris ?

— Oui, je n'avais jusqu'à présent participé à aucune des conférences précédentes. Mais la solidarité que la France a manifesté à notre égard, notamment au cours de « la guerre de quatre-vingts jours » m'incite à sortir de ma réserve.

— Les récentes interventions de l'armée française au sud du Sahara incitent beaucoup de responsables africains à penser que la France se comporte en « gendarme de l'Afrique ». Qu'en pensez-vous ?

— En matière de sécurité, la France est jusqu'à présent la seule grande puissance qui se soit montrée étroitement solidaire des Africains. C'est la seule qui consente à honorer les engagements qu'elle a souscrits auprès de ses amis dans le domaine de la défense. Le continent africain est actuellement l'objet d'une véritable agression idéologique, et l'attitude française, dans de telles circonstances, constitue pour nous un thème d'espérance.

— Vous parlez de la menace cubaine ?

— C'est hors de doute, et je suis très étonné que certains applaudissent aux interventions cubaines — en Angola, en Ethiopie, au Zaïre — tandis qu'ils accusent les Français de colonialisme lorsque ceux-ci viennent à l'aide de ceux de leurs amis qui sont attaqués. Pour notre part — nous ne croyons pas que cela soit abusif. — nous demandons aux Cubains de laisser en paix ceux qui ne partagent pas leur point de vue idéologique. J'ajoute que, puisque les dirigeants de La Havane se prétendent non alignés, ils devraient tenir compte du fait que le Zaïre est membre du comité permanent de ce groupe.

— Que pensez-vous des critiques formulées contre l'intervention française au Tchad ?

— Elles sont totalement injustifiées. Le Tchad ne veut pas agir autrement que le Zaïre. Il entend, comme nous l'avons fait nous-mêmes, avec l'aide de la France et du Maroc, repousser au-delà de ses frontières ceux qui l'on agressé à partir de l'étranger. Pour le Tchad, comme pour nous, il y va de l'intégrité du territoire national.

— Que pensez-vous des perspectives de règlement en Namibie ?

— Le plan de règlement occidental me semble valable dans ses grandes lignes. Mais je m'inquiète de ce qu'il paraisse donner « carte blanche » exclusivement à la Swapo, ce qui ne manquera pas d'entraîner de graves tensions internes en Namibie. Tout plan de règlement définitif devra tenir compte de l'existence de la totalité des mouvements nationalistes...

— Et le plan de règlement interne de M. Smith pour la solution du problème rhodésien ?

— Je connais tous les leaders nationalistes noirs rhodésiens et je les considère tous comme des interlocuteurs valables. Le plan de règlement interne de M. Smith n'est pas satisfaisant dans la mesure où il ne tient pas compte de l'avis de tous les leaders nationalistes. En Rhodésie comme en Namibie, il n'y aura pas de règlement sérieux si l'on ne parvient pas à une véritable concertation avec les représentants de toutes les tendances politiques du pays. Là encore, il est indispensable qu'une certaine idéologie ne soit pas, une fois de plus, la seule à obtenir gain de cause...

— Et l'Afrique du Sud ?

— Je condamne toujours catégoriquement l'apartheid. Mais j'estime que les Africains blancs d'Afrique du Sud sont comme les Africains noirs des citoyens sud-africains et qu'en conséquence il ne peut être question de les chasser de leur sol. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

EUROPE

Espagne

Le président de la Généralité de Catalogne se propose comme médiateur pour résoudre le problème basque

De notre correspondant

Madrid. — Le président de la Généralité de Catalogne, M. Josep Tarradellas, s'est offert comme médiateur pour trouver une solution au problème basque. Le vendredi 12 mai, il a fait un voyage éclair dans le Roussillon, où il a rencontré le président de la République basque en exil, M. Leizaola. *« Mon but est de faire en sorte que tout le monde s'assoie à la même table pour discuter »*, nous a dit M. Tarradellas, et par *« tout le monde »* il entend aussi bien les militants de l'ETA que les partis légalisés. Le président de la Généralité a envoyé des émissaires au Pays basque, et M. Leizaola doit en faire autant de son côté. On devrait savoir dans une quinzaine de jours si M. Tarradellas, qui s'est mis d'accord au préalable avec le chef du gouvernement madrilène, M. Adolfo Suarez, peut réussir ou non dans son initiative.

Le président de la Généralité connaît les milieux basques depuis longtemps. Il estime qu'une tentative de négociation, semblable à celle qui a précédé son retour d'exil, pourrait dénouer une situation que la création du Conseil général basque n'a pas permis de débloquer. Il risque pourtant de se heurter à un mur de méfiance ou de scepticisme : à plusieurs reprises, en effet, il a fait des déclarations sur les Basques que ceux-ci ont très mal accueillies. Ils y ont vu de l'incompréhension, voire du mépris. En outre, les maigres résultats obtenus jusqu'à présent par la Généralité de Catalogne ne mettent pas son président en position favorable pour plaider les vertus d'une solution négociée.

Une difficile dialectique

La démarche de M. Tarradellas survient à l'issue d'une semaine particulièrement lourde pour le Pays basque. Après avoir tué deux gardes civils et blessé plusieurs autres grièvement (l'un d'entre eux est dans le coma), l'ETA a fait deux nouveaux blessés samedi 14 mai en mitraillant la caserne de la garde civile de Galdacano, en Biscaye. L'organisation de guérilla a publié un communiqué pour réaffirmer qu'elle *« intensifierait la lutte armée tant que les troupes de répression ne seraient pas expulsées »* de la région. Elle avait déjà menacé de venger deux de ses militants, tués jeudi par la police à Guernica au cours d'une chasse à l'homme. La mort des deux « Etarras » a provoqué une manifestation dimanche à Renteria, dans le Guipuzcoa : environ un millier de personnes ont attaqué à coups de pierre et de cocktails Molotov la caserne de la garde civile.

La Confédération patronale de Biscaye s'est plainte, samedi, dans un communiqué, de la *« passivité »* du gouvernement devant les *« pertes continuelles »* infligées aux forces de l'ordre et a menacé, si rien n'était fait pour en finir avec le *« chaos et le désordre »*, de prendre des *« mesures claires et sans équivoque »*. La branche militaire de l'ETA a renouvelé son chantage auprès des chefs d'entreprises si ceux-ci ne payaient pas l'*« impôt révolutionnaire »* : elle exige de chacun d'eux le versement de 10 millions de pesetas (près de 600 000 F), faute de quoi ils *« seront exécutés où qu'ils soient »*.

La tension dans la région contraste avec le large consensus parlementaire qui s'est manifesté vendredi en commission lors de la discussion de l'article 2 de l'avant-projet de Constitution, celui qui traite des autonomies régionales. Le point délicat était la reconnaissance — ou non — de l'existence des nationalités en Espagne. Le mot a soulevé quelques vagues, qui n'étaient pas toutes parlementaires. On a parlé de pressions exercées sur le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, pour que le terme disparaisse du texte final. Mais l'U.C.D., qui a faibli, semble-t-il, pendant une période, a tout de même tenu bon sur cette disposition essentielle de la future Constitution.

Nationalistes basques et catalans estiment en effet que leurs pays respectifs doivent être reconnus comme des nationalités pour être traités comme tels. Mais cette conception rencontre une difficulté majeure : comment définir l'Espagne en tant qu'entité nationale ? Les législateurs n'ont pas voulu renoncer à une telle définition, car l'Espagne existe comme nation depuis cinq siècles. Elle est même, ont dit certains d'entre eux, l'une des plus anciennes d'Europe. Or, les représentants de l'Alliance populaire, c'est-à-dire la droite, ont fait valoir qu'on ne pouvait pas parler d'une nation espagnole si l'on reconnaissait en son sein l'existence de plusieurs nationalités, mot qui équivaut à celui de nation.

Cette querelle de concepts a été tranchée par M. Arias Salgado, au nom de l'U.C.D., et par M. Miguel Roca, de la minorité catalane. Il y a des nations-États, comme la France, ont-ils dit, et des nations sans État, qui sont des communautés historiques, culturelles et politiques : c'est à celles-là que s'applique le mot moderne de nationalité.

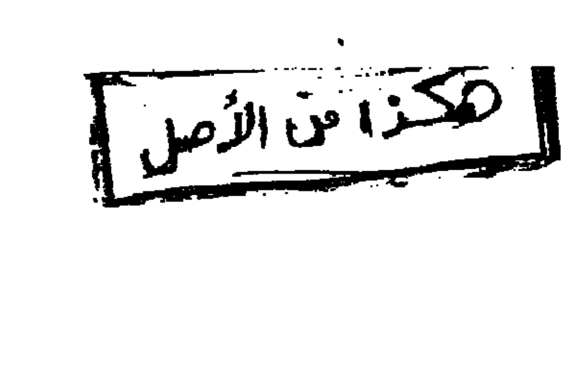
Face à la crainte exprimée par la droite, à savoir que la reconnaissance de plusieurs « nations » au sein de la nation puisse provoquer la désintégration du pays, M. Miguel Roca n'a pas eu de mal à répondre : c'est le centralisme autoritaire, a-t-il dit, qui a eu l'effet le plus dissolvant pour l'unité du pays. Plutôt que de se figer dans *« une structure qui n'a pas fonctionné »*, il faut regarder la réalité et cette réalité est *« plurinationale »*.

Une « nation des nations »

Décidés à innover, les législateurs espagnols se risquent donc à parler d'une *« nation des nations »*. Ils pensent que cette formule doit être introduite dans le texte constitutionnel afin de *« canaliser la pression anti-centraliste, génératrice de conflits »*. *« Si elle était repoussée ou approuvée seulement par une minorité, au Pays basque et en Catalogne, elle souffrirait d'un « vice d'origine »*, dit M. Arias Salgado. L'article qui a été approuvé, malgré l'opposition de l'Alliance populaire et l'abstention du représentant de la minorité basque, qui aurait souhaité un texte plus net, est rédigé de la façon suivante :

« La Constitution se fonde sur l'unité indissoluble de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols ; elle reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui la composent, et la solidarité qui les unit toutes entre elles. » Un texte qui ne manque pas de redondances, mais celles-ci ont été jugées indispensables pour apaiser les inquiétudes des gardiens les plus sourcilleux du sentiment national.

CHARLES VANHECKE.



ET DANS L'OCÉAN INDIEN

AUX COMORES

PORTRAIT

Un « révolutionnaire » incapable

« Nous allons mettre par terre l'administration, obstacle énorme dans tous les pays sortis de la colonisation. Nous allons faire table rase et brûler les dossiers. » *En lançant cette profession de foi révolutionnaire en avril 1977, le président Ali Soilih avait donné le coup d'envoi à une vaste refonte politique et administrative dans l'archipel des Comores. Cette ambitieuse opération, qui aurait dû marquer la « seconde indépendance » des trois îles — Grande-Comore, Anjouan et Mohéli — s'est très vite pervertie. La population attendait décentralisation et justice. M. Ali Soilih, en vingt-huit mois de présidence, ne lui a apporté que désordre, violence et arbitraire. Sa chute est la conséquence logique et ultime de son impopularité croissante.*

M. Ali Soilih est né le 7 janvier 1937 en Grande-Comore. Il a fait ses études supérieures d'agriculture à Madagascar, puis à l'Institut national d'agronomie tropicale de Nogent. Il s'intéresse aux problèmes économiques en créant la Société de développement économique des Comores, qu'il dirige de 1964 à 1968, et la Société nationale d'encadrement et d'animation rurale. Mais il est vite saisi par le démon de la politique. De 1968 à 1970 il est député à l'Assemblée territoriale de Moroni, avant d'être nommé ministre de l'équipement dans le gouvernement du prince Saïd Ibrahim. Lorsque celui-ci perd le pouvoir au profit de M. Ahmed Adballah, il l'aide à fonder le Parti du peuple (UMMA), qui se lancera dans une vigoureuse campagne contre le nouveau chef du gouvernement. Il est alors une des figures de proue de l'opposition. Aussi, le dimanche 3 août 1975, on le retrouve à la tête du Front uni d'opposition qui réussit un coup de force contre le régime, chassant du pouvoir M. Ahmed Abdallah, considéré souvent comme l'« homme de Paris ».

Nommé délégué à la défense et à la justice du nouveau gouvernement, il est élu le 2 janvier 1976 chef de l'Etat, remplaçant le prince Saïd Mohammed Jaffar dont le mandat est arrivé à expiration. Son pouvoir ne semblera jamais solidement installé, comme en témoignera la multiplicité des tentatives de complot annoncées depuis deux ans. Loin de prêcher une véritable réconciliation nationale, il s'acharnera au contraire contre l'île d'Anjouan, la plus peuplée de l'archipel, où l'ancien président Abdallah conserve de nombreux partisans. Sa garde prétorienne, les tristement célèbres Mapindouzi — sorte de « tontons macoutes » comoriens — transformeront bien vite « l'archipel aux parfums » en une terre d'arbitraire et de violence. Tout en proclamant qu'il s'inspirait de la révolution chinoise, il ne combattra aucunement la corruption qui fleurissait dans son entourage. Son « règne » s'est également soldé par un grave échec sur le plan économique. Les réformes, entreprises sans méthode, n'ont abouti qu'à aggraver le chômage et les pénuries. Il est vrai que, depuis des mois, M. Ali Soilih dépensait l'essentiel de son énergie à proclamer l'imminence de la « reconquête » de Mayotte, « l'île perdue » qui avait choisi, en février 1976, à une écrasante majorité, de rester française.

Les nouveaux dirigeants annoncent le rétablissement des libertés

(Suite de la première page.)

Entre-temps, la Tanzanie avait accepté d'entraîner et d'encadrer provisoirement un embryon d'armée populaire. De la féodalité et de l'obscurantisme religieux, deux cent cinquante mille Comoriens se trouvent précipités dans une révolution qui se veut d'avant-garde.

En fait, sélective au début, la répression devient peu à peu générale. Tandis que les trois îles souffrent de pénurie alimentaire, les jeunes arrachent leurs voiles aux femmes et humilient publiquement les « sorciers », allant même jusqu'à violer la mosquée du village d'Iconi, près de Moroni. Mo[illegible] se révolte en janvier 1978, les incidents d'Iconi font une dizaine de morts en mars et des Anjouanais tentent de s'enfuir vers Mayotte.

Prudemment, les Tanzaniens décident de retirer leurs officiers fin 1977. Les Etats arabes, qui se sont portés au secours des Comores après le retrait de l'aide française, commencent à s'interroger sur le bien-fondé d'une assistance à fonds perdus. Grande idée du régime, la décentralisation n'a jamais vraiment connu le jour. M. Ali Soilih se voit même contraint d'importer du ciment sud-africain par l'entremise d'une firme espagnole. Les « réactionnaires » sont en fait réduits au silence ou envoyés en camp de « rééducation ».

Les excès de la lutte contre l'« obscurantisme » religieux, sur trois îles entièrement islamisées, sont à l'origine de la tuerie d'Iconi. M. Ali Soilih a peut-être alors commis une erreur fatale : c'est de cette région de la Grande-Comore — Moroni et ses environs — qu'étaient venus les principaux acteurs du « coup d'Etat » d'août 1975. C'est là qu'il pouvait espérer trouver un appui contre Anjouan, l'ancien « fief » de M. Ahmed Abdallah.

Le bilan de cette « révolution » est lourd. Il est trop tôt pour savoir ce qu'annonce le nouveau coup d'Etat. Les trois îles de l'archipel sont coupées pour le moment du reste du monde. On parle de « *coup d'Etat pro-français* », ce qui ne veut pas dire grand-chose, puisque l'évolution échappe, pour l'instant, à la volonté de Moroni et que tous les Comoriens responsables, à commencer par M. Mouzaoir Abdallah, ministre des affaires étrangères de M. Ali Soilih, étaient déjà favorables à une détente avec Paris.

La présence d'officiers au sein du nouveau pouvoir n'est pas une surprise : depuis la formation de l'armée, il était évident que tout gouvernement devrait au moins composer avec elle. C'est peut-être une autre évidence que M. Soilih a trop négligée dans sa quête brouillonne de changements dont le radicalisme était mal interprété par trop de Comoriens.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

M. MICHEL DEBRÉ : la dictature d'un tyranneau.

« *La dictature d'un tyranneau*, a dit à France-Inter M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, *avait des conséquences si graves pour le niveau de vie et pour l'existence même des citoyens* (comoriens), *qu'il était prévisible qu'un homme, un jour, rallierait à lui une population entièrement révoltée. On ne peut imaginer à quel point*, a ajouté M. Debré, *les exactions du régime qui vient de sombrer étaient impopulaires. Au cours des mois de ce début de printemps, on a vu des hommes, des femmes, des garçons et des filles, au péril de leur vie, affronter une mer agitée pour essayer de préserver leur vie en allant à Mayotte. Je dois dire que j'ai été surpris qu'on n'ait pas signalé le fait que le drapeau tricolore flottant sur Mayotte était pour l'ensemble des Comoriens le signe qu'il y avait là sécurité et liberté.* »

Le « cas » Mayotte

« La France est notre ennemi numéro un », assurait M. Ali Soilih. *L'arrivée à la tête de l'Etat comorien, en janvier 1976, de ce farouche nationaliste avait, en effet, accentué la détérioration des relations entre Paris et Moroni, où l'on s'était fixé pour principal objectif la réintégration de Mayotte au sein de l'archipel. Cette île, qui regroupe seulement 12 % de la population comorienne, a pourtant manifesté à plusieurs reprises son désir de rester française, car elle redoute d'être victime d'un « impérialisme » jacobin de la Grande-Comore.*

Tout d'abord, lors du référendum de décembre 1974 — et alors que 95 % des Comoriens se prononçaient en faveur de l'indépendance, — les Mahorais repoussaient cette solution par plus de 63 % de suffrages exprimés. C'est la décision, en juin 1975, du Parlement français de créer un comité chargé d'élaborer un projet de Constitution devant être adopté « île par île » qui incita le président du conseil du gouvernement, M. Ahmed Abdallah, à proclamer unilatéralement, le 6 juillet 1975, l'indépendance de l'archipel. La France accepta « avec sérénité » le fait accompli. Mais les cinq représentants de Mayotte à l'Assemblée territoriale dénoncèrent cette « décision illégale ». Les forces françaises cantonnées à Moroni furent aussitôt repliées sur Mayotte.

Depuis lors, la thèse défendue par les dirigeants comoriens est simple : la France « occupe illégalement une partie du territoire national ». A cette accusation, avalisée par les membres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), Paris oppose évidemment la volonté quasi unanime des quarante mille Mahorais de demeurer sous souveraineté française. Ce souhait fut confirmé à deux reprises, en février et avril 1976, les Mahorais ayant alors opté pour un statut particulier proche de celui des départements d'outre-mer. De plus, Moroni suspecte la marine française de vouloir aménager à des fins stratégiques la rade de Dzaoudzi.

En octobre 1976, l'Assemblée générale de l'ONU condamnait la politique française à Mayotte, tandis que, alors représentant de la France aux Nations unies, M. de Guiringaud reprochait crûment au Parlement français d' « avoir pris une décision en contradiction totale avec les principes affichés et reconnus en général par les Nations unies ».

Le gouvernement français, soucieux de ménager l'avenir et de ne pas s'aliéner certains riverains progressistes de l'océan Indien, notamment Madagascar et le Mozambique, faisait adopter par le Parlement un « statut évolutif » qui laisse la possibilité aux Mahorais, dès qu'ils le voudront, de réintégrer l'ensemble comorien. Cette position d'« attente » a pourtant été qualifiée d'« ignoble » par l'O.U.A. et condamnée par toutes les instances internationales. Depuis décembre 1976, le conflit de Mayotte est « gelé ».

Paris réaffirme régulièrement qu'il ne « s'opposera à aucune évolution dès lors qu'elle sera conduite dans le respect réciproque des droits des parties concernées » *(M. de Guiringaud, septembre 1977). Mais la France a jugé* « inacceptable » *la dernière résolution de l'ONU, sur cette question, qui invitait Paris et Moroni à trouver un* « règlement juste et équitable dans le respect de l'unité politique et de l'intégrité territoriale des Comores ».

Les relations entre Paris et Moroni se sont de nouveau tendues, ces dernières semaines, le gouvernement de M. Ali Soilih accusant les forces françaises stationnées à Mayotte de « déporter » « contre leur gré les Comoriens, principalement originaires d'Anjouan, qui, à bord de frêles pirogues, ont fui la répression. En raison des faibles possibilités d'accueil à Mayotte, Paris a dû transférer plusieurs dizaines de réfugiés vers des centres d'accueil de la région parisienne. La France a en outre invité le haut commissariat pour les réfugiés de l'ONU à dépêcher une mission d'enquête sur place.

L'installation d'un régime plus modéré à Moroni conduira-t-elle à un « réchauffement » des relations franco-comoriennes et à un règlement par étapes de l'affaire de Mayotte ? Certains opposants au président déchu proposaient récemment l'intégration progressive des quatre îles dans le cadre d'une « confédération ». En tout cas, dès dimanche, M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, observait que « si les Comores tendent la main à la France, il faut leur répondre ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

COMPLOTS ET RÉVOLUTION

1974

22 DECEMBRE : les Comoriens se prononcent à 95 % pour l'indépendance lors d'un référendum. Seuls les habitants de Mayotte votent contre cette indépendance par 63 % des suffrages exprimés.

1975

6 JUILLET : M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement, proclame unilatéralement l'indépendance de l'archipel. L'Elysée accueille la nouvelle avec « sérénité ». Les élus de Mayotte dénoncent cette « décision illégale ».

7 JUILLET : la chambre des députés de l'archipel porte à la tête de l'Etat M. Abdallah.

3 AOUT : M. Abdallah est renversé à la suite d'un coup de force de l'opposition dirigé par M. Ali Soilih.

21 SEPTEMBRE : la sécession de fait de l'île d'Anjouan prend fin à la suite d'une opération organisée par le conseil exécutif national, organe mis en place au lendemain du coup d'Etat. M. Abdallah se rallie au nouveau régime.

12 NOVEMBRE : les Comores sont admises à l'ONU.

21 NOVEMBRE : coup de main à Mayotte. M. Ali Soilih, délégué à la défense et à la justice du conseil exécutif, débarque dans l'île pour affirmer la volonté de Moroni de préserver l'intégrité de l'archipel.

1976

2 JANVIER : M. Ali Soilih est élu chef de l'Etat par le Conseil national de la révolution et le conseil exécutif national, organes suprêmes de l'archipel ; il succède au prince Saïd Mohammed Jaffar.

8 FEVRIER : les habitants de Mayotte se prononcent à une très large majorité (99,4 % des votants) en faveur du maintien de l'île dans la République française.

3 AVRIL : découverte d'un complot visant à l'assassinat du chef de l'Etat. Plusieurs personnalités, dont deux anciens ministres de M. Abdallah, sont arrêtés.

11 AVRIL : les Mahorais se prononcent à 97,4 % pour l'abandon du statut de TOM et en faveur de la départementalisation.

14 OCTOBRE : annonce d'une nouvelle tentative de complot. L'ancien président est mis en cause.

14 DECEMBRE : l'Assemblée nationale française adopte un « statut évolutif » pour Mayotte dont le texte est publié le 24 décembre.

1977

JANVIER : Moroni organise le rapatriement de plus de quatorze mille Comoriens après les massacres de Majunga (Madagascar).

4 JUIN : une tentative de coup d'Etat est déjouée dans l'île d'Anjouan.

23 AVRIL : le conseil national populaire adopte une nouvelle « loi fondamentale » instituant une république « démocratique, laïque et sociale ».

28 OCTOBRE : la population comorienne se prononce à une faible majorité (55 % des votants) en faveur du maintien de M. Ali Soilih à la tête de l'Etat.

1978

14 JANVIER : découverte d'un nouveau complot. Plusieurs personnalités sont arrêtées.

17 MARS : de violents heurts entre miliciens gouvernementaux et une communauté de pêcheurs font une dizaine de morts dans le village d'Iconi (Grande-Comore).

13 MAI : le président Ali Soilih est renversé. Installation d'un « directoire politico-militaire » animé par M. Saïd Atthoumani.

EUROPE

Union soviétique

M. Orlov comparaît devant un tribunal à Moscou

Le procès intenté au physicien Youri Orlov, fondateur du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, s'est ouvert lundi matin 15 mai dans la capitale soviétique. Les proches de l'accusé — à l'exception de sa femme et de ses deux fils, — les journalistes occidentaux et M. André Sakharov n'ont pas été autorisés à suivre les audiences. D'autre part, la police a interpellé dimanche un autre contestataire, M. Alexandre Podrabinek et perquisitionné à son domicile pendant cinq heures.

De notre correspondant

Moscou. — M. Orlov, qui est âgé de cinquante-trois ans, a été arrêté le 10 février 1977. Il est donc resté plus d'un an au secret à la prison de Lefortovo, à Moscou. D'abord accusé de « *diffamation envers l'Etat soviétique* », délit pour lequel il risquait trois ans de prison, il a été inculpé « *d'agitation et de propagande antisoviétique* », ce qui peut entraîner une peine maximum de sept ans de camp de travail. Fait exceptionnel dans ce genre d'affaire, M. Orlov et son avocat, Me Eugène Schalman, ont décidé de demander le non-lieu étant donné que le dossier ne contient, selon eux, aucun élément permettant des poursuites.

M. Orlov a participé, en mai 1976, à la création du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, avec Mme Hélène Bonner, femme de l'académicien Sakharov, l'ancien général Grigorenko, Mme Alexeeva, MM. Alexandre Guinzbourg et Anatole Martchenko. Sur les onze membres fondateurs de ce comité, deux seulement sont en liberté à Moscou. Les autres ont été soit arrêtés soit contraints d'émigrer.

M. Orlov avait déjà eu maille à partir avec les autorités en 1956, lorsqu'il fut chassé de l'Institut de physique théorique et expérimentale pour avoir préconisé une libéralisation du régime au cours d'une réunion du parti communiste. Jusqu'en 1972, il a travaillé dans un institut d'Erivan (capitale de l'Arménie) et il a été élu membre correspondant de l'Académie des sciences de cette République. En 1972, il avait de nouveau trouvé du travail à Moscou, à l'Institut de magnétisme terrestre ; mais il devait être exclu un an plus tard pour avoir pris la défense de M. André Sakharov dans une lettre adressée à M. Brejnev. De 1973 à son arrestation, il n'a pas pu trouver de travail. Le 14 octobre de l'année dernière, il a été élu membre de la Société française de physique.

Son procès pourrait être le premier des trois grands procès attendus depuis plus d'un an à Moscou : celui d'Alexandre Guinzbourg, ancien secrétaire d'Alexandre Soljenitsyne et administrateur du Fonds d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles, et celui d'Anatole Chtcharanski, militant juif des droits civiques, qui risquent d'être accusés de trahison. L'instruction de l'affaire Guinzbourg, poursuivi pour « *agitation et propagande anti-soviétique* », comme M. Orlov, a été récemment prolongée jusqu'au mois de juin. Quant à M. Chtcharanski, l'instruction de son cas n'aurait pas progressé parce que l'accusé et sa *famille refusent de prendre* contact avec l'avocat désigné par les autorités (en réalité par le K.G.B.).

Le procès de M. Orlov sera aussi le premier « grand » procès de dissidents depuis plusieurs années. Non que la répression ait jamais été interrompue. Au contraire. Mais elle a frappé des personnalités moins connues et pris depuis quelques mois des formes plus variées sinon moins brutales. La gamme des moyens utilisés par les services de sécurité va de la coupure du téléphone à l'arrestation en passant par toutes les formes d'intimidation.

A l'occasion du centième anniversaire de Dzerjinski, fondateur de la Tcheka, M. Andropov, chef du K.G.B., avait pu fièrement déclarer que « *le nombre des dissidents diminuait de plus en plus* ». Ses services s'y emploient. La liste des différents cas enregistrés depuis un an est très longue. Sans prétendre être exhaustif, on peut citer deux procès à Moscou et dans sa région contre des personnes proches du groupe d'études sur les abus de la psychiatrie, dont le frère de M. Alexandre Podrabinek, le jeune ambulancier qui a transmis en Occident un dossier sur la répression psychiatrique en U.R.S.S.

Le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki d'Ukraine a été décapité par la condamnation de MM. Nicolas Roudenko et Oleski Tikhy et par l'arrestation de l'avocat Loukianenko. Trois membres du groupe géorgien ont été arrêtés, deux ont été transférés à l'institut psychiatrique Serbsky de Moscou (1). Un Lituanien, M. Balys Gayaauskas, actif dans le Fonds d'aide aux prisonniers politiques, a été condamné, le mois dernier, à dix ans de camp de travail.

Les arrestations ont aussi frappé l'Eglise des adventistes du septième jour, et le groupe des ouvriers qui voulaient créer un syndicat indépendant. Les mesures d'intimidation, les menaces d'arrestation contre ceux qui ne « choisiraient » pas d'émigrer, ont poussé nombre de contestataires, ou simplement d'intellectuels, qui avaient osé, à un moment ou à un autre, exprimer une opinion non conformiste à quitter l'U.R.S.S. à l'automne dernier. Rappelons encore que l'ex-général Grigorenko a été déchu de sa nationalité soviétique en février dernier, comme devaient l'être un mois plus tard le violoncelliste et chef d'orchestre Mstislav Rostropovitch et sa femme, la cantatrice Galina Kichenvskaïa.

Parmi les contestataires qui, les premiers, se soucièrent de la défense des droits de l'homme en Union soviétique, bien peu sont encore dans leur pays. Sans doute la relève a-t-elle été plus ou moins assurée. Le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki comme la section soviétique d'Amnesty International ou comme le Front d'aide aux prisonniers politiques fonctionnent toujours, malgré la répression. Mais ceux qui restent, comme les nouveaux venus, sont en butte à des tracasseries qui peuvent prendre la forme de perquisitions, d'interrogatoires, de convocations chez le procureur, de licenciements entraînant à brève échéance une condamnation pour « parasitisme »...

La publicité qui sera ou non donnée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par les autorités officielles aux procès qui vont s'ouvrir fournira de précieuses indications sur la manière dont les dirigeants soviétiques ont décidé de se débarrasser des « gêneurs ». Les dirigeants paraissent résolus à « faire table rase », en tout cas d'ici deux ans, avant les Jeux olympiques, qui amèneront à Moscou une foule d'étrangers et qui pourraient offrir au mouvement dissident une tribune incomparable.

DANIEL VERNET.

(1) On indique de source proche des dissidants, que le procès de deux Géorgiens s'ouvra, également ce lundi 15 mai à Tbilissi. Il s'agit de Zviad Gamsakhourdia, écrivain, et de Merab Kostava, musicologue.

LE MINISTRE EST-ALLEMAND DE LA DÉFENSE CÉLÈBRE LA « FRATERNITÉ D'ARMES » ENTRE L'ANGOLA ET LA R.D.A.

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — La visite que le général Heinz Hoffmann, ministre est-allemand de la défense, vient de faire en Angola à la tête d'une délégation militaire, confirme, s'il en était besoin, le rôle joué par la R.D.A., au côté de l'Union soviétique et de Cuba, dans la consolidation du régime révolutionnaire installé depuis deux ans et demi dans l'ancienne colonie portugaise.

Le séjour du général Hoffmann annonce-t-il un renforcement de la présence est-allemande en Angola ? Les propos du ministre de la défense de la R.D.A. ne permettent pas d'exclure une telle hypothèse. Il a déclaré que sa visite devrait contribuer « *au renforcement de la fraternité d'armes entre l'armée nationale populaire et les forces angolaises* ».

En novembre dernier, lors d'une visite à Berlin-Est de M. Lopo do Nascimento, premier ministre angolais, les deux pays avaient décidé d'étendre leurs relations, la R.D.A. promettant d'envoyer à Luanda des « brigades de l'amitié » et de nouveaux spécialistes.

Des experts est-allemands ont remis en état un mois plus tard une petite centrale hydraulique alimentant partiellement en électricité la capitale angolaise. L'an dernier, l'aide officiellement fournie par la R.D.A. aux mouvements de libération nationale, au titre de la « solidarité anti-impérialiste », s'est élevée à 200 millions de marks. L'Angola est, avec le Vietnam et l'Ethiopie, l'un des principaux bénéficiaires de cette aide. — M. L.

PROCHE-ORIENT

Israël

Après les déclarations du général Eytan

M. Yadin et trois autres ministres du Dash se désolidarisent de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Nous ne pouvons défendre Israël sans la Judée et la Samarie* (Cisjordanie) *et sans les hauteurs du Golan » :* cette déclaration faite par le chef d'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, continue de faire des remous à Jérusalem (*le Monde* du 13 mai). Cette opinion a été vivement débattue, dimanche 14 mai, pendant près d'une heure et demie, lors de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, et devait faire l'objet ce lundi 15 mai d'une inscription à l'ordre du jour de la Knesset.

Pour prévenir les critiques du vice-premier ministre, M. Ygael Yadin, et des trois autres ministres du Dash (mouvement démocratique pour le changement), le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, a déclaré que le chef d'état-major n'avait pas *« outrepassé ses prérogatives »* en donnant son avis de militaire à propos d'une question de défense nationale. M. Begin a ensuite soumis à l'approbation du cabinet une résolution rédigée en ce sens. Mais les membres du gouvernement appartenant au Dash s'y sont opposés. M. Yadin a estimé que les propos tenus en public par le général Eytan (au cours d'une interview à la télévision) constituaient une *« déclaration politique »* que ne pouvait se permettre un chef d'état-major sans porter *« atteinte à la démocratie et à l'armée »*.

En se désolidarisant ainsi des autres membres du gouvernement, le leader du Dash — qui représente l'aile modérée de la coalition au pouvoir — voulait d'abord laisser entendre que la prise de position du général Eytan pouvait hypothéquer les chances de parvenir à une reprise des négociations avec l'Egypte. Mais il souhaitait également faire preuve de son indépendance d'esprit vis-à-vis du gouvernement et répondre par la même occasion aux critiques qui se multiplient à son encontre au sein de son propre mouvement, une partie des membres du Dash lui reprochant de plus en plus de ne peser d'aucun poids dans les décisions gouvernementales et de servir de caution libérale à la politique intransigeante de M. Begin (*le Monde* du 14-15 mai).

Auparavant, un ancien chef d'état-major, M. Haïm Bar Lev, aujourd'hui député de l'opposition travailliste, avait, lui aussi, dénoncé les propos du général Eytan. Interrogé le 12 mai à la radio, il a déclaré que ce dernier avait eu raison de mettre en évidence l'importance de la Cisjordanie et du Golan pour la sécurité d'Israël, mais il a ajouté : *« Il est faux de prétendre que nous serions perdus dans ces territoires ; le rôle de l'armée est d'assurer la sécurité d'Israël en toute circonstance. »*

Dans ses commentaires publiés dimanche sur cette affaire, la presse israélienne est partagée. Le quotidien *Haaretz* (indépendant) se demande quelle *« crédibilité »* peut avoir un gouvernement proclamant que *« tout est négociable »*, tandis que son chef d'état-major laisse penser le contraire. Le *Davar* (travailliste) estime que le général Eytan a commis *« une grave erreur »* et *« franchi les limites qui séparent l'autorité militaire de l'autorité civile »*. Cependant, les deux quotidiens du soir, le *Yediot Aharonot* et le *Maariv* (indépendants), s'en sont pris aux détracteurs du chef d'état-major en affirmant que leurs critiques créent un trouble « inopportun » et qu'en d'autres temps ils ont émis des opinions proches de celle du général Eytan.

Les commentateurs israéliens remarquent, d'autre part, que la presse égyptienne a abondamment souligné la gravité des déclarations du général Eytan, certains notant plus particulièrement que cela se produit à un moment où l'attitude du Caire semble se « durcir ».

Samedi dernier, devant un groupe de visiteurs étrangers, M. Begin a rejeté catégoriquement les suggestions faites par le président égyptien dans une interview au *New-York Times*. M. Sadate proposait que, dans le cadre d'un accord intérimaire, la zone de Gaza soit restituée à l'Egypte et la Cisjordanie à la Jordanie (*le Monde* du 13 mai).

FRANCIS CORNU.

Iran

La situation demeure tendue à Téhéran

L'agitation se poursuit à Téhéran, ce lundi 15 mai, et la situation demeure tendue alors que les opposants tentent d'organiser une grève générale. A la suite des menaces, de l'opposition de brûler les voitures, menaces qui ont entraîné une diminution de moitié de la circulation dans la capitale, des policiers et militaires en tenue de combat ont pris position dans les rues, tandis que des hélicoptères font des vols de reconnaissance à basse altitude au-dessus de la ville.

Alors que le chah s'apprête à quitter demain, mardi 16 mai, le pays pour une visite officielle en Hongrie, les organismes judiciaires mettent au point, selon la presse, une législation prévoyant des peines plus sévères pour les « saboteurs et les terroristes ».

Samedi 13 mai, les journaux de Téhéran annonçaient que deux des trois ayatollahs (dignitaires religieux) qui forment le triumvirat chiite de Qom avaient été « frappés par la maladie ». Le troisième étant hospitalisé depuis le 10 mai, c'est toute la hiérarchie religieuse qui se trouve ainsi « neutralisée », précise l'Agence France Presse. A Qom, l'ayatollah Golpayegani, souffrant du cœur, ne reçoit plus aucun visiteur, sur les conseils de ses médecins. L'ayatollah Marashi, considéré comme l'élément « dur » du triumvirat de Qom, a, quant à lui, déjà quitté l'Iran pour être soigné à Londres. Enfin, l'ayatollah Chariat Madari, numéro un du triumvirat, se remettrait dans un hôpital de Qom du choc subi le 10 mai lorsque, selon l'opposition, deux « mollahs » (prêtres chiites) avaient été tués par la police à son domicile. Le gouvernement iranien a exprimé samedi 13 mai *« ses vifs regrets »* pour cet incident qui, selon lui, n'aurait fait qu'un tué.

Dans une conférence de presse donnée samedi à Téhéran, le chah a rejeté la responsabilité des troubles actuels sur des éléments *« en contact avec l'étranger »* sans mentionner le rôle joué par l'opposition religieuse. Le chah a, en outre, réaffirmé sa détermination de renforcer la puissance défensive du pays. *« De récents événements à notre frontière orientale ont démontré la justesse de cette politique »* a-t-il ajouté, faisant allusion au coup d'Etat afghan.

Egypte

Dénonçant les «critiques incessantes» de certains parlementaires

M. Sadate s'en prend violemment à ceux qui « pervertissent » la vie politique

Le Caire *(A.F.P.)*. — Le président Sadate s'est livré, dimanche 14 mai, à un violent réquisitoire contre *« ceux qui pervertissent la vie politique égyptienne »*, et notamment le parti Wafd, régence du parti nationaliste d'avant la révolution, et la gauche, sans toutefois les citer nommément.

Dans un discours radiotélévisé de deux heures trente prononcé devant l'Assemblée du peuple (Parlement) à l'occasion du septième anniversaire de la réforme entreprise en mai 1971, le président Sadate a clairement menacé d'exclure de la vie parlementaire les formations politiques *« qui ne respectent pas les règles de la décence, exploitent les difficultés auxquelles le pays doit faire face et abusent du droit d'expression dont elles étaient privées avant la « révolution de mai »*.

Il a vivement dénoncé *« ceux qui perturbent le déroulement des séances de l'Assemblée du peuple par des critiques incessantes et malséantes qui n'épargnent pas le président de la République »*. Il a même invité l'Assemblée à *« instituer une loi du discrédit »* qui sanctionnerait les parlementaires qui dépasseraient *« les limites acceptables dans l'exercice de leur droit de critique »*.

Il a conclu en déclarant : *« Je consulterai le peuple pour décider si nous pouvons continuer à poursuivre notre chemin avec ceux qui s'apparentent aux « centres de » pouvoir » d'avant mai 1971 et avec ceux qui tentent de perturber la vie politique de l'Egypte. »*

A la suite de ce discours, un communiqué de la présidence de la République publié dimanche soir a annoncé qu'un référendum populaire aurait lieu dans une semaine en Egypte sur les mesures à prendre à l'égard de *« ceux qui tentent de pervertir la politique et de porter atteinte aux libertés »*.

M. Adbel Moneem El Saoui, ministre de la culture et de l'information, a lu à la télévision un communiqué énonçant les mesures qui seront soumises à référendum :

1) Interdiction des hauts postes de l'Etat, du secteur public, des syndicats, de la rédaction dans les moyens d'information à tous ceux *« qui prêchent des doctrines s'opposant aux lois divines et aux religions »* ;

2) Interdiction de participer à la vie politique à tous ceux qui ont contribué à pervertir l'activité politique avant la révolution de 1952 et à ceux qui ont porté atteinte aux libertés personnelles après la révolution. Les mêmes mesures sont applicables à ceux qui veulent porter atteinte à l'unité nationale et à la paix intérieure.

Le communiqué inclut dans ces catégories tous ceux qui ont participé à la vie politique avant la révolution de 1952, à l'exception de deux partis, le parti national et le parti socialiste.

3) *« La presse doit se soumettre au régime démocrate socialiste de l'Etat et préserver la paix intérieure ainsi que les mesures prises en faveur des paysans et des ouvriers »*, indique encore le communiqué de la présidence.

Liban

LE CALME RÈGNE A TYR

Un tailleur coupe des uniformes, un adjudant français bougonne...

De notre envoyé spécial

Tyr. — Le major Azmi, principal responsable militaire palestinien du secteur, sort de la caserne de Tyr, très décontracté, à bord d'une Land Rover, sur laquelle on peut lire écrit, dans un français maladroit, le mot « liaison ». L'officier vient de passer une demi-heure avec le lieutenant-colonel Viard, qui a succédé au colonel Salvan à la tête du contingent français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban). « Il n'y a pas de problèmes particuliers », affirme-t-on des deux côtés ; et manifestement, il n'y en a pas eu ces jours-ci. L'heure est à la concertation, aux réunions de « liaison ».

A gauche de la caserne, un tailleur a installé sa machine à coudre en plein air et confectionne des uniformes « sur mesures », précise-t-il d'un air ravi, en soumettant un para à à un essayage tatillon. Un barbier a placé à côté un fauteuil et propose coupe et barbe à 5 F. Un peu plus loin, des marchands offrent pêle-mêle du papier à lettre et du chocolat, du vin et des transistors, des boissons rafraîchissantes et des tee-shirts. Les soldats français circulent dans Tyr sans problème.

Pour le moment, c'est la détente ; ce qui d'ailleurs ne préjuge en rien l'avenir. On a peine à croire qu'il y a dix jours, ici même, on se battait au mortier et à la mitrailleuse, et que, naguère encore, dans une atmosphère lourde, on considérait — avec amertume dans les rangs des paras et non sans satisfaction dans les rangs palestiniens — l'hypothèse d'un repli de l'ONU qui aurait été en fait un repli des Français.

En fait, un léger repli a bien eu lieu au cours du chassé-croisé qui, mardi et mercredi, a amené les « casques bleus » français sur des positions sénégalaises et vice-versa, mais il est insignifiant — 200 mètres à 1 kilomètre — et se réduit à l'abandon des postes que le contingent français avait établis à son arrivée juste en avant des lignes israéliennes. Entre celles-ci et les premiers groupes de combattants palestiniens, Français et Sénégalais, ainsi que les autres contingents de la FINUL, sont déployés exactement sur l'ancienne ligne d'avance maximum des troupes israéliennes.

« Il n'y a plus d'infiltrations », nous assure le lieutenant-colonel Viard. Du haut en bas de l'échelle, et jusqu'à l'adjudant bougon qui se sent frustré parce qu'il manque d'ordres précis lui permettant de « faire son boulot », c'est le même constat depuis les affrontements des 1er et 2 mai : un modus vivendi s'est établi après l'épreuve de force. La FINUL, dans un souci d'apaisement, évite les grosses patrouilles armées au-devant de ses lignes ; les Palestiniens n'essaient plus de s'infiltrer et même la centaine de fedayin, tapis dans les orangeraies à Ras-El-Aïn, au sud de Tyr, depuis maintenant dix jours, ne bougent pas.

« J'ai arrêté les voyous criminels responsables des incidents de la semaine dernière », dit le major. Azmi, en adressant ses meilleurs vœux au colonel Salvan. Ceci explique-t-il cela, le Fath ayant remis au pas ses adversaires au sein de la résistance ? L'avenir seul dira si la stabilisation constatée dans la zone de Tyr est durable ou éphémère. LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● M. BERNARDO LEIGHTON, ancien vice-président du Chili et ministre d'Etat dans l'administration du président Eduardo Frei, a demandé au gouvernement chilien l'autorisation de rentrer dans son pays. Grièvement blessé dans un attentat il y a deux ans, en Italie, où il vit en exil depuis quatre ans, l'ancien homme d'Etat ne s'est toujours pas remis de ses blessures, indiquent les milieux démocrates-chrétiens de Santiago. — *(A.F.P.)*.

Japon

● DES GROUPES EXTREMISTES ont saccagé des installations radar et de radio-guidage dans la nuit de samedi 13 à dimanche 14 mai près du nouvel aéroport de Narita, qui doit desservir Tokyo à partir du 20 mai. Quatorze mille policiers ont été mobilisés pour l'inauguration de cet aéroport. — *(A.F.P., Reuter.)*

Jordanie

● LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE annoncera prochainement ses fiançailles avec une Américaine d'origine libanaise, Mlle Elizabeth Halabi, a-t-on appris dimanche 15 mai à Beyrouth, selon des milieux proches de la famille royale hachémite. Mlle Halabi, vingt-trois ans, qui possède un diplôme d'architecte, est la fille aînée de M. Najib Halabi, ancien président-directeur général de la compagnie Pan American. Elizabeth Halabi sera la quatrième épouse du roi Hussein. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● UN CONGRES DES PARTIS PROGRESSISTES AFRICAINS se tiendra à Antananarivo, du 17 au 19 mai. Les partis de onze pays (Algérie, Angola, Benin, Cap-Vert, Congo, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mozambique et Niger) participeront à cette réunion qui aura pour thème : *« La coordination de la lutte contre l'impérialisme en Afrique »*.

Nicaragua

● PLUSIEURS MANIFESTATIONS SE SONT PRODUITES AU NICARAGUA dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 mai, notamment à Managua, Diriamba, Jinotepe et San-Marcos, à 40 km au sud-est de Manague. L'une d'elles, autorisée par la police, s'est déroulée dans la capitale, pour demander l'arrestation des meurtriers de Pedro Jose Chamorro, cousin éloigné du journaliste et homme politique Pedro Joaquin Chamorro, assassiné en janvier dernier.

Pérou

● TOUTES LES ECOLES, LES UNIVERSITES ET LES COLLEGES PRIVES sont touchés par une mesure de suspension des cours, à dater du lundi 15 mai et jusqu'à nouvel avis, ont annoncé dimanche le ministère de l'éducation et les autorités universitaires de Lima. On ignore encore les raisons de cette décision qui étonne la population, d'autant plus que les instituteurs de Lima venaient de mettre fin à une grève d'une semaine. — *(A.F.P.)*.

Rhodésie

● LE CONSEIL NATIONAL AFRICAIN UNI, parti de l'évêque Abel Muzorewa, a décidé de demeurer au sein du gouvernement de transition *« dans l'intérêt du pays et du peuple »*. Cette décision a été prise, dimanche 14 mai, à Salisbury, à l'issue d'une réunion de huit heures de l'exécutif national du parti. — *(A.F.P.)*

Tchad

● LES EQUIPES DU COMITE MILITAIRE LIBYO-NIGERO-SOUDANAIS, instituées par les récents accords de Benghazi sur le conflit tchadien, se sont vu refuser, dimanche 14 mai, pour la seconde fois, l'autorisation de se rendre en territoire contrôlé par le Frolinat. Ce dernier a motivé sa décision par le fait que des troupes françaises se trouvent encore au Tchad et que des officiers soudanais siègent au Comité militaire, initialement composé uniquement d'officiers libyens et nigériens. — *(Reuter.)*

Tchécoslovaquie

● M. VACLAV SABATA, l'un des deux fils de M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, a obtenu des autorités tchécoslovaques l'autorisation d'émigrer. Il est arrivé à Vienne le lundi 15 mai en compagnie de sa femme. Comme son père, M. Vaclav Sabata avait été arrêté après les élections de novembre 1971 et avait dû purger une peine de plusieurs mois de prison. — *(Corresp.)*

ASIE

Pakistan

POUR AVOIR FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM

Des journalistes ont été emprisonnés et fouettés

Lahore. — Dimanche 14 mai, comme chaque soir depuis le 22 avril, quatre journalistes pakistanais ont été appréhendés par la police alors qu'ils tentaient de se rendre dans les locaux du « Musawat » (Egalité) pour y entreprendre une grève de la faim de quarante-huit heures. Le quotidien en langue ourdou du parti populaire pakistanais, l'ancienne formation gouvernementale de M. Bhutto, a été en effet « empêché de paraître » il y a plusieurs mois par les autorités, et l'un de ses directeurs arrêté alors qu'il se proposait de publier un appel dans lequel Mme Bhutto évoquait la crainte que son mari ne soit empoisonné.

De notre correspondant

Plusieurs dispositions du régime de la loi martiale en vigueur au Pakistan depuis le coup d'Etat militaire qui chassa M. Bhutto du pouvoir le 5 juillet 1977 interdisent la publication de tout ce que les autorités peuvent juger préjudiciable. Outre *Musawat*, dont la circulation atteignit cent cinquante mille exemplaires, deux hebdomadaires *Alfath (la Victoire)* et *Meyar (Standard)* ont été forcés d'interrompre leur parution, car ils n'ont pu déposer une garantie financière réglemantaire.

Dimanche, le directeur d'un mensuel populaire, *Dhanak*, a été conduit en prison parce qu'il avait publié un article satirique implorant Dieu et les forces armées de sortir le pays du pétrin dans lequel il se trouve. Le gouvernement a d'autre part envisagé de réduire le personnel et même d'arrêter la publication de journaux sous son contrôle, sous prétexte qu'ils sont déficitaires. Des pressions ont été exercées sur les directeurs de presse pour qu'ils se séparent de journalistes qui ont montré des sympathies pour l'ancien régime, sur les imprimeurs pour qu'ils assument la responsabilité de ne rien diffuser contrevenant à la loi martiale...

Les deux syndicats de journalistes et d'employés de presse nationaux ont déclenché un mouvement le 22 avril non seulement pour réclamer la reprise de l'activité de *Musawat* — cinq cents personnes se trouvent en ce moment au chômage, — la libération de son directeur, mais aussi pour que la liberté de la presse soit garantie par un statut officiel et non laissée à l'arbitraire de la loi martiale. Les rassemblements, grèves et manifestations publiques étant interdits, ils pensaient échapper aux foudres du pouvoir en faisant — à raison de quatre d'entre eux chaque soir — une grève de la faim limitée à l'intérieur des locaux de *Musawat*.

Mais l'accès leur en est interdit par des barrages de police, et lorsque les quatre volontaires quotidiens se présentent, ils sont appréhendés avant d'avoir commis le moindre délit. Depuis trois semaines, plus de quatre-vingts journalistes et employés de presse ont été ainsi arrêtés, et la plupart ont déjà été présentés devant une *« cour martiale sommaire »* et condamnés de six à douze mois d' *« emprisonnement rigoureux »* (comprenant l'exécution de travaux forcés) et à une amende. Celle-ci ne pouvant être acquittée, la peine se solde par trois mois de prison ferme supplémentaires.

Jamais un mouvement de protestation n'avait eu au Pakistan un tel caractère et une telle ampleur. Mais jamais non plus des journalistes n'y avaient été fouettés, comme ce fut le cas samedi 13 mai, pour quatre d'entre eux qui avaient, semble-t-il, tenu des propos jugés désobligeants pour l'armée et sur sa défaite au Bangladesh en 1971. L'administration militaire considère les châtiments corporels — des centaines de Pakistanais condamnés de droit commun ou militants politiques ont été ainsi rossés en public — comme une punition exemplaire.

Les militaires ne cachent pas qu'ils entendent mettre les journalistes au pas, les *« écraser »* si besoin est, leur donner en tout cas une bonne leçon, les considérant comme *« gauchistes »*. A la vérité, les journalistes pakistanais qui n'ont pratiquement jamais pu bénéficier d'une complète liberté d'expression, les grands journaux notamment étant contrôlés soit par le gouvernement, soit par les milieux d'affaires, sont loin d'être des extrémistes ou des sympathisants de M. Bhutto.

Ceux qui participent au mouvement de protestation appartiennent en fait à tous les courants politiques, et ils ont en général d'autant moins de raison de se solidariser avec le P.P.P. qu'ils ont eu à souffrir du traitement également arbitraire souvent infligé à la presse par M. Bhutto.

GÉRARD VIRATELLE.

Vietnam

● A L'OCCASION DU TROISIEME ANNIVERSAIRE du renversement du régime de Saigon au Vietnam, le 30 avril 1975, deux revues de Vietnamiens en France ont publié d'importants numéros. *Viet-nam Info* (18, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris) fait le point sur la situation au Vietnam et au Laos, ainsi que sur le conflit avec le Cambodge. *Quê Me* (25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers) publie pour sa part plusieurs articles d'écrivains et journalistes français sur le *« goulag »* vietnamien et les *« violations des droits de l'homme »*.

Le Monde

politique

A LA FÊTE DE « LUTTE OUVRIÈRE »

Mme Arlette Laguiller : il ne se passera pas un an sans que la classe ouvrière se manifeste

La huitième fête annuelle du mouvement trotskiste Lutte ouvrière, organisée, du 13 au 15 mai, dans le Val-d'Oise, entre Mériel et Villiers-Adam, a réuni au cours des deux premiers jours quelque vingt mille personnes. Les visiteurs se sont promenés à travers un terrain fortement accidenté et détrempé par la pluie, entre environ deux cent cinquante stands, les uns proposant des jeux ou des spécialités culinaires, les autres présentés par les mouvements révolutionnaires français et étrangers, les mouvements de femmes, les radios pirates.

Les banderoles affirment : *« Ouvriers, paysans, nous sommes le grand parti des travailleurs », « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », « Travailleurs français, immigrés : mêmes patrons, mêmes combats », « La liberté, c'est le pouvoir des travailleurs », « Le capitalisme fait faillite, aux travailleurs de gérer la crise »*, ou encore : *« Une seule solution : la révolution ».*

La partie spectacle comprenait Toto Bissainthe, Jean-Roger Caussimon, les Frères Jacques, Renaud, Isabelle Aubret et d'autres encore.

Dimanche, Mme Arlette Laguiller, porte-parole de L.O., a prononcé, devant cinq mille personnes, un discours dont le thème principal était la défaite de la gauche aux élections législatives et l'ouverture pratiquée par le président de la République en direction des partis d'opposition.

« L'ouverture, a-t-elle déclaré, *c'est pour les milieux politiques, pour le P.S., qui fera partie de la délégation de la France à l'ONU pour la nouvelle et inutile conférence sur le désarmement. Mais pour les travailleurs, pour les petites gens, le gouvernement n'a rien à proposer qu'une ridicule augmentation du SMIC et une considérable augmentation des prix. »*

A propos de M. Raymond Barre, Mme Laguiller s'exclame : *« Il appelle et ils viennent, sans vergogne, pour, paraît-il, exposer les revendications des travailleurs. Comme si Barre ne connaissait pas les revendications des travailleurs ? Comme s'il avait été sourd et muet durant la campagne électorale ! Comme s'il ne savait pas que plus de cinq millions de travailleurs, dans ce pays, vivent aujourd'hui avec moins de 2 400 francs par mois !*

» Après avoir tout attendu de la victoire électorale, la gauche, aujourd'hui, se vautre dans la défaite. En réalité, derrière cette dérobade, il y a l'acceptation politique de l'austérité. Si les grandes centrales syndicales se soumettent si facilement à Barre et à Ceyrac, c'est parce qu'elles savent que la gauche au pouvoir n'aurait pas mené une autre politique. »

Convaincue que l'attitude des partis de gauche et des syndicats ne répond pas à l'attente des travailleurs, Mme Laguiller poursuit : *« C'est pourquoi, nous en sommes persuadés, avant le printemps prochain, nous verrons, nous assisterons à d'autres événements, où la classe ouvrière saura montrer qu'elle existe et qu'il faut compter avec elle. Malgré la confusion actuelle, malgré la démobilisation qui a suivi la défaite électorale de la gauche, malgré le freinage des bureaucraties ouvrières, il ne se passera pas un an sans que la classe ouvrière se manifeste et donne aux classes possédantes la réplique qu'elles méritent. »*

Aux quatre coins de la fête, entre l'esplanade de la Révolution et celle de la Commune, le long des allées de la Fraternité ou de l'Internationale, près de la place du Socialisme, des militants et des sympathisants de tous âges ont participé à des débats sur la lutte des femmes, la grève des mineurs aux Etats-Unis, le terrorisme en Italie ou les événements de mai 68.

JACQUELINE MEILLON.

Cinq recettes sûres pour tuer un État

(Suite de la première page.)

Je me souviens encore d'une conversation que j'eus, alors que je n'étais pas encore un homme politique, avec un de mes amis de la Résistance pour qui j'éprouvais estime et amitié. Il était membre influent du gouvernement et m'expliqua comment, à l'occasion de trois nominations très importantes, il avait été décidé de désigner un socialiste, un M.R.P. et un troisième « de tendance radicale ». Ainsi, disait-il, les trois grandes tendances affichaient-elles leur union. Je lui répliquai en comparant ces trois grandes tendances aux grands d'Espagne, dont l'« union » au sens où il l'entendait avait tué l'Espagne. *Je me souviens encore* lui avoir dit que Victor Hugo, en brossant dans *Ruy Blas*, le portrait de l'Espagne mise à l'encan par la complicité de ces grands, n'avait pas fait une caricature, mais une modeste approximation de la réalité. *Un Etat ne résiste pas à une répartition de postes en fonction de loyalisme à l'égard d'une fraction sociale ou d'une formation politique.* Je déçus fortement mon interlocuteur. Mais telle était, telle demeure, la vérité.

La partition des services publics essentiels est une manifestation clinique de la même sorte. J'ai été surpris de l'absence de commentaires approfondis sur l'extrême division des polices italiennes telle que l'a révélée l'affaire Aldo Moro. Les démocraties n'aiment pas les polices trop puissantes, et elles ont raison. Mais, au lieu de se forger une police, et une seule, une gendarmerie, et une seule, une sécurité militaire, et une seule, — et de mettre l'accent sur leur coordination, — se complaire à une pluralité de polices publiques ou secrètes, c'est se condamner à ne plus avoir de police. Voilà qui est tout aussi vrai pour l'armée, les finances, la diplomatie. Des commandements militaires dispersés, des administrations financières cloisonnées, et tout le monde s'occupant de négociations — voilà qui est rapidement mortel pour un Etat.

L'élection des hommes politiques selon le scrutin dit de la représentation proportionnelle consacre, avec la répartition politique des postes administratifs et la partition des services publics essentiels, la mort de l'Etat républicain. On n'a jamais assez réfléchi à la sagesse anglo-saxonne, qui refuse la représentation proportionnelle, mais la recommande aux autres. Les Anglais, à cet égard, sont des maîtres incomparables, et ils savent mieux que personne développer les mérites d'un scrutin dont ils ne veulent à aucun prix pour eux. Le mode de scrutin est destiné à assurer à l'Etat démocratique le gouvernement d'une majorité. *Se lancer dans la représentation proportionnelle, c'est fabriquer un scrutin en fonction des idéologies de partis, de leurs appareils et des combinaisons entre appareils.* La décadence est au bout du chemin, par grave détérioration de l'esprit qui doit présider au commandement de l'Etat.

Enfin *l'intégration,* c'est-à-dire le transfert de souveraineté. J'éprouve une grande estime pour les ministres de l'agriculture passés et l'actuel titulaire du poste. Mais il n'est pas digne de transformer un membre de gouvernement en avocat allant plaider devant un commissaire de Bruxelles. Au sommet de l'Etat, il y a des ministres qui commandent, et la coopération internationale, y compris européenne, est assurée par des négociations entre gouvernements à la fois maîtres de leur destin et conscients de leur solidarité. Substituer à un chef d'administration, responsable des affaires de son département, un plaideur devant un « expert » dont on ignore la motivation, dont la langue n'est peut-être pas la nôtre, et qui ne peut pas avoir le sentiment de sa responsabilité, c'est méconnaître les exigences profondes de l'autorité politique. Sans doute, dit-on, mais toutes les attributions de l'Etat n'ont pas la même valeur, et la fixation des règles d'un marché agricole ou d'une production industrielle n'altère pas la responsabilité en matière d'ordre public ! Cette vue est littéraire et superficielle. La confiance dans l'autorité de l'Etat ne se divise pas durablement. La coopération internationale, dont la responsabilité incombe à la seule diplomatie, ne doit, en aucune façon, altérer la capacité nationale de décider. La supranationalité tue l'Etat.

La tragédie Aldo Moro est la conséquence de trente années au cours desquelles les dirigeants de l'Italie ont régionalisé leur pays, ont souhaité les transferts de souveraineté, ont fait de la proportionnelle la loi de la politique, ont cloisonné leurs administrations essentielles et réparti les postes de l'Etat en fonction de loyalismes différentiels. Prenons garde en France, et ne nous laissons pas entraîner sur la pente fatale... Nous n'avons que trop tendance, de nos jours, à attaquer les fondements de l'Etat.

N'oublions jamais la leçon des siècles, que l'examen de la réalité nous rappelle chaque jour. La démocratie, garante de la liberté, ne subsiste qu'en respectant des lois fondamentales dont la première est un pouvoir politique assumant l'Etat, au nom de la nation. Démocratie, *liberté, Etat, nation — voilà qui forme un ensemble,* éclairé par le patriotisme et le civisme, autant que par l'esprit de justice et la volonté du bien public. Ecarter un de ces éléments, et notamment l'Etat, et avec l'Etat la nation, ce n'est pas faire courir un danger à la démocratie et à la liberté — c'est les condamner.

N'avais-je pas raison de dire, en commençant cet article, que ce rappel de vérités fondamentales ne ferait point plaisir à bien des esprits — qui se croient de fins politiques ?

MICHEL DEBRÉ.

● *« Un faux grossier »,* déclare la fédération de Paris du P.C.F. au sujet d'un *« prétendu numéro spécial mai 68 de* Paris-Hebdo ».

Elle rappelle que *Paris-Hebdo,* l'hebdomadaire qu'elle éditait, a interrompu sa parution le 28 avril dernier. En conséquence elle dénonce *avec indignation de tels procédés.*

M. DELBECQUE : en 1968, nous avons voulu changer de gouvernement.

Dans une interview publiée par le quotidien *l'Aurore* daté 13-14 mai 1978, M. Léon Delbecque, qui joua en mai 1958 à Alger un rôle essentiel dans le retour au pouvoir du général de Gaulle avant de se séparer de lui avec éclat, indique qu'en mai 1968, quelques-uns de ses amis et lui-même avaient songé pour « sauver la France » à une réédition du « plan Résurrection ». Ce dernier, rappelons-le, consistait à faire occuper les centres du pouvoir par l'armée et des groupes paramilitaires.

« A vingt-quatre heures près, déclare M. Delbecque, *nous avons failli nous intéresser de plus près à la situation générale. Il s'agissait non pas de refaire un 13 mai 1958, mais de sauver la France et les Français. »*

Mais « *pas derrière de Gaulle. Non. Pour nous, c'était terminé. Sauver la France ne voulait pas dire sauver de Gaulle. Ça signifiait changer de gouvernement, y compris de président de la République* ». Ce fut préparé « très sérieusement », poursuit M. Delbecque, et « *avec le concours de personnalités politiques (...) qui ont appartenu aux gouvernements qui se sont succédé depuis cette époque* ».

A la question : « Et certaines d'entre elles sont toujours en place ? » M. Delbecque répond : « *Oh ! oui... Et à des échelons très élevés.* » Il se refuse à citer des noms.

● *L'Union des Jeunes pour le Progrès (U.J.P.)* reste dans l'opposition, mais sans s'identifier toutefois aux partis socialiste et communiste, a expliqué M. Bernard Fournier, président au comité national du mouvement, qui a siégé les 13 et 14 mai à Brive.

Les responsables de l'U.J.P. ont sévèrement critiqué les *« plans Barre successifs »*. Pour eux, ce sont *« des mesures simplistes qui frappent les Français les plus déshérités »*. Ils reprochent également au président de la République de ne pas avoir de *« grands desseins pour la France »*.

En Corse

La vague de violence vise surtout les « continentaux colonialistes »

De notre correspondant

Ajaccio. — Depuis le début de l'année, une centaine d'attentats ont été commis en Corse. On estime que, durant les quatre premiers mois de 1978, leur nombre est supérieur d'environ 25 % à celui qui fut enregistré en 1977 pendant la même période. L'an dernier, on avait relevé 259 attentats, 36 % avaient été revendiqués soit par le Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.) qui visait des colonialistes, soit par le mouvement Francia, qui visait des cibles autonomistes ou nationalistes.

On peut donc penser que, en l'état actuel des choses, le record de 1976 (deux cent quatre-vingt-dix-huit attentats) sera assez largement battu en 1978. Les deux tiers environ de ces actions — c'est une constante depuis plusieurs années — relèvent du fait divers pur et simple : racket, rivalités commerciales, voire amoureuses... On a constaté que l'apparition de cette forme de règlement de comptes avait entraîné une diminution du nombre d'affaires devant les tribunaux, appelés à juger moins fréquemment des personnes ayant été physiquement aux prises.

Plus préoccupants sont les attentats de caractère politique, dont le nombre tend, depuis le début de l'année, à grossir. Les uns, revendiqués par le F.L.N.C. sont *« des actions anti-colonialistes »*. Leurs cibles, qui étaient naguère encore des édifices publics ou des établissements d'exploitation touristique, sont généralement aujourd'hui *« des lieux de travail ou d'habitation de Français représentant la colonisation par le peuplement de culture ou l'économie ».*

Motif : « *La France continue sa politique d'élimination du peuple corse et le remplacement des Corses par des Français.* » Les dégâts ne sont généralement pas importants mais les charges, variant de 100 à 500 grammes, sont maintenant déposées sur les portes palières. Les membres des professions médicales et paramédicales — d'origine continentale — semblent particulièrement visés, même s'ils sont alliés, par le mariage, à des familles corses.

Le F.L.N.C. déclare que la lutte du peuple corse n'est ni raciste ni xénophobe et qu'elle n'est pas dirigée *« contre le peuple français, qui est un peuple frère, s'il s'engage (...) à nous aider ».* Il précise cependant : *« Ceux qui s'engagent aux côtés du peuple corse et soutiennent son combat sont d'ores et déjà nos frères et notre libération sera aussi leur libération. Quant aux autres, ceux qui se refusent à comprendre qu'ils servent le colonialisme, qui croient continuer à abuser de l'hospitalité du peuple corse, ils doivent se déterminer : se préparer à quitter définitivement la Corse ou choisir d'être nos ennemis. »*

Une seule réponse à cette déclaration : celle d'un instituteur continental installé à Bastia depuis vingt-trois ans, militant syndicaliste connu, M. Henri Vergnes. Dans une lettre au *Provençal-Corse*, il écrit : *« Je dois, paraît-il, me déterminer et j'en suis bien incapable, ne sachant dans quelle catégorie me ranger. Suis-je déjà votre frère de combat, et votre libération sera-t-elle aussi la mienne, auquel cas, citoyen à part entière, je peux demeurer en Corse. Suis-je, sans le savoir, un serviteur du colonialisme, auquel cas je dois quitter la Corse, ce qui me déplairait ; soit devenir votre ennemi, ce que je ne veux pas. Suis-je simplement coupable d'être né ailleurs et, pour expier ma faute, condamné au départ ? Une réponse faciliterait mon choix et éventuellement celui de nombreuses personnes. »*

Les autres attentats, moins nombreux, visent des autonomistes connus. Mais les dégâts causés dans ce cas sont généralement plus importants. Ils n'ont fait cette année l'objet d'aucune revendication particulière, mais le mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.) en accuse le Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie (FRANCIA) qualifié d'officine *« de barbouzes tricolorisants ».*

La section d'Ajaccio de l'U.P.C. déclare : *« Le peuple corse peut ainsi juger de la valeur de ceux qui se veulent les dépositaires exclusifs de la présence de la Corse en France : quelques repris de justice continentaux et corses, grassement rétribués et manipulés par quelques hauts fonctionnaires de l'Etat en mal de fascisme. (...) »*

Tel est le climat actuel de la Corse à moins d'un mois du voyage du président de la République. Il est, pour la plupart des observateurs, dans la nature des choses, puisque aussi bien la radicalisation du combat des uns répond à celle des autres. Jusqu'où conduira l'escalade ? C'est une question angoissante à laquelle personne ne se hasarde à apporter une réponse.

PAUL SILVANI.

Chez un militant autonomiste

UN MILLIER DE CHÈVRES PÉRISSENT ÉGORGÉES OU CARBONISÉES DANS UN HANGAR

Un nouvel attentat à l'explosif, visant un bureau local de l'Agence nationale pour l'emploi, a été commis dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 mai à Corte en Haute-Corse. La charge explosive déposée sur le rebord d'une fenêtre n'a causé que des dégâts peu importants.

Par ailleurs, au cours de la même nuit, un hangar abritant un millier de chèvres appartenant à un militant autonomiste, M. Dominique Capretti, a été incendié à Ciamannacce, en Corse-du-Sud. La totalité des bêtes ont péri. Selon les premières constatations des gendarmes un grand nombre d'entre elles auraient été égorgées avant que le feu soit mis.

M. Dominique Capretti a été militant de l'ex-Action pour la renaissance de la Corse (ARC), mouvement animé par les frères Simeoni. Il avait été condamné le 2 septembre 1975 à deux mois de prison par le tribunal correctionnel d'Ajaccio pour un incident, survenu juste avant l'affaire d'Aleria, entre autonomistes et gendarmes mobiles. Par la suite, le tribunal correctionnel de Lyon le condamna à un an de prison pour sa participation, le 7 septembre 1976, à la manifestation des transporteurs routiers qui avait précédé le plasticage par un commando du Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.) du Boeing-707 d'Air France sur l'aéroport d'Ajaccio.

On apprenait en fin de matinée, ce lundi 15 mai, que deux autres attentats avaient été commis dans la nuit de dimanche à lundi en Haute-Corse, visant l'un un immeuble à Cazamozza, l'un un magasin de matériel agricole à Castellane-di-Casinca.

UNE ÉLECTION CANTONALE

LOT-ET-GARONNE : CANTON DE MONFLANQUIN (1er tour).

Inscr., 4 196 ; vot., 3 025 ; suffr. expr., 2 994. MM. Yves Balségur, sans étiq., 1 441 voix ; Maurice Caumières, P.S., 1 062 ; Lucien Vergnaud, P.C., 491. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de René Andrieu, divers gauche, président du conseil général depuis mars 1976, récemment décédé. René Andrieu avait été réélu conseiller général au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 618 voix contre 339 à M. Bertrand, P.C.]

M. Fiterman juge « inquiétants et révélateurs » les propos tenus à Rome par M. Peyrefitte

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, qui représentait le gouvernement français à la cérémonie religieuse célébrée en hommage à la mémoire d'Aldo Moro, a déclaré, samedi 13 mai, à Rome, que la France risquait, un jour, de se trouver confrontée à un « défi » semblable à celui qui a été lancé à l'Italie : *« Mais il ne faut pas attendre que les événements se produisent pour y répondre ; c'est pourquoi nous réfléchissons à des parades possibles à des événements que nous n'avons pas encore connus »,* a-t-il indiqué. *« Il y a des gens qui se conduisent comme des barbares des nouveaux temps,* a ajouté M. Alain Peyrefitte. *Ces barbares, vivant au cœur de notre société, sont en quelque sorte l'efflorescence de cette société, comme si elle les produisait elle-même... »*

Rappelant les manifestations d'étudiants qui avaient eu lieu en Italie en 1968 avant les événements de mai en France, le garde des sceaux a souligné : *« On a toujours tendance à penser que ce qui arrive aux autres ne nous arrivera pas, mais cela peut très bien nous arriver. ».*

Ces propos ont été jugés *« aussi inquiétants que révélateurs »* par M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du P.C., qui a déclaré, dimanche 14 mai, au Vaudreuil, au cours d'une fête organisée par la fédération communiste de l'Eure :

« Où veut donc en venir ce prophète du désordre avec ses déclarations romaines ?

» La question mérite d'autant plus d'être posée que M. Peyrefitte a aussi déclaré que, à son avis, c'est le rapprochement entre démocratie chrétienne et parti communiste qui, en creusant un vide dans l'opposition, pouvait expliquer le terrorisme. En somme, M. Peyrefitte se sert du crime des Brigades rouges comme argument pour s'attaquer à la large alliance des forces démocratiques en train de s'affirmer, dans des conditions qui sont celles de l'Italie. M. Peyrefitte montre le bout de l'oreille. »

UN COLLOQUE SUR LA DÉCISION PARLEMENTAIRE ET L'INFORMATIQUE

L'ordinateur est-il susceptible de modifier les conditions du débat politique ?

De quelle aide peuvent être, grâce à l'informatique, les « modèles » et les « banques de données » économiques, pour les responsables des choix de politique économique et budgétaire ? C'est pour apporter à cette question des éléments de réflexion, à défaut d'une réponse définitive, que l'IRIA (Institut de recherches d'informatique et d'automatique), créé en 1967 dans le cadre du plan calcul, avait organisé un colloque qui vient d'avoir lieu successivement au Sénat et à l'Assemblée nationale.

En ouvrant les travaux, M. Alain Poher, président du Sénat, a rappelé que les parlementaires ont désormais accès aux données législatives et jurisprudentielles du centre d'information juridique, au système d'information conjoncturelle et au système de comptabilité nationale de l'INSEE, ainsi qu'au fichier de la C.E.E. Il a indiqué que M. Raymond Barre a récemment adressé une lettre aux présidents des deux Assemblées dans laquelle il évoquait la possibilité, selon des modalités à définir, de permettre aux parlementaires d'utiliser les « modèles » économiques, destinés aux prévisions et capables de simulations.

Dans la présentation qu'il devait faire du colloque, M. André Danzin, directeur de l'IRIA, a relevé « *l'humilité* » qui vient, a-t-il expliqué, « *de notre incapacité instantanée à garantir les solutions qui simplifieraient la complexité* [des problèmes actuels] *sans en donner une image déformée et donc dangereuse et de notre impuissance à proposer des formules peu coûteuses et entièrement transparentes à des non spécialistes* ». Il a fait part également de « *l'optimisme* » que lui inspire « *la rapidité du progrès des techniques* » dans le domaine de l'informatique et de l'automatique.

Au cours des exposés techniques, destinés à faire le point sur les recherches en informatique, susceptibles d'intéresser les parlementaires, M. Pierre Nepomiastchy, ingénieur de recherche à l'IRIA, a été amené à présenter le projet intitulé *Moduleco*, dont il a la responsabilité. L'objectif de ce projet est de développer un système informatique nouveau destiné aux économistes et dont l'ambition est de répondre au mieux aux exigences de diffusion, d'adaptation, d'utilisation et de souplesse. Constitué par un ensemble de personnes chargées par leurs institutions respectives (dix-neuf actuellement dont l'INSEE, l'IRIA, les universités de Grenoble, Lyon et Paris-IX) d'étudier l'intérêt du projet, le club Moduleco pourrait accueillir des représentants du Parlement.

Un exposé de M. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, directeur de la Documentation française, sur l'utilisation déjà très poussée de l'informatique par le congrès des Etats-Unis a servi d'introduction au débat de clôture du colloque. A la question de savoir si l'aide apportée aux parlementaires par l'informatique est réelle, M. Crémieux-Brilhac remarquait que la prolifération des documents de toute nature et le besoin croissant d'informations exprimé par les parlementaires rendent nécessaire le recours à l'informatique pour organiser « *une intendance documentaire* ». Il a ajouté à cette exigence « technique » une exigence « politique » : assurer au législatif le plein exercice de ses pouvoirs face à l'administration.

M. Edgard Pisani, sénateur socialiste de Haute-Marne, est revenu sur ce point en estimant que « *l'une des raisons de l'appauvrissement du débat parlementaire est la diminution de la compétence du parlementaire* ». Les informations dont dispose l'élu faisant défaut, le débat est, selon lui, devenu « *mythologique entre celui qui sait et celui qui ne sait pas* » : « *Nous attendons,* a-t-il ajouté, *des moyens informatiques qu'ils égalisent le débat.* »

En conclusion des travaux, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a insisté sur la nécessité de définir l'attente des parlementaires et l'aide qui peut leur être fournie en matière informatique. Assurant que « *aucun ordinateur, aucun système ne peut se substituer à la décision personnelle de l'élu* », il a mis l'accent sur le profit que peut tirer le Parlement de l'informatique et plus particulièrement de l'informatique documentaire. Il a cité à ce propos les possibilités offertes dans le contrôle de l'application des lois et la mise sur pied de répertoire des cinq cent cinquante mille documents qui constituent le fichier législatif et réglementaire des services du premier ministre.

Le colloque constituait une première prise de contact entre les informateurs et les utilisateurs potentiels que sont les parlementaires. On peut regretter l'absence quasi totale des députés et des sénateurs aux travaux, exception faite de M. [illegible] participant actif et cur[illegible] et d'une demi-douzaine d'é[illegible] qui n'ont porté aux débats qu[illegible] attention passagère.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le Monde

société

Pour le cinquantième anniversaire de leur mouvement

Plus de cent mille « jocistes » sous la pluie

A midi, c'était le succès. Arrivés de toutes les régions de France, des centaines de cars achevaient de déverser, sur les pelouses fraîchement tondues du parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), les dernières vagues de participants au grand rassemblement du cinquantième anniversaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (J.O.C.F.). Dimanche 14 mai, ils étaient des dizaines de milliers, plus de cent cinquante mille affirmaient les organisateurs. A 17 heures, la fête tournait court, en même temps que crevaient les premiers nuages. Sous les trombes d'eau qui s'abattaient deux heures plus tard, le vert gazon se changeait en un immense bourbier. Et les organisateurs décidaient d'annuler les concerts de Catherine Ribeiro, du groupe Ange et de quelques autres, prévus pour la soirée.

Pourtant, elle ne manquait ni d'enthousiasme ni de ferveur, cette foule qui, la journée durant, sillonnait les différents « quartiers » de la fête. Foule joyeuse des militants, dont elle couronnait plusieurs mois d'efforts. Foule émue d'« anciens », revenus aux sources de leur engagement politique ou syndical.

Au stand de la Lorraine, on parlait de la crise de la sidérurgie. A celui de la Bretagne, de la marée noire. Au-dessus des photos prises entre Portsall et l'aber Benoit, un titre : *« Plus jamais ça. »* Un peu plus loin, une caricature de M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., penché, en uniforme militaire, sur une carte d'état-major où l'on distingue plusieurs lignes de défense « anti-revendications ». Sur un autre panneau, la courbe du chômage en Bretagne depuis dix ans. Une courbe qui ne cesse de grimper.

Au quartier international, le stand du Chili fait face à celui de l'Argentine. Deux photos résument le combat de la JOC dans ce pays. La première représente le général Jorge Videla, chef de l'Etat, décorant la Vierge Marie en signe de gratitude ; la seconde est celle d'un cadavre anonyme, dans une rue de Buenos-Aires. Le 11 décembre 1975, Jose Serapio Palacios, militant de la JOC, était enlevé à la sortie de son domicile. On est sans nouvelles de lui depuis.

Sur le podium central a lieu la célébration de l'Eucharistie, présidée par Mgr Michel Vial, évêque de Nantes. La foule est recueillie, silencieuse, imposante, la liturgie réduite à quelques gestes simples. Des militants s'avancent. On entend une voix étranglée : *« Toute ma vie je serai ouvrière spécialisée. »* Soutenue par le son lourd d'un piano, la foule chante : *« Compagnon de colère, compagnon de combat, toi qui ne comptais pas, tu vas pouvoir le porter le chiffon rouge de la liberté. »* Aubes blanches et étoles écarlates, les prêtres donnent la communion.

Au quartier officiel, les délégations se succèdent. Accompagné de M. Charles Piaget, leader de la C.F.D.T. chez Lip, M. Edmond Maire salue son homologue de la C.G.T. par un *« Bonjour Georges ! »*. On aperçoit M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C.F., qu'accompagne une importante délégation communiste. Les socialistes arrivent à leur tour : M. Michel Rocard, très bronzé, Mme Edith Cresson, très élégante. Hormis une rencontre fortuite devant le buffet, les deux délégations s'ignoreront.

Les communistes repartiront avant l'arrivée de Mgr Marty, qui le matin à Notre-Dame avait déclaré :

« Les évêques membres de la commission épiscopale du monde ouvrier sont présents à La Courneuve. Ils représentent l'épiscopat. Leur participation revêt à mes yeux une grande signification : elle est le signe que personne ne doit se sentir exclu ou marginalisé dans l'Eglise pour des considérations sociales ou politiques. Les jeunes de la JOC ont leur place dans l'Eglise, même si certaines de leurs prises de position peuvent y faire naître des tensions avec d'autres chrétiens vivant la même foi dans une autre culture. (...) Ces jeunes ne sont pas toute l'Eglise. Ils ne sont même pas toute l'Eglise en monde ouvrier. (...) Il est une exigence que je leur rappelle : comme tout autre groupe social, ils doivent sauvegarder l'originalité de la foi chrétienne dans sa radicalité et sa vigueur. L'Evangile ne se négocie pas. Il ne se taille pas à la mesure de nos idées et de nos analyses. »

Un peu à l'écart, derrière le stand des apprentis, Bernard Lavilliers, tout de noir vêtu, plaque son premier accord de guitare. Authentique « prolo », entré à l'usine à seize ans, il chante avec son cœur et ses poings. Au premier rang, les yeux mi-clos, une fille bat la mesure de ses longs cheveux noirs. Une pluie fine commence à tomber. Très vite, elle chassera invités et participants sous les chapiteaux. Déçus, épuisés par une nuit de car et huit heures de fête, des gamins dorment du sommeil du juste, tandis que s'improvisent farandoles et chansons.

A 21 heures, quand la pluie cessera, la scène centrale sera pratiquement inutilisable. Après quelques hésitations, on y projettera un montage audio-visuel, qui, sur écran géant, illustre les grandes lignes de la « charte de la Jeunesse ouvrière », discutée, amendée depuis plusieurs mois par les cent soixante-mille adhérents du mouvement. — B. L. G.

LA CHARTE DE LA JEUNESSE OUVRIÈRE

« J'accuse cette société capitaliste sans avenir »

Diffusée, dimanche 14 mai, à deux cent mille exemplaires, la Charte de la jeunesse ouvrière accuse « *cette société capitaliste sans avenir, libérale pour ceux qui possèdent tout et tous les pouvoirs ; avancée, pour accroître sans fin les profits d'une minorité de privilégiés* ». « *Ce système international d'exploitation*, ajoute la charte, *s'oppose à tous nos intérêts et toutes nos libertés.* »

Avec la J.O.C. et la J.O.C.F., proclame le texte, « *j'ai rejoint le combat pour une autre vie. J'ai le droit de vivre et de travailler au pays. Je veux exercer un emploi utile dans les meilleures conditions (...). J'ai le droit à un salaire pour vivre, être indépendant. Je veux une véritable éducation nationale qui donne accès à une formation générale et professionnelle, et à la formation permanente. J'ai le droit à la santé par le développement de la prévention, de la recherche, de l'éducation* ».

Abordant les problèmes du cadre de vie, la charte insiste sur « *le droit à des logements, des équipements collectifs, des transports de qualité et accessibles à tous* ». Elle ajoute : « *Je veux des temps libres, j'ai le droit aux vacances : pour avoir le temps de vivre ensemble, pour accéder aux activités sportives, culturelles et artistiques. Je veux l'extension des libertés, d'information, d'expression, d'associations syndicales et politiques. Je veux le développement et la garantie de tous les droits donnant à tous la possibilité de décision et de contrôle sur ce qui les concerne. Je veux la paix entre les peuples, scellée par des rapports égalitaires et une solidarité internationale réelle. Je veux une vie où tous et toutes, sans discrimination de sexes ou de races, participent pleinement à la construction et à la libération du monde.* »

Après avoir détaillé ces revendications, le texte proclame : « *Jeunesse ouvrière, avec tout ton peuple en lutte pour le socialisme, tu es à l'aube d'une vie nouvelle.* » Il ajoute : « *Dans cette marche, Jésus-Christ t'invite à croire en l'avenir de l'homme, de tous les hommes.* »

AU CONGRÈS DE L'UNION DES ATHÉES

« Si l'homme existe, Dieu n'existe pas »

estime M. Francis Perrin

A chacun sa Pentecôte, anniversaire de la fondation de l'Eglise : à La Courneuve, cent mille jeunes ouvriers de la Jeunesse ouvrière chrétienne chantent leur foi en l'Esprit qui, selon la tradition, descendit ce jour-là sur les apôtres au cénacle. A France-Culture, la Libre pensée cite Voltaire ironisant sur le « pigeon » qui féconda la « charpentière » et sur les prêtres impurs qui consacrent des centaines d'hosties où Jésus est « réellement présent » avant d'aller... vider leurs entrailles. Au spirituel auteur de *Candide* tout n'est-il pas permis ?

A Paris toujours — Paris la multiple — l'Union des athées (03330 Bellenaves) a réuni son congrès annuel en présence d'une centaine de personnes venues de France, de Belgique, de Suisse, du Luxembourg et du Canada. Pour la deuxième fois depuis cinq ans qu'il est président d'honneur de ce mouvement (931 adhérents), M. Francis Perrin, membre de l'Institut, a présidé cette manifestation aux côtés de M. Albert Beaughon, président, de M. Dalian, vice-président de la Libre pensée, de M. Louis Gabriel, écrivain, etc. (1).

Pour le président Beaughon, la prétention des croyants a créditer le christianisme de toutes les valeurs humaines profondes « *confirme son caractère orgueilleux, vaniteux, dominateur et arrogant. Le christianisme n'est qu'un instant*, a-t-il ajouté, *dans l'histoire de l'humanité* ».

M. Francis Perrin, quant à lui, affirme qu'« *aucun Dieu n'existe. Il est déraisonnable d'employer ce mot. L'absence de Dieu ne représente pas un amoindrissement. L'homme tire sa dignité de sa responsabilité. Reporter à Dieu nos activités n'est pas convenable. Sartre a eu raison de dire* « Si Dieu existe, l'homme n'existe pas ; mais si l'homme existe, Dieu n'existe pas. »

« *Pourtant*, ajoute-t-il, *je ne me satisfais pas de l'affirmation de Jacques Monod selon laquelle l'évolution est une conséquence du hasard et de la nécessité. Mais si un Dieu présidait à l'évolution, il aurait été bien négligent d'avoir attendu des centaines de millions d'années pour arriver jusqu'à l'homme.* »

A signaler enfin que l'Union des athées continue à revendiquer vigoureusement un temps d'antenne à la télévision.

HENRI FESQUET.

(1) Son livre le plus récent est *Saint-Paul ou les illusions chrétiennes*. Edition spéciale de l'auteur, 4, rue de la Grande-Chaumière, 75006 Paris, 69 F.

Le pèlerinage de l'abbé Coache à Lourdes

LE DIRECTEUR DES SANCTUAIRES DE LOURDES A PORTÉ PLAINTE POUR VIOLATION DE DOMICILE

De notre correspondant

Lourdes. — Le pèlerinage traditionaliste organisé à Lourdes par l'abbé Coache pendant le week-end de la Pentecôte a réuni six cents personnes. Il a entraîné, comme il était prévisible, divers incidents consécutifs à l'interdiction de ce rassemblement contestataire par l'évêque de Lourdes et les responsables des sanctuaires.

Dès samedi 13 mai, les pèlerins s'étant rassemblés devant la statue de la Vierge couronnée sur l'esplanade du Rosaire ont été priés par haut-parleurs de se retirer. Un autel de plein air a été édifié par les partisans de l'abbé Coache sur les prairies au-delà du Gave qui se trouvent en face de la grotte. C'est dans cette enceinte qu'ont été célébrées diverses cérémonies.

Des brancardiers veillaient à interdire l'accès de la grotte. Néanmoins leur vigilance a été déjouée par les traditionalistes, qui ont réussi à dresser un autel de fortune. Le Père Bordes, recteur des sanctuaires de Lourdes, a déposé plainte auprès du commissaire de police pour non-respect des prescriptions réglementaires, le domaine de la grotte étant privé.

L'abbé Coache a mis à profit sa présence à Lourdes pour annoncer officiellement son projet de créer une ligue nationale de jeunes filles, d'un caractère spirituel, dont il a précisé qu'elle n'entendait pas concurrencer les mouvement d'Action catholique.

LE CARDINAL BERTOLI ÉVOQUE « LA DÉCOMPOSITION DU TISSU ECCLÉSIAL »

Le cardinal Paolo Bertoli, de la Curie romaine, ancien nonce à Paris, était l'hôte, dimanche 14 mai, de Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg. Dans une homélie prononcée à la cathédrale, le prélat a déclaré notamment : « *L'Eglise a besoin de l'animation et de la réanimation de l'Esprit-Saint contre l'inertie, l'amoralisme, voire la décomposition du tissu social, civil et aussi ecclésial.* » « *Une Eglise affaiblie par une hémorragie sans précédent de fidèles, de vocations sacerdotales et religieuses*, a-t-il ajouté, *une Eglise contestée du dehors et attaquée du dedans comme non prophétique, ou, à l'opposé, comme hérétique et révolutionnaire, une Eglise fissurée ou déchirée en factions réciproquement intolérantes.* »

DROGUE

OVERDOSES MORTELLES

Trois personnes sont mortes des suites d'abus de drogue au cours de la dernière semaine.

Le 7 mai, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), un jeune homme, âgé de dix-neuf ans, est décédé des suites d'un abus d'héroïne. Trois jours plus tard, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), un jeune drogué, âgé de vingt ans, a trouvé la mort dans des circonstances analogues, mais l'on ignore quelle substance en est à l'origine. Enfin, à Lille (Nord), un jeune homme, âgé de dix-neuf ans, a succombé le 9 mai après avoir absorbé des comprimés injectables de Palfium ; un autre Lillois âgé de vingt et un ans, était mort, le 27 avril, dans des circonstances identiques.

● *L.S.D. et haschisch à Nantes.* — Deux mille doses de L.S.D. et de haschisch ont été saisies à Nantes (Loire-Atlantique) dans la chambre d'un lycéen de seize ans. Ce dernier a été laissé en liberté, mais quatre pourvoyeurs et un revendeur ont été déférés au parquet et écroués le 13 mai.

● *Le « cerveau » de l'affaire von Opel arrêté ?* — La police bavaroise a arrêté, à la fin de la semaine dernière, à Munich, un homme susceptible d'avoir joué un rôle important dans le réseau de trafic de drogue démantelé en juillet 1977 à Saint-Tropez (Var), avec l'arrestation de sept personnes, parmi lesquelles Mlle Maria-Christina von Opel (*le Monde* du 6 juillet 1977). L'homme, qui se fait appeler William de Fontock, serait, en réalité, selon M. Guy Bellocq, juge d'instruction à Draguignan chargé de l'affaire, M. Alexandre Kottnow, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour trafic de drogue et d'armes.

● *Monument profané en Dordogne.* — Des inconnus ont profané le cénotaphe de la Résistance de Périgueux au cours de la nuit du 13 au 14 mai. Ils ont enlevé tous les souvenirs, dont une urne contenant de la terre recueillie dans plusieurs camps de concentration et apportée, le 7 mai dernier, par le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Maurice Plantier, lors du Congrès national de la Résistance. Ces divers objets devaient être retrouvés, le jour suivant, dans les bois de Saint-Vincent-de-Connezac (Dordogne).

SCIENCES

LE SATELLITE O.T.S. A ÉTÉ MIS SUR ORBITE GÉOSTATIONNAIRE

Le satellite européen expérimental de télécommunications O.S.T., qui a été lancé de Cap-Canaveral dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 mai (*le Monde* du 13 mai), a été placé, samedi, sur orbite géostationnaire à environ 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur. Il a correctement déployé ses panneaux de cellules solaires et se comporte parfaitement.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le meurtre d'Henri Curiel et l'article de Georges Suffert

La presse a-t-elle contribué, en particulier par la publication, dans « le Point » du 21 juin 1976, d'une « enquête » de Georges Suffert intitulée « Le patron des réseaux d'aide au terrorisme », à diffuser d'Henri Curiel, assassiné à Paris le 4 mai, une image inexacte qui aurait pu inspirer ses meurtriers ? La polémique qui s'est développée sur ce thème après la mort du militant révolutionnaire apatride d'origine égyptienne se prolonge dans la presse hebdomadaire.

Olivier Chevrillon consacre son éditorial du *Point* à expliquer et à justifier l'attitude et les propos passés de Georges Suffert. Sous le titre « Journalisme et terrorisme », Olivier Chevrillon écrit : « *Il y a plus de deux ans, Georges Suffert apprend l'existence d'un groupe clandestin qui se serait infiltré dans des activités — fort honorables et régulières — d'aide au tiers-monde. En fait, ce groupe offrirait cachettes et filières d'évasion à des mouvements terroristes. Notre collaborateur, au début, est sceptique. Il poursuit son enquête, rencontre plusieurs des personnalités officiellement en charge de ces affaires — qui sont secrètes par définition — ainsi que des hommes qui ont travaillé à un moment ou à un autre avec Henri Curiel. Enfin, Suffert rassemble un faisceau de présomption — à notre avis graves et concordantes — sur la nature de l'engagement d'Henri Curiel. Et* le Point *publie l'enquête.* »

Pour Olivier Chevrillon, « *le journaliste indifférent aux effets de ses écrits serait irresponsable. Mais le journaliste ne peut pas prendre en charge toute la violence et tout le mystère du monde. Il lui faut coller à l'information, et la dire, comme s'il vivait sur une planète raisonnable. C'est ce qu'a fait Georges Suffert* ».

Conclusion : « *Il y a confusion* » lorsque « *Mme Curiel accuse maintenant en quelque sorte notre journal de complicité d'assassinat. Sa douleur, à coup sûr, explique et excuse ce débordement.* »

« *Laisser entendre* » que « *l'article de Suffert aurait joué un rôle dans le meurtre de Curiel* », c'est, selon Olivier Tudd, « *perdre son sang-froid* ». L'éditorialiste de l'*Express* dresse d'Henri Curiel le portrait d'une personnalité complexe : « *Juif, Egyptien, apatride, emprisonné, libéré, ayant longtemps vécu dans la clandestinité, monde où les faux passeports et les vrais revolvers, les mots et les mains sales, le sérieux et le tragi-comique se mêlent, accepté par beaucoup de personnalités religieuses et rejeté par autant de partis, il n'était pas transparent.* »

Il conclut en forme de question : « *Avec des mots, Georges Suffert a été très loin. Tant que certains dossiers officiels et officieux resteront fermés ou protégés, comment trancher ? Mais jusqu'où Henri Curiel a-t-il été, lui, avec des actes ?* »

Point de doute en tout cas pour le pasteur Georges Casalis qui s'adresse solennellement à Georges Suffert dans *Témoignage Chrétien* : « *S'il vous reste quelque trace d'authenticité évangélique, ce dont je ne saurais douter, vous n'aurez pas assez de ce ce qui vous reste à vivre pour amèrement regretter les calomnies publiées par vous dans* le Point, *il y a tantôt deux ans. Henri Curiel n'est pas à plaindre : il a vécu jusqu'au bout dans la fidélité à ses convictions, et c'est pour elles qu'il est mort. Vous les avez toutes honteusement et — comme il apparaît aujourd'hui — criminellement trahies. Plus encore pour vous que pour eux, j'espère qu'échapperont aux assassins les autres militants que vous avez désignés à leurs coups.* « Ce n'est pas ce que j'ai voulu », *direz-vous. Vous avez eu hélas ! des lecteurs qui vous ont pris au mot.* »

Une réunion des employés de jeux à Nice

L'Europe des « tapis verts » est en marche

De notre correspondant régional

Nice. — L'Europe des « tapis verts » est à son tour en marche. Longtemps restée l'apanage de la France, l'organisation des jeux dans les cercles et casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques s'est en effet généralisée ces dernières années dans plusieurs pays européens, où elle s'était heurtée auparavant à des considérations d'ordre moral. En Hollande, trois établissements se sont ouverts depuis 1976 et un quatrième devrait être créé prochainement. En Allemagne, seul le Land de Sarre n'a pas encore autorisé les jeux sur son territoire mais s'apprête à le faire comme les autres Länder. En Espagne, dix-sept casinos sont programmés à partir de juillet, et la Grande-Bretagne a elle aussi légalisé récemment les jeux d'argent.

Ce phénomène, ainsi que l'application depuis l'an dernier dans les casinos français des dispositions relatives à la libre circulation des travailleurs au sein de la C.E.E., ont incité le Comité international des syndicats des établissements de jeux — dépendant de la Fédération internationale des employés et techniciens (F.I.E.T.) — à tenir à Nice les 10 et 11 mai sa première réunion, à laquelle participaient les représentants de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Italie, de Monaco et de la France (1). Au centre des débats : les problèmes de la répartition des pourboires, les contrats de travail, l'ouverture de la profession aux femmes.

Sur les pourboires versés par la clientèle et qui constituent le revenu exclusif des employés de jeux, l'unanimité s'est faite pour que l'intégralité en revienne au personnel collecteur, ce qui n'est pas le cas actuellement en Autriche. En France, où les modalités de répartition sont déterminées par convention entre employeurs et employés, la quote-part abandonnée au personnel des jeux par la direction est généralement de 75 %, avec une exception notable au casino Ruhl, de Nice, où elle n'est que de 50 %.

Les employés des jeux se sont prononcés, d'autre part, pour des contrats de travail à durée indéterminée offrant une meilleure sécurité de l'emploi que les contrats à temps qui sont notamment la règle en France. Quant à l'ouverture de la profession aux femmes, les employés de jeux y sont apparemment plus que réticents, bien que sur le plan syndical ils repoussent toute discrimination. Des croupiers féminins existent déjà pourtant en Grande-Bretagne, en Hollande, en Suisse — où seule la boule est autorisée — et bientôt dans le nord de l'Allemagne.

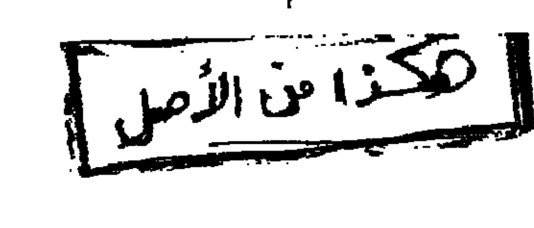
Le comité a d'autre part adopté à l'unanimité une motion dans laquelle il a exprimé sa solidarité aux employés du Palais de la Méditerranée à Nice, « *en lutte pour le maintien de leur emploi* ». Evoquant l'affaire des croupiers indélicats du Ruhl (2), M. Marc Blondel, secrétaire général de la fédération des employés et cadres F.O., a admis qu'un employé des jeux pouvait parfois se laisser tenter, mais, a-t-il souligné, il est aussitôt rejeté par l'ensemble de ses collègues.

« *Lorsqu'un grand nombre d'employés fraudent, cela ne peut se faire sans la complicité, l'incompétence ou la négligence de l'encadrement.* » M. Blondel a vivement critiqué enfin le P.-D.G. du Ruhl, M. Jean-Dominique Fratoni, « *qui veut*, a-t-il déclaré, *remettre en cause les conventions collectives et les conventions particulières qui règlent les modalités de rémunération des employés.* »

GUY PORTE.

(1) Le comité groupe également les représentants de six autres pays : Grande-Bretagne, Irlande du Nord, Belgique, Luxembourg, Malte et Suisse.

(2) Trois nouvelles inculpations — qui portent à vingt et une le nombre de personnes impliquées dans l'affaire — sont intervenues au cours des derniers jours.



LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE MESRINE

Libres opinions

Le défi

par MICHEL JEOL (*)

EN mai 1977, dans un décor un peu théâtral qui donnait davantage encore de relief au personnage, j'ai assisté en simple spectateur à l'interminable procès de Jacques Mesrine devant la cour d'assises de Paris. J'eus alors le sentiment qu'un malfaiteur de cette envergure réservait de bien mauvaises surprises à une institution judiciaire dont je connaissais le délabrement. J'imaginais mal, à la vérité, que cet homme si sûr de lui et si fortement campé devant ses juges dans un costume de ville bien coupé supporte très longtemps l'univers rétréci et l'uniforme étriqué d'un prisonnier ordinaire

En franchissant une nouvelle fois les murs de sa prison, Mesrine n'a pas seulement donné une preuve supplémentaire de ses talents, il a lancé un défi à la justice et, à travers elle, à l'ensemble de notre société. Son évasion dépasse le fait divers, c'est un événement qui nous concerne tous.

Les Français sont partagés entre l'indignation et la crainte. Ils n'ont pas compris qu'on ait laissé « filer » si rapidement l'homme présenté voici quelques mois comme l'ennemi public n° 1.

Les gens de justice céderaient plutôt à un sentiment de découragement ou de trouble. Découragement d'une police qui a déployé tant d'énergie pour arrêter Mesrine à deux reprises : en vain. Découragement d'une magistrature qui a instruit tant de procédures et jugé tant de procès : en vain. Trouble d'une administration pénitentiaire dont les mesures de « haute sécurité » ont été si aisément déjouées, avec d'évidentes complicités de l'intérieur. Trouble d'un barreau qui sent également peser sur certains de ses membres une grande suspicion...

Quant aux pouvoirs publics, ils se trouvent interpellés par l'opinion sur le thème de la sécurité. Et cette interpellation est d'autant plus brutale qu'ils ont — bien imprudemment — contribué à développer dans la population un sentiment d'insécurité que ne justifiait pas toujours l'état réel de la délinquance.

⁂

Nos gouvernants, jusqu'au niveau le plus élevé, ont perçu l'impact politique de l'évasion de Jacques Mesrine et annoncé que seraient prises prochainement les mesures propres à « rendre impossible le renouvellement de tels faits ». Le caractère quelque peu laconique de ces déclarations conduit à s'interroger sur ce qu'il convient de faire... et de ne pas faire. Au cours des dernières années, en effet, nos prisons ont été le théâtre d'un certain nombre d'incidents ou de révoltes qui ont suscité, chaque fois et dans la précipitation, leur lot de réformes. A défaut d'avoir résolu la crise pénitentiaire, cette période d'improvisation a au moins le mérite de fournir beaucoup d'enseignements sur ce qui doit être évité.

Une première erreur serait de substituer à une recherche sérieuse des défaillances individuelles une politique de « boucs émissaires » destinée — comme après l'évasion de Robin, en 1964 — à apaiser la vindicte publique ou l'ire du prince.

Il ne faudrait pas davantage se contenter d'annoncer des « réformes » qui, si elles voient jamais le jour, — que sont devenus les multiples projets de textes présentés aux Français comme autant de garanties de leur sécurité ?, — ne résoudront pas les vrais problèmes et auront seulement pour objet de temporiser et de rassurer les esprits.

Il serait plus grave encore, sous la pression d'une opinion inquiète, d'assimiler à Mesrine les trente-trois mille autres détenus et de remettre en cause — comme on l'a déjà fait à la suite de quelque crime spectaculaire commis par un permissionnaire ou un libéré conditionnel — toute une politique pénitentiaire qui a déjà tant de mal à atteindre les objectifs d'individualisation et de réinsertion sociale officiellement fixés depuis 1945.

Car le problème posé par l'évasion de Mesrine ne concerne qu'une faible proportion de prisonniers : ceux qui, par leur insertion dans la délinquance, leur détermination, leur organisation et leurs moyens financiers sont capables de résister, de corrompre, de déborder l'appareil pénitentiaire. C'est pour ceux-là seulement que peut se justifier un régime de sécurité renforcée. Encore faudrait-il en définir les conditions d'application pour éviter d'en faire un instrument disciplinaire, une sorte de second « mitard » : en préciser le contenu pour ne pas « fabriquer des fauves » ; en délimiter les incidences sur les rapports avec l'extérieur, notamment avec la défense, dont les droits doivent être respectés.

⁂

Comme tout ce qui touche aux libertés des citoyens — fussent-ils détenus ou étrangers, — ces questions ne relèvent pas du décret ou de la circulaire, mais de la loi. Elles doivent faire l'objet devant le Parlement d'un large débat public que le Sénat n'a pas voulu escamoter lorsque, tout dernièrement, il a refusé de voter à la sauvette un « cavalier » législatif inséré dans un texte de procédure pénale et destiné à légaliser, après coup, l'existence des « quartiers de haute sécurité ». Il faut reprendre ce débat — si l'on ne peut attendre la révision du code pénal — dans le cadre d'une vaste réforme de l'exécution des peines, où seraient redéfinis les différents éléments de l'institution et de la condition pénitentiaires, les droits et les obligations du détenu, la place dans la prison de l'administration, de l'avocat et du juge. Voilà l'exigence d'une véritable démocratie, avancée ou non !

(*) Magistrat.

L'ancien directeur de l'administration pénitentiaire a été reçu par M. Peyrefitte

M. Pierre Aymard, ancien directeur de l'administration pénitentiaire, relevé jeudi 11 mai de ses fonctions après l'évasion de Jacques Mesrine, a été reçu samedi 13 mai par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. « Nous nous sommes dit ce que nous avions à nous dire », s'est contenté de déclarer M. Aymard après cet entretien.

La Fédération des syndicats C.F.T.C. du ministère de la justice enregistre « avec regret » le départ de M. Aymard et note que « la publicité faite à ce départ en dénote le caractère politique et restreint encore la crédibilité d'un poste qui a changé quatre fois de titulaire en sept ans ». « La Fédération C.F.T.C. justice ne saurait admettre, conclut son communiqué, que le personnel de surveillance endosse les conséquences administratives et pénales d'une situation dont la responsabilité ne lui incombe pas, mais dont il est souvent la victime sanglante. »

M. Pierre-Charles Krieg, député de Paris (R.P.R.), a demandé au premier ministre, dans une question écrite, s'il n'était pas possible d'envisager l'éventuel rattachement de l'administration pénitentiaire — qui dépend actuellement du ministère de la justice — au ministère de l'intérieur.

CORRESPONDANCE

LA JUSTICE BAFOUÉE ET MUETTE

A la suite de l'évasion de Jacques Mesrine, nous avons reçu de M. Paul Léonetti, premier substitut du procureur au tribunal de grande instance de Mulhouse, la lettre suivante :

« *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement...* » Nous voici bien loin, à notre époque foisonnante d'idées proclamées à tout propos et le plus souvent hors de propos, de cette clairvoyance, corollaire de ce bon sens qui passe aujourd'hui pour être l'apanage des gens trop simples.

Nous vivons une période fertile en événements tragiques et sanglants que nous distillent quotidiennement les médias et qui incitent politiques et sociologues à méditer sur les effets et les causes — celles-ci n'étant pas forcément en relation directe avec ceux-là, — ce qui, dans cet enchevêtrement inextricable, complique sérieusement la tâche de ceux qui ont pour mission de nous informer et de nous expliquer, et a pour effet, indiscutable celui-là, de soumettre notre pauvre entendement à une bien rude épreuve. Qu'est devenu l'optimisme triomphant du docteur Pangloss, qui, analysant les mêmes phénomènes, aboutissait avec une logique irréfutable à faire de notre pauvre monde une sorte de tarte à la crème ?

Supposons donc, pour échapper à ces sophistes délirants, que je fasse partie de ces êtres normalement constitués qu'on a trouvé commode d'étiqueter sous le nom de « *majorité silencieuse* » et dont les réactions — qu'on qualifie volontiers de viscérales — ne sont pas paralysées par ces raisonnements qui font actuellement des motivations la clé du comportement des individus.

Supposons, pour renforcer l'hypothèse, que je sois un de ces conservateurs aveugles et bornés, soucieux avant tout de maintenir un ordre social qui engendre toutes sortes de tares, inconnues sous d'autres régimes.

Maintenant que me voici campé — ou caricaturé — en bon Français moyen, il me reste à avouer que je ne comprends pas, quitte à provoquer le ricanement ironique et condescendant de ceux qui comprennent tout. Oui, je concède avec la plus grande simplicité et l'humilité la plus sincère, que je ne comprends pas qu'on en vienne à présenter, à travers toutes sortes d'exégèses plus ou moins subtiles, un truand comme une sorte de Robin des Bois, de Mandrin ou de Cartouche en révolte contre la société, oppressive et « mal foutue », qui est la cause première de tous ses malheurs en lui inoculant « l'instinct de mort ». Eh bien, non, je ne comprends pas qu'un assassin comme Mesrine ait l'audace de déclarer la guerre à la justice ! Je ne comprends pas non plus que cette même justice bafouée demeure muette et comme paralysée par cette provocation inouïe, et qu'elle ne mette pas fin à un laxisme qui encourage les voleurs à se constituer partie civile, après avoir été victimes d'un accident du « travail ».

Alors qu'on cesse donc de dire des balivernes sur les criminels irresponsables et sur le régime humiliant et dégradant qu'on leur impose. Qu'on ait aussi le courage de démythifier un Mesrine et de dire qu'il n'est qu'un vulgaire assassin tuant sans risques et que son auréole romantique n'est faite que de papier journal.

FAITS ET JUGEMENTS

Une fillette est assassinée près d'Eu (Seine-Maritime).

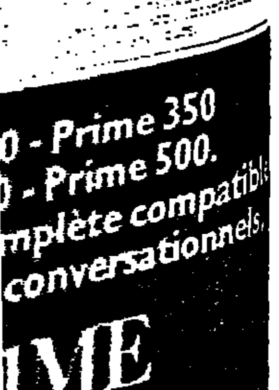
Le corps d'une fillette de dix ans, égorgée, a été découvert, dimanche 14 mai, à moins d'un kilomètres d'Eu (Seine-Maritime) où réside sa famille. La petite Françoise rentrait seule à son domicile, après avoir passé l'après-midi du samedi, en compagnie d'une camarade, à jouer et dans une fête foraine, lorsqu'elle a été agressée et assassinée.

● *Plainte contre* Mein Kampf. — La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) a engagé une action civile devant le tribunal de Paris contre les Nouvelles Éditions latines, la Société lorraine des magasins modernes, à Paris, et les Nouvelles Galeries, à Thionville, à la suite de la diffusion par cet éditeur et ces magasins, du livre *Mein Kampf*, d'Adolphe Hitler. La LICA s'appuie sur le fait que la réédition mise en vente ne respecte pas les dispositions légales concernant les nouveaux tirages : indication du millésime, nom de l'imprimeur ou du producteur, les lieu et date du dépôt légal initial.

● *Après la mort d'un détenu à Carcassonne.* — M. Claude Grellier, juge d'instruction à Carcassonne, nous fait savoir que, contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions du 28 avril, M. Abdelkader Abada, détenu à la prison de Carcassonne, est décédé de mort naturelle et non pas des suites d'un suicide.

DES MÉDIATEURS A LILLE

La ville de Lille vient de décider la création d'un corps de médiateurs. M. Pierre Mauroy, en annonçant cette décision, a fait état de multiples conflits qui surgissent entre l'administration et les administrés en raison de l'aggravation de la crise économique. On a constaté notamment que le nombre des familles modestes qui ne peuvent plus payer normalement leur loyer est en nette augmentation. Il s'ensuit des litiges avec l'office H.L.M., et des procédures d'expulsion suscitent des tollés de protestations. La ville de Lille désignera donc à la fin du mois de juin de cinq à neuf sages, « *hommes ou femmes d'expérience qui pourront aider à régler de manière efficace et humaine les différends qui opposent le citoyen à l'administration* ».



ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE LIMOGES

L'opposition se renforce au sein de la Fédération des conseils de parents présidée par M. Cornec

Limoges. — Le trente-deuxième congrès de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), fédération qui regroupe un million cent mille adhérents, s'est ouvert à Limoges le 13 mai sous le signe de la morosité. Tout tendait, en effet, à alourdir le climat de cette rencontre : déception après la défaite électorale de la gauche ; regret de voir la désunion de la gauche persister et même s'aigrir, ce qui ne manque pas de rejaillir sur une organisation où toutes les « sensibilités » de gauche sont représentées ; enfin, une nette érosion de l'unanimité d'autrefois, puisque le rapport d'activité du secrétaire général, M. Raymond Métro, n'a été approuvé que par moins de 58 % des mandats — le plus mauvais score jamais obtenu.

Le thème même du congrès (*« Garder le cap et poursuivre l'action »*) n'apparaît pas particulièrement mobilisateur au lendemain d'élections qui — sauf imprévu — remettent à plusieurs années l'éventuelle arrivée de la gauche au pouvoir. Dans son allocution d'ouverture, le président de la F.C.P.E., M. Jean Cornec, n'a pu cacher sa déception (*« Nous y avons cru »*) et il s'est bien gardé de faire du triomphalisme. *« Cette année, nous n'avons pas le droit de rêver »*, a-t-il dit en invitant toutefois les parents à *« ne pas baisser les bras »* et à continuer le *« travail de fourmi »* que la fédération mène depuis 1946 pour faire aboutir son projet d'école.

Dans son rapport d'activité, le secrétaire général, M. Raymond Métro, a repris ce thème de la déception, soit en se référant au poète (*« Les fruits n'ont pas tenu la promesse des fleurs »*), soit, plus prosaïquement, en constatant que *« le contexte n'est pas réjouissant »*. M. Métro est revenu à plusieurs reprises sur *« la lassitude et le désappointement des militants »* ou sur la désillusion ressentie par les adhérents. *« Nous sommes las de nous battre et de ne pas aboutir, de dénoncer et de ne pas pouvoir remplacer »*, a-t-il dit.

Cette démobilisation générale, paradoxalement, est renforcée par le départ de M. René Haby, dont

De notre envoyé spécial

le successeur au ministère de l'éducation, M. Beullac, est encore trop novice pour servir de cible. Certes, dans les conseils départementaux dominés par les communistes, on n'hésite pas à qualifier M. Christian Beullac de « ministre du chômage », mais les administrateurs fédéraux majoritaires comme M. Cornec ou M. Métro préfèrent s'en tenir pour l'instant aux rapports « courtois » qui se sont établis avec le nouveau ministre à l'occasion de deux entretiens le 24 avril et le 10 mai, à la veille du congrès.

Le secrétaire général de la Fédération a souligné dans son rapport combien le climat s'était amélioré depuis le départ de M. Haby. *« Nous avons trouvé des interlocuteurs attentifs, c'est vrai, il faut le reconnaître »*, a-t-il dit. Et il a expliqué que M. Beullac, tout en maintenant les grandes lignes d'une réforme qu'il a approuvée, semblait prêt à transiger sur son application, comme en témoigne la suppression du dossier scolaire.

La question des moyens

L'état-major de la Fédération Cornec met moins en doute la bonne volonté du ministre que la capacité de ce dernier à obtenir les crédits nécessaires. *« Plus que jamais ce sera une question de moyens »*, a répété M. Métro. D'où la décision, annoncée par M. Cornec dès l'ouverture du congrès, d'envoyer des télégrammes au président de la République, au premier ministre et au ministre de l'éducation : *« Le congrès de la F.C.P.E., réuni à Limoges, insiste pour que vous accordiez audience au bureau national avant les arbitrages financiers »* (*le Monde* daté 14-15 mai).

Pour M. Cornec, président de la Fédération depuis 1956, c'était un moyen de renouer avec les « grandes heures ». En effet, vingt ans auparavant jour pour jour (13 mai 1958), le congrès national de la F.C.P.E., réuni à Marseille, avait envoyé un télégramme au président René Coty pour l'adjurer de *« sauver l'État républicain »*. Vingt ans après, on adjure le président de la République de sauver l'école...

Mais cette dramatisation de lever de rideau n'a pu rétablir le moral des troupes — qui ne se font évidemment pas d'illusions sur l'efficacité d'un tel appel. Certains même y ont vu une petite manœuvre pour tenter de désamorcer l'opposition communiste, qui fait précisément porter la revendication sur les *« moyens »*. Parmi les délégués, qui se sont succédé à la tribune, certains ont beaucoup insisté sur des thèmes comme la *« bataille de la gratuité »* ou même proposé des mesures telles qu'une allocation de rentrée de 400 francs par enfant.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les conseils départementaux dominés par les communistes (notamment les Bouches-du-Rhône, le Nord, la Loire-Atlantique et les départements de la banlieue parisienne) aient bloqué leurs mandats sur le « contre » ou l'abstention lors du vote du rapport d'activité. Sans compter un certain nombre de départements de l'Ouest (Ille-et-Vilaine, Mayenne, Maine-et-Loire, etc.) où le SGEN-C.F.D.T. entraîne les parents Cornec dans une opposition jugée « capricieuse » par les administrateurs fédéraux. Sur 1 915 mandats, 1 072 ont approuvé le rapport d'activité (55,95 % contre 61,53 % en 1977, 58,37 % en 1976 et 73 % en 1975) ; 510 ont voté contre (26,61 % contre 22,80 % en 1977) ; 322 se sont abstenus (16,85 % contre 14,07 % en 1977) et 11 ont refusé de voter.

Cette perte de 5,58 %, l'état-major de la F.C.P.E. ne la juge nullement alarmante dans la mesure où elle estime avoir *« bien tenu le coup »*. Quel coup ? L'échec de la gauche et ses divisions, d'une part, mais surtout le « piège » des comités de parents mis en place à la fin de l'année dernière en application de la loi Haby. Il se trouve, en effet, que le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), pour appuyer ses revendications, avait décidé le « gel » des conseils d'école au moment précis où la F.C.P.E., lancée à fond dans les élections aux comités de parents, venait de faire élire cent mille délégués dans ces comités. Bien des parents — y compris dans les rangs de la Fédération Cornec — n'ont pas apprécié cette manière d'être considérés comme masse de manœuvre par le SNI.

Ce sont ces deux problèmes, indépendance à l'égard du SNI et relations parents-enseignants, qui vont précisément servir de toile de fond à tous les débats du congrès.

ROGER CANS.

Dans l'académie de Poitiers

UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE EST OUVERTE SUR LE SUICIDE D'UNE ENSEIGNANTE

Après le suicide, jeudi 11 mai, à l'école de Reignac (Charente) d'une institutrice, Mme Françoise Bordelais, vingt-trois ans, une enquête administrative vient d'être ouverte.

Mme Bordelais avait été convoquée ce jeudi-là à la réunion de la « commission » d'admission en classe de sixième du collège de Barbezieux. Peu après, l'inspecteur départemental la renvoyait en lui reprochant de ne pas avoir *« préparé le travail prévu »*. D'après le communiqué des enseignants du collège de Barbezieux, la réprimande de l'inspecteur aurait été d'une *« rare violence »*. Contrainte de retourner à Reignac pour y compléter ses dossiers, Mme Bordelais s'est pendue dans une annexe de l'école (*le Monde* daté 14-15 mai).

En signe de protestation, les enseignants du collège de Barbezieux arrêteront le travail jeudi 18 mai. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) de Barbezieux se réunira en séance extraordinaire, mardi 16 mai, en vue d'une action de solidarité sur le plan départemental.

MÉDECINE

Deux congrès de pharmaciens

LA PHARMACOLOGIE MOLÉCULAIRE EST L'UNE DES VOIES LES PLUS PROMETTEUSES

Deux congrès de pharmaciens ont eu lieu au cours du week-end. Le Congrès national des pharmaciens, tout d'abord, s'est tenu à Vichy. Au cours des travaux, M. Roland-Yves Mauvernay, directeur du Centre européen de recherches de Riom, a fait le point sur *« l'innovation dans le domaine pharmaceutique »*.

Selon M. Mauvernay, la recherche systématique reposant sur des raisonnements essentiellement « chimiques » est dépassée. Tous les médicaments actuels appellent des modifications fondamentales et devront être remplacés. La recherche de demain s'appuiera de plus en plus sur la biochimie, la biophysique et l'immunologie. Le profil des médicaments évoluera de la polyvalence à la spécificité.

Nous sommes entrés dans une ère nouvelle, a-t-il dit ; la pharmacologie moléculaire connaît *« un développement fantastique »* et l'informatique permet d'avancer rapidement dans la recherche. C'est ainsi que cinquante substances anti-tumorales sur deux cents ont pu être sélectionnées récemment par un ordinateur, réalisant ainsi un gain de temps considérable et un niveau de précision bien supérieur à une recherche systématique de style conventionnel.

Les progrès attendus dans le domaine pharmaceutique ont trait essentiellement au cancer, aux maladies cardio-vasculaires, aux maladies mentales et au vieillissement. La diététique, la prévention de l'alcoolisme, a ajouté M. Mauvernay, ouvrent d'autres perspectives prometteuses.

D'autre part, à Toulouse, avait lieu le treizième congrès international de la Méditerranée latine (France, Espagne et Italie), sur le thème : *« Le médicament et ses risques »*. Le Pr Malangeau, ancien doyen de la faculté de pharmacie de Paris, a estimé que les accidents dus aux médicaments étaient rares, de même que les effets secondaires.

Le professeur Jose-Luis Valverde, doyen de la faculté de pharmacie de Grenade, a traité, de son côté, de l'abus des médicaments. Selon le professeur Valverde, il existe sur le marché un nombre excessif de médicaments, dont un pourcentage élevé est inefficace

ARMÉE

Guerre électronique à Evreux

L'un des hangars de la base d'Evreux, qui a abrité, pendant une dizaine d'années, l'escadron Maine d'avions de transport DC-6 dissous en 1977, a été agrandi et réaménagé pour accueillir l'escadron Aubrac, dit de guerre électronique, qui réunit une centaine de spécialistes.

Cette unité met principalement en œuvre un quadriréacteur intercontinental Douglas DC-8, baptisé Sarigue, pour système avancé de recherche et d'information de guerre électronique. Il vient compléter la flotte, stationnée à Metz, de quatre bimoteurs Noratlas, tout en donnant une dimension nouvelle à la recherche du renseignement sous ses aspects militaires et techniques les plus élaborés.

Le DC-8 Sarigue, bourré d'électronique, est capable de missions Elint (Electronic Intelligence), c'est-à-dire qu'il cherche à capter, de façon la plus discrète possible, les émissions électroniques adverses de toute nature.

Il s'agit d'une activité orientée vers le recueil de renseignement radar pour évaluer et contrer une menace ennemie, ou analyser les caractéristiques et performances des armes adverses. Des chalutiers et des avions soviétiques, par exemple, sont capables de missions Elint.

Ultérieurement, le DC-8 Sarigue recevra, aussi, des missions Comint (Communication Intelligence). Pour l'instant, ces missions relèvent plutôt des Noratlas, dont l'activité de recherche et de renseignement s'exerce dans l'interception et le décodage de transmissions adverses.

Ces Noratlas sont de conception ancienne. Le DC-8, dont l'électronique de bord est plus moderne, offre, de surcroît, l'avantage de son rayon d'action planétaire.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Les chiens de garde

« Un homme un jour », dimanche soir sur Antenne 2, c'était Bob Woodward, ce journaliste américain qui a mené l'enquête sur le Watergate dès le début, dès le 17 juin 1972, avec Carl Bernstein du Washington Post. Dusty Hoffman, dans le film tiré de leur livre les Hommes du président *Lui, à l'écran, c'était Robert Redford. Il lui ressemble assez, en plus gras, en plus placide, en plus souriant.*

Jean-Marie Cavada — passionnante son émission, probablement la meilleure de la série — se demandait si le fait d'avoir réussi à renverser l'homme le plus puissant du monde ne lui avait pas donné la grosse tête. Difficile d'acquérir plus de gloire dans notre profession. Qu'espérer de l'avenir à présent ? Continuer, être reporter c'est son métier, un beau métier : il consiste à dire les choses telles qu'elles sont, la vérité telle qu'elle apparaît au terme d'une minutieuse investigation. Ce qui l'étonne, lui, c'est de rencontrer en Europe cette surprise inquiète dont son hôte se faisait d'ailleurs l'interprète : pourquoi tout ce bruit, pour rien ou pas grand-chose ? Les écoutes téléphoniques sont entrées dans les mœurs... C'est à peine si on a entendu bourdonner ici celles du Canard enchaîné, en effet... La morale et la politique n'ont jamais fait bon ménage.

Fallait-il provoquer ce scandale sans précédent, déclencher une crise de cette ampleur sous prétexte que le chef d'État s'était révélé menteur, parjure, truqueur, corrompu ? Serait-il le seul de son espèce ? Et cela au risque de compromettre gravement — témoin les difficultés actuelles de l'administration Carter — l'équilibre des pouvoirs aux États-Unis. Réponse unanime de tous les invités à ce débat. Il y avait là MM. James Saint-Clair, l'avocat de Nixon, John Erlichman, son ancien conseiller (il vient d'être libéré sur parole) et William Colby, directeur de la C.I.A. de 1973 à 1976, réponse emphatique : oui, il le fallait. Il y allait de la survie de la démocratie. Là-dessus ils étaient tous d'accord. Du reste, il n'était peut-être pas mauvais que le législatif reprenne un peu le pas sur l'exécutif.

Quant à l'influence croissante de la presse, quant à ses responsabilités à l'égard de la Maison Blanche — trop sévère elle la paralyse, trop coulante elle renonce à son rôle de chien de garde. — Il y avait là, c'est certain, reconnaissait Woodward, une juste ligne à trouver et à tenir.

On s'est longuement interrogé — avec de tels invités rien de plus normal — sur le rôle exact de la C.I.A. à l'époque. Avait-elle vraiment été chargée par le président d'exiger du F.B.I. qu'il renonce à ouvrir l'enquête ? C'est la thèse d'Haldeman, l'autre « berger allemand », l'autre conseiller de Nixon. M. Colby nie, bien entendu, et M. Woodward lui donne raison. La Maison Blanche s'est chargée d'étouffer elle-même l'affaire avec la complicité du comité de réélection, et d'abord en achetant chèrement le silence des cambrioleurs, des « plombiers » comme on les appelle. Belle leçon de civisme — le meneur de jeu s'en félicitait — que cette conversation courtoise, animée, je dirai même enjouée, entre adversaires aussi déclarés, dont l'un, ne l'oublions pas, vient tout juste de purger une peine de dix-huit mois de prison.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

LA C.B.S. REMPORTE LA ROSE D'OR DE MONTREUX

● La Rose d'or de Montreux, premier prix du dix-huitième Festival international des œuvres de télévision, a été attribuée samedi 13 mai à un programme de la chaîne américaine C.B.S., « The Shirley Mac Laine Spécial ». La C.B.S. a également remporté le Prix des jeunes.

La Rose d'argent a été décernée à la B.B.C. de Londres pour « Dav. Allen at Large » et la Rose de bronze à la télévision suisse pour « That's TV ». Le jury de la presse a décidé de ne pas décerner de prix vu qu'aucun programme ne correspondait à l'article premier de son règlement (selon lequel ne peuvent être primées que des œuvres ouvrant de nouvelles perspectives dans les variétés).

RADIO PIRATE ET CANULAR

● Radio-Babylone, station libre qui émet à Clermont-Ferrand depuis le 18 janvier, a une écoute relativement faible, mais parvient à faire parler d'elle en organisant depuis vendredi 12 mai une partie de cache-cache avec les autorités. Sa démarche relève du canular.

Après avoir émis depuis le centre universitaire des sciences et techniques (CUST), dont les locaux étaient alors occupés par les étudiants en grève (*le Monde* du 13 mai), les animateurs de la station libre avaient dû quitter les lieux à la fin de la grève. Dans la nuit du 12 au 13 mai, entre deux diffusions musicales, ils lancèrent un pied de nez aux autorités : *« Nous émettons toujours du CUST... »*

Le résultat fut immédiat : dès réception de ce message, les forces de police envahirent l'établissement universitaire. Ils ne trouvèrent aucune installation émettrice, si ce n'est une dérisoire antenne... confectionnée à l'aide d'un manche à balai. — (Corresp.)

LUNDI 15 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Un, rue Sésame ; 19 h. 20, Comment faire ? 19 h. 25, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : UN HOMME POUR L'ETERNITE, de F. Zinnemann (1966), avec P. Scofield, W. Hiller, L. McKern, R. Shaw, O. Welles, S. York. (Rediffusion.)

Comment Thomas More, catholique romain, devenu chancelier d'Angleterre, résista au roi Henri VIII qui voulait se servir de lui pour divorcer de Catherine d'Aragon.

22 h. 25, Pour le cinéma : introduction au Festival de Cannes.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Série : Soif d'aventures (Magyars et tziganes) ; 19 h. 45, Top Club (Michel Fugain) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Brésil, Minas Gerais, de Cl. Gallo (Du côté de Diamantina).

Histoire de l'ancienne capitale du diamant.

22 h. 30, Bande à part : les Dégling's.

La librairie menacée : siège d'un comité de lutte contre la misère et de Radio-93.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, De Combourg à Berlin : François-René de Chateaubriand, ambassadeur de France ; 19 h. 30, Divertissement au château de la Hunaudaye ; 19 h. 40, Tribune libre : René Major ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE MEDECIN ET LE SORCIER, de M. Monicelli (1957), avec V. de Sica, M. Mastroianni, M. Merlini, A. Sordi (N.).

Comédie folklorique où Monicelli faisait des gammes avant le Pigeon.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Présence des arts : exposition Tapiès ;

20 h., « Le Naufrage », d'Eric Westphal, avec P. Bardet, B. Soufflet, R. Monod ; 21 h. 20, L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Festival du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : J. Lauri-Volpi ; 20 h. 30, Thèmes variés : escales ; 21 h. 30, En direct de Berlin : « Feuersnot » (Strauss), par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, les chœurs des Petits Chanteurs de Toelzen et le Petit Chœur de Rias ; 23 h. 20, France-Musique la nuit : Bande annonce pour une semaine de nuit salonnarde ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon : au siècle des Lumières : Rameau, Rousseau, Pergolèse, Dauvergne.

MARDI 16 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : la soudure ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ?

18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les grandes heures de la Coupe du monde de football (Première partie : 1930-1954) ; 21 h. 30, Variétés : Arouapeka.

22 h. 30, Emission littéraire : Pleine page (Maurice Genevoix, Patrick Grainville, Pierre Kolher et Pascal Lainé).

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (3e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame : les premières chances ; 15 h., Document : Brésil : Minas-Gerais : du côté de Diamantina (reprise de l'émission diffusée le 15 mai) ; 16 h., Aujourd'hui magazine : la Sécurité sociale ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Nice (1) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (Michel Fugain) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran : LACOMBE LUCIEN, de L. Malle (1974), avec P. Blaise, A. Clément, H. Lowenadler, T. Ghiese, S. Bouy, L. Iacobesco.

Pendant l'été 1944, dans une ville du sud-ouest de la France, un jeune paysan devient, par un accident du hasard, auxiliaire de la Gestapo.

Portrait psychologique d'un garçon devenu le jouet des circonstances historiques. Avec toutes les ambiguïtés du « cinéma rétro ».

Vers 22 h., Débat : La milice.

Avec M. C. Tillon (chef militaire des F.T.P.), le colonel H. Romans Petit (chef des maquis de l'Ain), M. Delperrie-De Bayac (auteur de l'ouvrage l'Histoire de la Milice*).*

23 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Citoyens du monde ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : MEURTRE AU GALOP, de G. Pollock (1963), avec M. Rutherford, R. Morley, F. Robson, C. Tingwell, S. Davis (N.).

Soupçonnant un assassinat dans son village, une charmante vieille dame anglaise mène une enquête à la barbe de la police officielle.

Incroyable histoire dans un milieu mondain. Les artifices et les médiocrités d'un photo-roman.

21 h. 50, Journal.

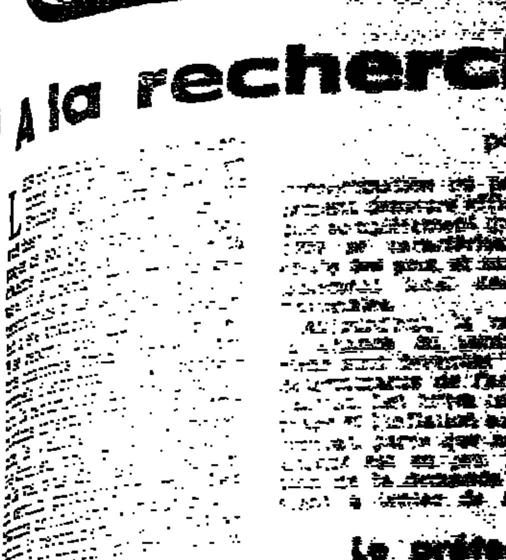
FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : Questions à l'audiovisuel, avec Pierre Schaeffer et Marcel Jullian ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : R. Libermann ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Nice : festival international du Livre.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Escales... Croisière baltique : Wagner, Grieg, Delius, Schoenberg, Beethoven, Berwald ; 21 h., Prestige de la musique... En direct de la salle Pleyel, récital Homero Francesch : « Sonate pour piano » (Mozart) ; « Fantaisiestuck » (Schumann) ; « Sonate en fa mineur » (Brahms) ; 23 h., France-Musique la nuit... Jour J de la musique : à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : l'organiste J. Sluys (Kerckoven, Jongen) ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon... Le salon de George Sand à Nohant (Chopin, Liszt, Schubert, Beethoven).





A la recherche du temps oublié

par MICHEL CICUREL (*)

LES polémiques sur les questions économiques en France se nourrissent de « clichés ». La polémique sur le projet de société opposait le socialisme, capable de « changer la vie », et le libéralisme, moins généreux mais plus sérieux. Le débat a été tranché par l'électeur. Il se reporte désormais sur les trois chapitres traditionnels des manuels d'économie : la production, la répartition du revenu, les relations internationales. Là encore, le « cliché » est la règle. Les douillets préfèrent la qualité de la vie, plus de justice sociale, un certain protectionnisme. Les battants choisissent l'industrialisation, la récompense de l'initiative, le développement résolu des échanges extérieurs.

« Cliché », parce que ces représentations naïves sont souvent fausses : les battants de la production et du commerce extérieur peuvent être aussi des douillets en matière d'égalité et de niveau des rémunérations ouvrières (République fédérale d'Allemagne). Mais aussi parce que ces images sont des instantanés de l'économie, alors que celle-ci se déroule dans la réalité comme un film. Il arrive souvent que les adversaires aient raison tous deux : l'un au générique, l'autre à la fin du film. La polémique en devient véhémente et confuse.

On écarte ainsi du débat la quatrième dimension du fonctionnement économique, devenue probablement le facteur déterminant du succès ou de l'échec des économies évoluées : le temps. Rechercher le temps perdu, gagner du temps, acheter et vendre du temps, organiser le temps, sont des activités économiques désormais capitales.

Certes, la prise de conscience s'amorce. A chaque remaniement ministériel, on annonce la création d'un ministère de l'aménagement du temps, qui finira bien par voir le jour. On institue l'heure d'été, qui permet d'économiser chaque année l'équivalent de 300 000 tonnes de pétrole. On tente d'étaler les départs en vacances, la concentration des départs au mois d'août entraînant chaque année un dérapage des prix de plus de 1 %. Le nombre des entreprises qui offrent les horaires flexibles à leurs employés devient significatif. L'idée de l'âge de la retraite à la carte fait lentement son chemin. On commence à comptabiliser l'« amplitude » de la journée de travail, qui dépasse onze heures en moyenne pour nos compatriotes, au lieu de la durée, théorique, du temps passé à l'usine ou au bureau ; et la réduction du temps perdu entre le domicile et le lieu de travail devient un argument essentiel de l'aménagement du territoire et des aides publiques qui le favorisent. Ces premiers pas dans la gestion du facteur temps demeurent timides. Dans l'ensemble, le discours et l'action économiques ignorent les problèmes de chronologie, de calendrier, de délais.

L'oubli du temps, on le trouve d'abord au niveau de l'analyse économique de nombreux responsables, politiques ou professionnels.

Il y a, en effet, un long délai de diffusion des idées économiques, de la phase de formation à celle de l'incarnation dans des mesures concrètes. Ce délai est aggravé, en France, par le fait que l'Université est coupée de la vie active. Le roi n'a été philosophe qu'au temps lointain de ses études et ne s'entoure guère de philosophes pour le conseiller dans son action. Si d'aventure le philosophe devient roi, il doit alors vaincre l'ironie et les sarcasmes des « hommes d'action », spontanément hostiles au « cher professeur ».

Nos responsables ont été formés à l'école keynésienne. Ils font de la crise de la fin des années 70 la même analyse que celle de la crise de 1929, et proposent les mêmes remèdes. Rien d'autres ne permet de comprendre la persistance de la conviction que le chômage et l'inflation sont deux maux alternatifs et que la « relance » par la consommation ou par l'investissement demeure efficace. On oublie complètement que la crise de 1929 se caractérisait par une chute des prix, et surtout par un isolement total des économies nationales.

Aujourd'hui, la contrainte et la chance du commerce extérieur sont devenues les éléments déterminants de l'analyse et de l'action. Les luttes contre le chômage et l'inflation sont un même combat, parce que notre compétitivité est en jeu. La stimulation de la demande interne revient à tenter de remplir une baignoire dont la bonde est ouverte : elle crée des emplois pour nos concurrents étrangers.

Ce qu'on enseigne désormais à l'Université (1) ne deviendra la pensée économique dominante qu'à la fin du siècle. Lorsque les progrès du protectionnisme menaçant auront rendu cet enseignement caduc.

Le temps se venge peut-être ainsi de ce que les économistes le négligent trop souvent. Deux thèmes d'actualité dans la France actuelle souffrent en particulier de cette négligence : l'emploi et les inégalités.

Le prétendu chômage structurel

En effet, le chômage apparaît scandaleux dans un pays où tous les besoins ne sont pas satisfaits. Il est, à la limite, paradoxal que la crise du pétrole ait entraîné du sous-emploi dans les pays industriels, alors qu'il fallait au contraire produire plus pour sauvegarder la croissance du niveau de vie des travailleurs nationaux tout en payant la facture pétrolière. Le chômage ne devient intelligible dans les pays consommateurs de pétrole qu'à l'aide du facteur temps. Il faut du temps à un appareil productif, même beaucoup plus plastique que le nôtre (R.F.A., Japon, Etats-Unis), pour se reconvertir vers la satisfaction de la nouvelle demande des pays pétroliers, profondément différente de celle de nos partenaires commerciaux traditionnels. Comme il faut du temps pour acclimater notre système industriel à la concurrence de certains pays en voie de développement ; car le sens du chemin à suivre est clair, et la nouvelle division internationale du travail imposera inévitablement la disparition de secteurs entiers des branches textiles, agro-alimentaires ou mécaniques. Les Japonais l'ont déjà compris : ils planifient la disparition de leurs chantiers de construction navale, pourtant les premiers dans le monde.

En schématisant, l'idée même de « chômage structurel » n'a aucun sens dans une économie qui n'a pas atteint l'ère de l'opulence. Il existe dans une économie dont les besoins sont incomplètement satisfaits une réserve importante d'offres d'emploi potentielles. Par conséquent, il ne peut exister qu'un « chômage frictionnel », c'est-à-dire provisoire. Tout le problème est de réduire à la durée minimale cette situation provisoire. Et pour cela d'accélérer la reconversion de l'appareil productif vers les secteurs progressifs, en s'efforçant de rendre supportable la période de transition.

(Lire la suite page 10.)

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques.

(1) Raymond Courbis, *Compétitivité et Croissance en économie concurrencée*, Dunod, 1975.

L'ESPRIT SOCIAL DE LA PENTECOTE

FRANCHES poignées de mains, larges sourires : MM. Edmond Maire et Georges Séguy ont rencontré les grands maîtres de la politique et du patronat en laissant au vestiaire les déclarations doctrinales de naguère ; mieux, on a même vu, après une émission à TF 1, MM. André Bergeron et Georges Séguy converser comme des camarades de longue date. L'esprit de la concertation serait-il descendu sur la tête des leaders syndicalistes, les plus irréductibles ? Après des années de déclarations au canon sur la lutte « classe contre classe », est-ce l'amorce d'un nouveau type de relations sociales ?

Tous les syndicats ont certes relevé, à l'issue des entretiens avec le président du C.N.P.F., que la marge était étroite et que les propositions patronales étaient « minces » ou « ambiguës ». Mais personne n'a claqué la porte. Après les rendez-vous qui ont suivi avec le ministre du travail, on a même constaté que M. Séguy et M. Maire paraissaient raisonnablement optimistes — « *sans se faire d'illusions* », ajoutaient-ils — alors que M. Henry pour la FEN passait de l'optimisme au scepticisme et M. Bergeron au pessimisme nuancé. Assisterait-on à un rapprochement de toutes les centrales ? Leurs analyses, en tout cas, deviennent plus concordantes.

Après la grande déception des élections législatives, face à la fermeté du nouveau gouvernement de M. Barre et aux demandes présentées par le patronat sur le plan social (assouplissement de la loi sur les quarante heures, etc.), les syndicats acceptent, avec un certain soupir de soulagement, l'annonce de négociations tous azimuts. Satisfaits ? Certes pas. Réformistes ou convertis à la sagesse ? Pas tout à fait. Faute de mieux, les leaders syndicaux répondent « chiche » au patronat quand celui-ci se déclare prêt à discuter. Et ils attendent, mais, debout, sans renier leurs positions traditionnelles de syndicalistes. Ils attendent des résultats. Ils attendent aussi le réveil de la base si le patronat n'apporte pas des réponses concrètes aux revendications et inquiétudes du monde du travail. Et M. Séguy lance son rituel avertissement en évoquant les risques de « *graves conflits sociaux* ».

L'esprit de la Pentecôte souffle où il veut et comme il veut : on dit qu'il éclaircit les pensées. Donnerait-il aussi aux syndicalistes courage et fermeté pour les futures discussions ? Ils acceptent aujourd'hui la concertation mais, quelque peu ragaillardis, ils préviennent déjà, avec M. Bergeron, qu'il ne peut être question de signer n'importe quoi.

Comment sauver ce qui reste de la tannerie ?

M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, a demandé à M. André Giraud, ministre de l'industrie, qu'un « organisme d'intervention, à l'image de l'ONIBEV (Office national interprofessionnel du bétail et de la viande) », soit mis en place afin de régulariser les cours du cuir et sauver la tannerie française, dont la survie est en effet devenue problématique. M. Barrot a demandé la création d'un groupe de travail sur ce sujet réunissant les professionnels et les pouvoirs publics.

De notre envoyée spéciale

LA tannerie est en crise. La phrase finit par devenir banale, presque un leitmotiv. Il y a quatre ans, les difficultés, puis l'écroulement de la première firme du secteur (1), ainsi que les multiples péripéties qui émaillèrent ses tentatives de survie avaient déjà mis en lumière la fragilité de la branche. L'accalmie qui suivit a été de courte durée. Depuis quelques mois, les trois premières tanneries françaises sont au bord de l'abîme, et un bon nombre d'entreprises de moindre importance se débattent pour éviter la catastrophe. Quarante pour cent des effectifs de la profession sont en chômage partiel. Pourtant la France demeure le « grenier à cuir de l'Europe », possédant un quart des ressources en peaux brutes de veau du monde et une bonne partie des ressources européennes de bovins.

La tannerie est d'abord une « affaire de peau ». Pour s'en persuader, il suffit de voir le geste du tanneur appréciant le fini de son travail. Il plie la peau, la pince délicatement entre le pouce et l'index et fait glisser doucement sa main le long de l'arête. Héritage, jeu, spéculation pour les uns, métier dur et attachant pour les autres, la tannerie reste pour tous les professionnels plus qu'une industrie, presque un art. L'art de transformer une peau brute, séchée, dure, couverte de poils raidis par le sel, en une matière souple, vivante, noble enfin. La peau, l'amour de la belle ouvrage, le goût du risque, justifient seuls l'attachement des professionnels à leur métier. On reste tanneur par goût, mais on le devient presque toujours par héritage.

La tannerie est la « *plus vieille industrie du monde* », dit-on, héritière d'une tradition remontant à la plus haute antiquité. En France, elle connut son heure de gloire au début du siècle. L'Europe était alors la tannerie du monde qui achetait et vendait ce qu'elle voulait à un prix avantageux. Les tanneurs, spéculant sur la matière brute, avaient peine à satisfaire la demande et édifiaient des fortunes considérables. Les ouvriers étaient parmi les mieux payés de l'industrie. La seconde guerre mondiale marqua la fin de cet « âge d'or ».

Le développement des matières synthétiques priva la tannerie d'une tranche importante de ses débouchés traditionnels (matériel militaire, courroies de transmission, soufflets de chemin de fer, bourrellerie, etc.). La chaussure, devenue le principal client — elle représente aujourd'hui 80 % des débouchés, — évolua de son côté, s'industrialisant, s'organisant. Des brodequins traditionnels elle passa aux chaussures plus fines, plus légères, soumises aux caprices de la mode. Elle devint pour la tannerie un client plus exigeant, plus difficile, négligeant peu à peu les gros cuirs et les croûtes (destinées aux semelles). Or, dans le même temps, la modernisation de l'élevage réduisait la production de cuirs bruts légers et de haute qualité.

Enfin, certains réservoirs traditionnels de peaux brutes (Brésil, Argentine, Inde, Afrique notamment) commencèrent à tanner eux-mêmes leur production, réduisant d'autant l'offre mondiale de cuirs bruts et conservant les meilleures qualités. Le marché, jadis excédentaire, devint hypersensible au moindre déséquilibre.

Les crises se reproduisant avec la régularité d'une marée d'équinoxe ont creusé d'année en année des brèches de plus en plus profondes dans le front désuni des tanneurs. En 1950, il restait encore en France cinq cents tanneries de « tout poil » et de tailles diverses, qui employaient vingt mille salariés. Aujourd'hui, c'est à peine si les soixante-dix rescapés font travailler sept mille personnes, pour des salaires à peine supérieurs au SMIC. Les firmes employant plus de deux cents salariés se comptent sur les doigts d'une main. Le reste, une foule de petites affaires à caractère peu ou prou artisanal, sont souvent spécialisées dans le travail d'une peau particulière (porc, reptile, cuir à semelles, très haut de gamme, etc.), et se « débrouillent » parfois fort bien. Ce sont aujourd'hui les plus grosses entreprises qui souffrent le plus. Handicapées par leur manque de souplesse et la nécessité de constituer des stocks importants, elles sont de surcroît cantonnées, par les impératifs techniques, dans la production des cuirs courants, les plus concurrencés par les importations et handicapées par les problèmes communs à toutes les industries de main-d'œuvre.

Sauver la tannerie ? La tâche apparaît difficile, et les diagnostics divergent. Il faut limiter l'afflux des importations à bas prix, clament la plupart des professionnels. Le phénomène n'est pas neuf. Il est vrai pourtant que depuis environ six mois, il prend des allures de raz de marée. Les importations de cuirs tannés en provenance du Brésil ont, par exemple, augmenté de 200 % en 1977 ! De 25 % il y a deux ans, la part des peaux importées dans la consommation française est passée à 50 % en 1977 ! En deux mois (janvier et février 1978) les importations de cuirs et peaux finis se sont gonflées de 18,2 % (plus 57 % en provenance de l'Argentine). Or, sur le marché français, affirme un acheteur, une vachette « rectifiée », c'est-à-dire une peau finie dont la partie extérieure a subi un traitement particulier, en provenance d'Espagne est vendue à 5,50 F le pied (2) environ, alors que la même marchandise produite en France ne peut être négociée à moins de 7,50 F. Certaines tanneries, en proie à des difficultés n'ont d'ailleurs pas hésité à participer au mouvement, créant à côté de leurs affaires des sociétés commerciales distinctes, chargée d'écouler lesdits « produits à bas prix ». Cet afflux brutal est largement responsable des plus récents effondrements, mais il n'explique pas tout. C'est une goutte de trop qui fait déborder une coupe déjà bien remplie.

Le principal ennemi de la tannerie française est, de fait, et depuis longtemps, ce qui fit jadis sa richesse : la matière première. Les peaux brutes, dont la France est pourtant le premier producteur européen (pour les bovins du moins), posent aux tanneurs deux séries de problèmes graves liés, d'une part, à leur nature même (et à leur qualité), d'autre part, aux fluctuations de leurs cours.

Matière capricieuse — car vivante, — elle ne révèle bien souvent ses défauts qu'après un prétannage. Comme les « lots » offerts par le négoce sont de moins en moins homogènes, tant en qualité qu'en provenance, le tanneur, lorsqu'il achète, ne sait jamais avec précision quelles quantités ou qualités de peaux finies il pourra en tirer. Les déchets sont d'autant plus importants qu'il est contraint de vendre un produit homogène et constant. D'où des stocks énormes dont l'entretien immobilise une partie des capitaux. Le coût de la matière première entrant souvent pour plus de la moitié dans le prix de revient, les entreprises dégagent une valeur ajoutée très faible. Cela explique en partie la fragilité des entreprises les plus importantes, contraintes pour offrir un catalogue suivi de constituer des stocks d'autant plus lourds que la qualité des peaux brutes offertes n'a cessé depuis quelques années de se dégrader.

Outre ces problèmes endémiques, l'utilisation de la peau contraint les tanneurs à des acrobaties financières sans cesse répétées. Sous-produit de la viande, lié à l'abattage des bêtes, la production du cuir est largement imprévisible. Il en découle, sur le marché mondial, des fluctuations de cours aussi brusques qu'accentuées. Depuis quelques années, la raréfaction de l'offre a cependant tiré les cours vers le haut, et les dépressions sont de courte durée. En France, l'irrégularité des prix est aggravée par le désordre régnant dans les circuits de commercialisation des peaux brutes. L'organisation du marché, héritée d'un autre âge, a peu à peu dégénéré en une pagaille complète.

Le circuit défectueux des peaux brutes

En principe, deux filières coexistent : les négociants-collecteurs, qui achètent les peaux aux bouchers-chevillards ou aux abattoirs, les salent, les classent et les vendent directement aux tanneurs ; et les vendeurs publics, mandataires des producteurs, qui vendent aux tanneurs et aux « négociants » spécialisés (sorte de grossistes). Mais la réalité n'a que peu de rapports avec cette « organisation ». On ne connaît jamais à un moment donné les quantités de peaux réellement offertes sur le marché, les négociants-collecteurs couvrant leurs transactions d'un voile épais. Ils sont encouragés en cela à la fois par les tanneurs, qui répugnent à révéler à leurs concurrents les quantités et surtout les qualités de peaux qui leur sont nécessaires, et par les bouchers, qui ne tiennent pas à déclarer tous les bénéfices tirés du « cinquième quartier ». Ce « cuir clandestin » désorganise ainsi toute la filière, pour le plus grand bénéfice de nombreux professionnels mais au détriment des intérêts généraux de la profession, car les négociants ont également tout intérêt à préserver l'opacité du marché qui, seule, permet le stockage — et la spéculation. Par ailleurs, les ventes publiques n'ont avec les lois classiques du marché qu'un rapport lointain. Les vendeurs publics sont bien souvent également négociants, et, pouvant acheter pour leur compte (ou celui de leurs clients) les lots qu'ils mettent en vente, ne se privent pas de jouer de leur double casquette. Les ventes, censées fixer les cours ne recueillent en fait qu'une faible partie de l'offre. Elles sont en outre volontaires, si bien que les vendeurs peuvent retirer les peaux proposées sur leur catalogue si les prix offerts sont insuffisants.

Il faut assister à l'une de ces « cérémonies » pour en comprendre tout à fait les ficelles. Après quelques admonestations d'usage, la vente commence. Pour le novice, il semble qu'on se contente de lire le catalogue. Aux propositions des vendeurs publics : « *Voulez-vous de l'Artois-Picardie ?* », répond le mutisme des tanneurs. De temps à autre, l'un d'eux se risque à lancer une offre, aussitôt repoussée : « *A ce prix-là, nous ne sommes pas vendeurs, la vache est retirée, mais vous ne les aurez plus, il y a des absents dans la salle...* » A l'issue de la vente, une dizaine de lots (sur cent inscrits au catalogue) ont été adjugés. Le président lève la séance et lance un claironnant « *ceux qui nous aiment nous suivent* ». Tout le monde sort et rejoint les vendeurs publics dans un local voisin où la quasi-totalité des lots sont vendus... de gré à gré, sur la base de rares enchères enregistrées au cours de la « vente » ! En fait, la plupart des lots de qualité qui sont « offerts » ont souvent été vendus au préalable à des acheteurs le plus souvent étrangers. Cela explique en partie que 60 % des peaux brutes françaises soient exportées, alors que les tanneurs importent 40 % de leurs besoins ! Les tanneurs français prennent ce qu'ils trouvent au prix qu'on leur impose ! Un prix toujours élevé contrairement à ce qu'indiquent les courbes des mercuriales officielles. Dans la réalité, lorsque les cours sont à la baisse, personne n'achète et tous les lots sont retirés ; lorsqu'ils montent, c'est l'affolement, tout s'arrache à n'importe quel prix.

Ce désordre est d'autant plus préjudiciable aux tanneurs qu'ils sont, dans la plupart des cas, impuissants à répercuter complètement les hausses de prix sur leurs clients. « *Lorsqu'on visite quatre tanneries, pour trouver la même marchandise, on vous offre des prix complètement différents* », affirme tel maroquinier. « *Ils ont pourtant tous acheté leurs peaux à peu près au même prix...* » Comme devant les négociants, les tanneurs se retrouvent là encore, faute de cohésion, dans une position de faiblesse. Car c'est bien le mal qui ronge la profession : l'impuissance à s'allier même au plus fort de la crise. De l'« âge d'or » subsiste une mentalité particulière où le respect des usages et des tics de gestion s'allie à une fierté profonde et à un individualisme exacerbé. Le tanneur est joueur et, dans un milieu très fermé, où chacun se connaît depuis des générations, le concurrent reste un adversaire à abattre, jamais un allié. Pendant longtemps, la disparition de l'un d'eux était accueillie avec soulagement par les survivants : « *S'il n'en reste qu'un...* »

Depuis quelques années, la satisfaction a fait place à l'anxiété. « *Quand on a tous la tête au-dessus du vide, on commence à prendre garde à ne plus trop se pousser* », affirme tel tanneur. Leçon salutaire ? Pourtant l'initiative lancée il y a deux ans et demi par un groupe d'une quinzaine de firmes pour coordonner leurs efforts à l'exportation s'est vite enlisée. L'opération confiée — après quatre ans d'attentisme — par les pouvoirs publics au Conseil national du cuir subira-t-elle le même sort ? Grâce à une taxe parafiscale unique, le conseil doit tenter de rationaliser la commercialisation des cuirs bruts, d'améliorer la qualité de ceux-ci et d'amorcer l'installation d'un centre de prétannage, toutes mesures indispensables pour sauver ce qui reste de la tannerie. Plus que le blocage des importations, il s'agit, hélas, de la dernière chance d'un secteur jadis florissant, qui s'est laissé peu à peu coincer dans un entrelacs d'intérêts contradictoires. Elle vient très tard. La mise en valeur des ressources naturelles est à la mode ? Il est grand temps de tenter de l'appliquer à l'une des seules matières premières dont la France soit le premier producteur européen.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Les Tanneries françaises réunies qui employaient deux mille deux cents salariés dans quatre usines.

(2) Le pied est une mesure utilisée en tannerie qui équivaut à 33 centimètres carrés.

Pour un développement « global »

L'expérience d'Hommes du Sahel

par

PHILIPPE DE LA ROCHE (*)

EN 1972, sur la proposition du général Georges-Picot, le roi Fayçal décidait la participation de l'Arabie Saoudite au financement du projet d'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal. Cette rencontre allait permettre de matérialiser un projet qui depuis de nombreuses années s'enlisait dans des études sans fin. Elle allait aussi donner naissance à la Fondation internationale pour le développement à laquelle l'Arabie Saoudite continuerait d'apporter son concours. Organisme à but non lucratif, cette fondation se donnait comme objet d'aider au développement des pays du Sahel et de contribuer ainsi à leur accession à un niveau économique devant leur permettre de satisfaire normalement leurs besoins de base.

A cette fin, en 1977 et 1978, la fondation signait avec les gouvernements de Haute-Volta, du Tchad et du Sénégal, quatre conventions, chacune la chargeant de définir et de mener à bien pour les comptes des Etats signataires et sous leur autorité, un plan global de développement concernant une zone géographique d'importance stratégique pour le développement du pays. Deux de ces régions sont déjà précisément définies : au Mali, il s'agit de l'ensemble formé par les sixième et septième régions (Gao-Tombouctou). En Haute-Volta, de l'ensemble formé par les vallées des Voltas (Voltas blanche, noire et rouge). Les autres régions sont en cours de définition.

L'objectif est que les hommes du pays prennent en charge le projet, c'est pourquoi la fondation s'est adjoint le concours de l'association internationale Hommes du Sahel, dirigée par Joseph Ki-Zerbo, historien voltaïque, et Alain de Montebello, ancien président de Frères des hommes.

Cette association crée dans chaque Etat concerné un dispositif léger formé d'hommes du pays. L'équipe veille à ce que les hommes et les organisations du pays participent à l'élaboration et à la réalisation du projet et contribuent à le modeler dans le fond et dans la forme, de façon à le rendre assimilable par les structures locales. L'absorption rapide d'un festin par une organisme sous-alimenté ne risquerait-elle fort d'avoir sur lui des effets désastreux ?

De cette façon, le projet devient celui du pays, de sa région, du village, des gens, et non celui des techniciens, des experts et des financiers et ne court plus le danger de s'isoler dans une logique autonome et étrangère. Ce système fonctionne déjà au Mali, sous l'impulsion et avec l'appui actif des autorités gouvernementales. Il est en cours d'établissement en Haute-Volta, au Tchad et au Sénégal.

Pas de saupoudrage

En aidant l'Etat à favoriser des plans de développement « intégrés » au niveau d'une zone géographique déterminée, la fondation veut échapper à l'erreur que lui paraît constituer le saupoudrage, sur une région, de projets mal coordonnés entre eux ou même sans lien les uns avec les autres. Il n'existe de développement que global. Vouloir développer l'agriculture d'une zone sahélienne, sans construire en même temps des routes pour la désenclaver, sans en même temps former la population pour l'adapter à de nouvelles techniques agricoles, etc., c'est aller à l'échec.

Les nouveaux plans prennent donc en compte tous les aspects du développement : éducation, infrastructure, développement agro-pastoral, industrialisation de soutien et de transformation. Bien plus, ils s'attachent à intégrer des éléments dont les aides extérieures se préoccupent peu souvent, mais qui n'en ont pas moins une influence importante sur le processus de développement. C'est ainsi que l'une des recommandations figurant au rapport préliminaire des 6e et 7e régions du Mali, faite par Hommes du Sahel est la réhabilitation de la ville historique de Tombouctou.

D'autre part, comme on ne peut apprécier un processus de développement sur le court ou moyen terme, les investissements prévus sont définis dans une vision à long terme (vingt ans) autour de laquelle s'ordonnancent les moyens disponibles.

Ces plans ne viennent donc pas faire double emploi avec les investissements en cours de réalisation dans la région, ou ceux qui sont prévus ou à l'étude. Ils les replacent dans une perspective temporelle et leur donnent un sens sur le terrain.

Compte tenu des moyens très faibles dont disposent les Etats du Sahel, leur développement repose, et pour longtemps encore, sur l'aide extérieure. En effet, dans ces pays où la situation alimentaire est fondamentalement précaire, la population, quoi qu'on fasse, doublera d'ici la fin du siècle. Le maintien, et, *a fortiori*, l'amélioration de la situation alimentaire exigent donc des investissements massifs, irréalisables avec les faibles moyens dont ils disposent.

La multiplication des aides isolées qui a pour corollaire la prolifération des démarches en vue d'obtenir des financements aboutit à la désintégration de la vision globale indispensable. Et les Etats du Sahel qui luttent avec fort peu de recul contre les difficultés quotidiennes n'ont pas les moyens de maîtriser les aides dont ils disposent *ou* dont ils pourraient disposer.

Il apparaît alors que la réussite d'un plan coordonné de développement dépend de la convergence : des forces du pays ; de la technique ; des flux financiers.

La composition du conseil de la fondation traduit cette conception. On y trouve : les Etats sahéliens concernés par les projets et représentés par leur ministre du Plan ; plusieurs Etast industriels et organismes privés (banques) ; les Etats arabes assurant le financement de base des plans.

Pas plus que la vie, le développement ne se décrète. Il n'est possible à personne ni à aucune institution de le créer. Il est seulement possible de réaliser les conditions d'où il naîtra et de mettre en présence *toutes les forces* qui contribueront à cette naissance. L'aide au développement des régions défavorisées, nécessité de notre époque, ne doit pas être monopolisée par les grandes administrations privées ou mixtes susceptibles de lui apporter dynamisme et efficacité.

(*) Professeur de sciences économiques, président de la Fondation internationale pour le développement, 120, Champs-Elysées, 75008 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

« FISCALITÉ ET CHOIX ÉCONOMIQUES »

LA fiscalité française est-elle originale ? Si tel est le cas, atteint-elle ses objectifs spécifiques ? Autour de ces deux thèmes, MM. Bernard Bobe et Pierre Llau, tous deux professeurs d'économie politique, ont bâti un ouvrage de quelque trois cents pages consacré aux rapports entre « Fiscalité et choix économiques ». On y retrouve, bien entendu, nombre de développements habituels en la matière : leur rappel, loin de nuire à l'ensemble, permet de bien cadrer les réflexions nouvelles. Celles-ci sont, de loin, les plus intéressantes : en cette période où le pouvoir souhaite donner la priorité à l'essor industriel, le bilan critique du rôle joué par la fiscalité à cet égard mérite la plus grande attention.

La plupart des traits originaux de la fiscalité française sont connus : légèreté globale de l'employé des P.T.T. qui la inexistence d'impôt sur la fortune, faiblesse des impôts locaux, lourdeur symétrique des taxes sur la consommation, stabilité (et même tendance à l'allégement) de la pression fiscale totale, alors que le poids de l'impôt s'accroît au contraire depuis dix ans de façon quasi régulière dans la plupart des autres pays. Nos auteurs, qui assimilent allégrement les cotisations sociales à un impôt sur la dépense payé par le consommateur, en tirent argument pour souligner l'injustice d'un tel système, où près des trois quarts de l'impôt sont prélevés sans progressivité aucune.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette assimilation automatique, qu'aucune argumentation théorique ou historique ne vient soutenir. Mais on comprend bien vite que les préoccupations des auteurs sont ailleurs : l'inéquité de la fiscalité française leur paraissant aller de soi — qui d'ailleurs dit le contraire aujourd'hui, dans notre pays ? — leur souci est de savoir pourquoi. Une visée économique profonde — bien qu'implicite — n'aurait-elle pas régi l'évolution des impôts français ?

La réponse est triple, si l'on s'en tient à l'essentiel :

1) Les législateurs successifs ont cherché à faciliter le développement industriel du pays et, au-delà de l'industrie, la vitalité des entreprises. Mais comme ils ne voulaient pas le dire aussi crûment, ils ont discrètement multiplié, au fil des décennies, les mesures techniques allégeant la charge fiscale des firmes : amortissement dégressif souvent plus favorable qu'à l'étranger, multiplication des exonérations d'impôt sur les sociétés, fiscalité avantageuse pour les fusions et les concentrations ou le régime des sociétés mères et de leurs filiales, système de bénéfice « mondial » ou consolidé, encouragements multiples à l'épargne (1) et à l'investissement (tantôt durables, tantôt au coup par coup ou pour une durée limitée), agréments fiscaux pour certaines firmes, régimes de faveur pour des branches entières, aide fiscale à la recherche, à l'aménagement du territoire... Et, bien sûr, généralisation de la T.V.A. dans des conditions telles (règles du butoir, du décalage d'un mois, de la décote, de la franchise...) que l'investissement des entreprises s'en est trouvé beaucoup moins coûteux (20 % d'économie en vingt ans, d'après les calculs officiels).

Pour compenser ces pertes de recettes et accélérer simultanément le financement des équipements sociaux collectifs, il aurait fallu alourdir considérablement le reste de la fiscalité. Cela n'a pas été le cas. D'où le léger allégement global de la pression fiscale et, en même temps, un retard régulier pris sur les objectifs d'investissements sociaux inscrits dans les plans quinquennaux. Peut-être aurait-il fallu aller plus loin encore dans le soutien fiscal aux entreprises pour leur permettre de mieux résister à la concurrence internationale ; les auteurs posent la question sans y répondre clairement. En tout cas, ils estiment qu'on ne peut reprocher aux législateurs successifs de ne pas avoir puissamment contribué aux gains de productivité de l'industrie française : en rendant plus profitable la substitution de capital au travail, qui a caractérisé l'évolution de celle-ci depuis quinze ans, le Parlement a accéléré l'investissement (*moins cher*) au détriment des créations d'emploi ;

2) Toutes les armes fiscales utilisées dans cette stratégie n'ont pas eu la même efficacité. La généralisation et le maniement de la T.V.A. paraissent avoir été assez opérationnelles à l'expérience ; de même que les règles de fonctionnement de l'amortissement dégressif. L'utilisation conjoncturelle de l'impôt sur les sociétés a, elle aussi, eu un effet certain : le déplacement des acomptes (avancés, retardés ou suspendus), l'élévation (ou la réduction) des coefficients d'amortissement dégressif, la perception de prélèvements exceptionnels (ou l'octroi de déductions tout aussi exceptionnelles), se sont révélés efficaces, bien que le système des acomptes freine, par définition, le rôle conjoncturel de l'impôt sur les sociétés, auquel échappent d'ailleurs un très grand nombre d'entreprises (qui déclarent des bénéfices nuls ou faibles).

A l'inverse, l'utilisation conjoncturelle de l'impôt sur le revenu est jugée moins rentable, parce que cet impôt est perçu par tiers provisionnels correspondant à peu près, vu l'évolution des revenus, au quart de la recette attendue pendant l'année de recouvrement ; les fiscalités étrangères ont une meilleure réussite à cet égard, qui utilisent le prélèvement à la source ou pratiquent un délai de recouvrement réduit de moitié. La manipulation conjoncturelle de la T.V.A. serait plus efficace, mais elle est très coûteuse pour le Trésor, vu le poids de cet impôt dans la fiscalité française ;

3) Faut-il voir dans l'évolution fiscale des vingt dernières années une confirmation de la thèse *communiste* sur l'existence du « capitalisme monopoliste d'Etat » ? Nos auteurs ne le croient pas, en dépit d'un constat, au niveau des faits, que bien des membres du P.C.F. ne désavoueraient pas. Pour MM. Bobe et Llau, la thèse communiste est « *trop schématique* », parce que « *reposant sur la vision simpliste d'une détermination* [des choix] *en dernière instance par l'économique* »

Pour eux, les transferts fiscaux opérés depuis vingt ans traduisent tout simplement la « *logique du pouvoir* » ; à la fois quand ils renforcent la « *logique du capital* » et quand ils illustrent les efforts du gouvernement pour « *permettre (tout au moins en partie) la survie du système productif français en tant que propriété du capitalisme national* ». Outil de pouvoir, la fiscalité « *contribue au processus de reproduction sociale de l'ensemble de l'économie capitaliste* » qui lui sert de cadre, et obéit aux « *forces idéologiques et sociales* » dominantes du moment.

Ces considérations conduisent les auteurs à limiter leurs propositions à celles qui « *peuvent être formulées sans mettre en cause l'ordonnancement général des structures fiscales actuelles* » : suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité, majoration de l'impôt sur le revenu, chasse à l'évasion fiscale, mise en cause des régimes d'exception pour l'imposition des sociétés, création d'un impôt sur la fortune au-delà de 500 000 francs par ménage, perception de prélèvement conjoncturels efficaces, fiscalisation partielle des ressources de la Sécurité sociale. Au-delà, une « *vraie réforme fiscale* » nécessiterait, selon eux, une « *mutation des fondements du processus de développement de la France* ».

GILBERT MATHIEU.

★ Calmann-Lévy, 63 F : collection *Perspectives de l'économique ; économie contemporaine.*

(1) Le Conseil des impôts a évalué à 11,3 milliards de francs en 1975 les avantages fiscaux accordés à l'épargne ; dont 1,6 milliard au titre de l'avoir fiscal, 1,4 milliard à celui du « prélèvement libératoire » sur les placements à revenu fixe, 2,2 milliards pour les livrets A de caisse d'épargne et l'épargne-logement, 2,2 milliards à propos des charges d'emprunts des accédants à la propriété, 1,2 milliard en faveur des propriétaires louant un appartement, 0,8 milliard pour les travaux immobiliers destinés à économiser l'énergie...

A la recherche du temps oublié

(Suite de la page 9.)

En ce sens, toutes les mesures visant à mieux répartir l'emploi, considéré comme un gâteau de taille donnée qu'on partage entre les convives afin d'éviter que certains ne travaillent beaucoup et d'autres pas du tout (réduction de la durée du travail, avancement de l'âge de la retraite), ne peuvent être que de l'aspirine destinée à calmer les souffrances de la phase transitoire : elles ne peuvent en aucun cas être présentées comme des solutions à long terme au problème de l'emploi. Ce sont au contraire les mesures visant à rendre sa mobilité et son dynamisme au marché du travail qui constituent les solutions pour demain.

De même, le débat sur les inégalités en France est obscurci par une insuffisante prise en compte du facteur temps.

D'abord, parce que l'écart entre les revenus monétaires des individus à un instant donné *n'a* aucune signification. Il ne tient pas compte de l'âge de son bénéficiaire. Il n'intègre pas la durée de perception du revenu. Comment comparer le revenu du champion de football qui achève sa carrière à trente ans à celle de l'employé des P. et T. qui la poursuit jusqu'à soixante-cinq ans ?

Comment comparer le SMIC et le revenu du cadre, du médecin ou de l'avocat qui a supporté pendant de longues années d'études la charge de l'« investissement intellectuel » destiné précisément à accroître son revenu pendant une période active inévitablement plus courte ? En ce sens, l'examen des inégalités de patrimoines, c'est-à-dire des revenus accumulés dans le temps, est beaucoup plus significatif. Et les mesures destinées à réduire les écarts injustifiés de fortune beaucoup plus légitimes que celles visant à égaliser les revenus.

D'ailleurs, dans la comptabilisation des inégalités de fortune entre Français, il faut aussi prendre en compte le facteur temps.

On estime à environ un tiers de la fortune française la capitalisation des droits à la retraite, qui dépendent certes du revenu des individus mais surtout de leur âge. Selon l'âge d'un patrimoine, il aura subi un prélèvement plus ou moins important de l'inflation. Une politique équitable de réduction des inégalités excessives de fortune ne peut pas esquiver cet aspect du problème. Au niveau de l'information et du débat, il est presque oublié.

Ainsi, en France, la pensée économique dominante néglige souvent le temps. Il est inévitable que cette négligence se retrouve au niveau de la gestion de l'économie, et de la façon dont elle est comprise par les porte-parole de l'opinion publique.

Les décideurs et les commentateurs oublient souvent que la chronologie des mesures de politique économique compte autant que leur contenu. Tout programme économique devrait comporter un calendrier. M. Pierre Mendès France expliquait récemment, à propos du programme commun de la gauche, que les économies réalisées à l'aide des réformes de structure apparaissaient à long terme alors que les dépenses supplémentaires étaient immédiates. Il craignait à juste titre que ce décalage dans le temps ne tue dans l'œuf l'expérience économique de la gauche.

M. Raymond Barre paraît également très sensible à la chronologie des mesures. Il avait inspiré une politique économique qui demeure un exemple de chronologie réussie : la dévaluation de 1969. A ceux très nombreux, qui préconisaient une dévaluation immédiate à la fin 1968 suivie de mesures d'austérité, il avait opposé un calendrier inverse, où l'effort de modération de la demande interne précédait la modification du taux de change. Avec le succès qu'on connaît.

C'est également, semble-t-il, l'inspiration du « plan Barre » conduit depuis septembre 1976.

L'enseignement libéral traditionnel fait, en effet, confiance aux mécanismes du marché pour ramener spontanément et instantanément l'économie vers les « grands équilibres » : des prix, de l'emploi, du commerce extérieur. Cette interprétation classique traduit mal la situation des économies modernes qui se caractérisent, au contraire, par des mécanismes lents de « cercles », vicieux ou vertueux.

Il était opportun, de rompre ces cercles vicieux par un soutien artificiel du franc et un blocage momentané des rémunérations et des prix. Il est temps, maintenant que le cercle vertueux est amorcé, notamment sur le plan du redressement extérieur, de laisser le cercle se dérouler jusqu'à son terme en jouant la carte « libérale ».

La continuité

Le libéralisme d'aujourd'hui n'est pas contradictoire avec le dirigisme d'hier : il en est le couronnement logique. A un autre moment, et dans une autre situation.

Certes, il y a des risques. Il est inévitable qu'il y ait dans un cheminement vertueux des phases pénibles, comme il y a dans un cercle vicieux des phases euphoriques. Le danger de ce type de politique est de susciter l'impatience et de suggérer un activisme excessif dans la conduite de la politique économique.

En réalité, la prise en compte du facteur temps milite, au contraire, en faveur d'une grande continuité de la politique économique. Ce facteur paraît complètement perdu de vue par les « activistes », qui reprochent sans cesse aux pouvoirs publics « de ne rien faire ». Alors qu'il est souvent urgent de ne rien faire. Plusieurs exemples montrent comment le temps pervertit, en effet, certaines mesures de politique économique pavées de bonnes intentions.

Et d'abord la mémoire que les agents économiques ont du passé et les anticipations qu'ils font sur l'avenir perturbent souvent des mesures de politique économique désormais classiques, et dont les agents connaissent après plusieurs décennies d'expérience les effets et les règles du jeu. Il suffit, par exemple, d'annoncer qu'« *on ne dévaluera pas* » pour déchaîner la spéculation.

Par ailleurs, les délais de la politique économique sont mal connus, mal pris en compte, mal maîtrisés. En effet, les délais s'accumulent entre la préparation d'une décision de politique économique et le moment où cette décision entraîne un effet économique effectif :

— Délais d'information : les décisions sont souvent prises sur la base de situations qui ont évolué ;

— Délais de décision : aux délais de préparation administrative et gouvernementale s'ajoutent pour toutes mesures de politique économique importante, à incidence budgétaire ou fiscale, les délais de délibération parlementaire ;

— Délais d'application : la perception du temps par l'administration française demeure très différente de celle des entreprises. Notre administration demeure plus attachée au perfectionnisme juridique qu'à l'accélération des procédures, avec le risque d'imperfection ou d'incertitude que comporte un rythme rapide ;

— Délais de réponse, enfin, car les mesures prises n'agissent pas immédiatement.

Il est inévitable que, en période de bouleversement économique, le rythme de la pensée, du discours, et de l'action économiques s'accélèrent jusqu'à devenir parfois hystérique.

C'est précisément dans ces périodes troublées que l'impatience, la précipitation, l'agitation et, d'une façon générale, une mauvaise administration du temps peuvent conduire à la catastrophe.

C'est une responsabilité essentielle des pouvoirs publics, qui disposent désormais de la durée politique, que de la faire pénétrer dans l'analyse et la gestion de l'économie.

MICHEL CICUREL.

« Le Traitement des entreprises en difficulté »

S'IL est bien vrai, comme chacun commence à en être convaincu, que le nombre des entreprises en difficulté ne peut manquer d'aller croissant, le livre que vient de publier M. Jean Brilman a des chances d'être bien utile à plus d'un responsable d'entreprise, qu'il soit P.-D.G., cadre ou syndicaliste. Certes, c'est une vision intensément technocratique qu'il véhicule, mais, en cette matière, mieux vaut peut-être croire à la technique que de rêver aux miracles.

Environ 1 % de la population des entreprises meurt en moyenne chaque année dans les principaux pays européens : 0,8 % exactement en France, c'est-à-dire 12 389 entreprises en 1976 et un peu plus en 1977. Mais la taille de celles qui sont en difficulté a tendance à croître, et la grandeur n'empêche plus aussi souvent qu'on le croit les faillites. Il faut se rendre à l'évidence : accepter la compétition internationale et l'évolution du monde dans lequel on vit, c'est accepter que des entreprises meurent pour que d'autres naissent et vivent. Et comme l'évolution est de plus en plus rapide, le mouvement a naturellement tendance à s'accélérer. Déjà les statistiques des faillites sous-estiment la réalité : « *Dire que 15 % à 20 % de l'industrie française est en difficulté, c'est probablement être en dessous de la vérité* », écrit M. Jean Brilman.

Dès lors, les dangers de la survie artificielle sont clairs. « *La mauvaise gestion chasse la bonne* », et la description de l'incroyable arsenal de transfusion financière aussi bien que de l'importance croissante des subventions sur fonds publics n'a pas nécessairement un effet totalement rassurant. Vaut-il mieux sauver les entreprises ou les redresser ? M. Jean Brilman opte clairement pour la seconde solution. Il semble d'ailleurs que ce soit depuis peu, également, la nouvelle orientation officielle.

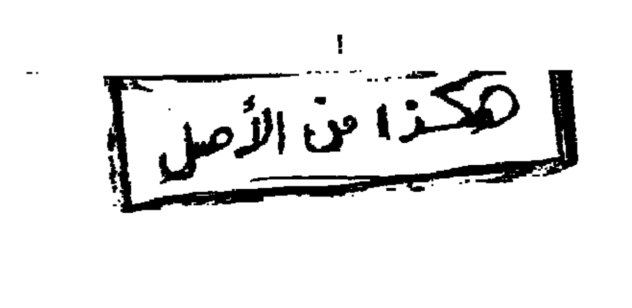
Mesures à caractère financier, dispositions techniques permettant de réaliser des économies, réanimation des ventes, méthodes de diagnostic créatif, dispositions de réorientation stratégiques rien ne saurait être négligé dans cette panoplie du redressement qui aborde de front « les aspects sociaux et humains du redressement des entreprises », sans éluder la question, parfois vitale, de la procédure de licenciement et de ses conditions. Il y a des « signes avant-coureurs » à ne pas ignorer, des types de situation à reconnaître, des démarches possibles à entreprendre. Mais, finalement, tout semble reposer sur la base, c'est-à-dire sur le « diagnostic » auquel on n'attache pas toujours assez, et à temps, d'attention.

De la qualité du dossier de redressement dépend, en dernier ressort, l'issue de la crise. M. Jean Brilman cite les « pierres d'achoppement » classiques des programmes envisagés, qui tiennent pour la plupart à des erreurs de prévision. Il cite aussi, et c'est sa conclusion, les critères du « bon dirigeant » en signalant que l'une des qualités indispensables est l'obstination. « *Redresser une entreprise, c'est d'abord tenir*, écrit-il. *Il existe quelques personnalités que ces situations motivent particulièrement. Mais la plupart le font par devoir. Et, s'ils échouent, il faut admettre encore qu'il n'est pas de plus injuste attitude que de reprocher à un homme d'avoir peut-être tenté... l'impossible.* »

Ce que M. Brilman ne dit pas, c'est que pour survivre il faut souvent changer de stratégie, changer de production : cela ne peut pas toujours se faire dans la continuité des dirigeants, sous la houlette des mêmes hommes. Les fondateurs sont parfois, contre leur gré, les fossoyeurs d'une œuvre à laquelle ils sont trop attachés, parce qu'ils ne l'ont pas vue se métamorphoser.

JACQUELINE GRAPIN.

★ Jean Brilman, *le Traitement des entreprises en difficulté*. Éditions Hommes et Techniques, 245 p., 115 F.



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Stages et Festivals.

Il y a les musiciens qui laissent l'instrument à la maison et s'en vont en vacances d'un cœur léger, et ceux qui — de plus en plus nombreux — les jeunes surtout — profitent des mois d'été pour s'inscrire à une académie, participer à un stage ou retrouver dans un petit village d'autres amis qui leur ressemblent.

Il y a aussi le mélomane débordé, qui n'a jamais le temps pendant l'année et découvre les concerts du casino, le Festival de la plage ou les soirées musicales de l'abbaye, le dernier jour de vacances — trop tard.

Il y a... en fait il n'y a plus, depuis que la Documentation française publie sa brochure annuelle Festivals musicaux en France, *où sont rassemblées avec les dates, les adresses et un avant-goût du programme, toutes les manifestations musicales françaises qui se sont fait connaître auprès du ministère de la culture et de la communication. De son côté, le centre national d'animation musicale a fait paraître un supplément au numéro 7 de ses Cahiers réunissant tous les stages d'été de musique, chant et danse, qu'il a pu recenser.*

★ La Documentation française : 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 - Cenam : 55, rue de Varennes, 75007 Paris.

La trilogie classique.

Le livre de Charles Rosen, le Style classique, *publié en 1971 aux États-Unis et qui vient d'être traduit en français par Marc Vignal, a quelque chose à voir avec le thé, qui, lorsqu'il est bien fait, doit, selon le poète, « laisser au fond de la gorge l'amertume d'un bon conseil ». A chaque page, on admire la clarté du style, la finesse de l'investigation et des conclusions, le ton enfin excluant toute pédanterie : on constate en même temps la médiocrité de sa propre réflexion sur des sujets qu'on croyait avoir pénétré assez avant. A travers Mozart, Haydn, Beethoven et par le biais de l'analyse d'un grand nombre de fragments de leurs œuvres choisies comme exemple (musique de chambre, symphonies, sonates, opéras), Charles Rosen explore ce demi-siècle crucial de l'histoire de la musique.*

Comme Style et Idée *de Schoenberg paru l'an dernier, auquel il s'apparente par la hauteur de la réflexion, c'est un travail qui s'adresse surtout aux musiciens, ne serait-ce que pour tirer profit des nombreux exemples musicaux donnés en regard du texte - mais ce n'est là qu'un très petit défaut, le contrecoup de la carence de l'édition française en matière d'ouvrages musicologiques vraiment sérieux.*

★ *Le Style classique*, par Charles Rosen, N.R.F., éditions Gallimard, 592 pages.

Aix, 1948-1978.

Le Festival d'Aix, au sortir de la guerre, a d'abord été une gageure, puis un rêve réalisé devenant alors la plus prestigieuse manifestation musicale de l'été en France. On n'y entrait pas sans cravate, mais on pouvait y voir Don Juan, Cosi fan Tutte, les Noces de Figaro *avec des distributions idéales, dans des décors de Cassandre, de Balthus, de Claré ou de Denain ; Hans Rosbaud dirigeait l'orchestre. On découvrait aussi* Platée, le Monde de la lune, le Médecin malgré lui.

Les miracles finissent toujours par s'évanouir — et Bernard Lefort, qui a succédé à Gabriel Dussurget en 1975, sait combien ils sont difficiles ensuite à ranimer, — mais il reste des traces : plusieurs centaines de photos (maquettes, décors, costumes), de nombreux enregistrements qu'on peut voir jusqu'au 29 mai au Forum information du Centre Georges-Pompidou. (Entrée libre, de 10 à 22 heures, programme musical, de 14 h. 30 à 18 h. 30.) Le 25 mai, à 20 h. 30, Bernard Lefort évoquera les perspectives offertes pour l'art lyrique en France à propos de la création d'une école nationale de chant, tandis que Jorge Lavelli sera l'interlocuteur privilégié du débat sur l'Homme de théâtre et la musique. *(Le 29 mai, à 20 h. 30.)*

Musique

AU TROISIÈME FESTIVAL DU CASINO D'ÉVIAN

Le retour des Tchèques

La Chaconne *est à tous les étages ; avec un peu de chance, à certaines heures, on peut même entendre un pot-pourri polyphonique du célèbre finale de la* Partita en ré mineur *de Bach... et comme le principe du morceau est la répétition obstinée de la basse, le Royal Hôtel d'Evian ressemble, en milieu d'après-midi, à une gigantesque boîte à musique sortie tout droit de l'imagination diabolique d'Hoffmann.*

« Un certain art de vivre d'hier adapté aux exigences d'aujourd'hui », dit la plaquette de l'hôtel ; c'est là que sont logés les jeunes artistes venus participer au troisième Festival du casino royal d'Evian : l'Orchestre des Pionniers de Sofia a succédé à celui du Conservatoire de Prague et le Bundesjugendorchester d'Allemagne fédérale a pris la relève. Serge Zehnacker a voulu faire un festival différent des autres et y a réussi. S'il y a bien sûr quelques vedettes consacrées, Gyorgy Cziffa, Alexandre Lagoya, Alexis Weissenberg, la part la plus belle est faite à ceux qui sont encore en début de carrière ou se préparent à y entrer. L'un des temps forts du Festival d'Evian est le concours de quatuors à cordes : deux épreuves, l'une facultative portant sur l'interprétation d'œuvres modernes (le Quatuor opus 28 *de Webern, plus une partition au choix mais «* s'inscrivant dans la perspective de l'évolution musicale actuelle *»), l'autre, obligatoire, comportant le* Quatuor en si bémol *de Mozart, un quatuor romantique et, pour les ensembles retenus en finale, un quatuor du vingtième siècle.*

L'an dernier, le concours avait été remporté par le quatuor hongrois Takacs Nagy, cette année, les Tchèques font un retour en force : le quatuor Prazak s'est vu attribuer le premier Grand Prix (le second n'a pas été décerné) et le quatuor Havlak, une médaille et le Prix d'interprétation des compositeurs modernes, laissant au quatuor Lyra, dont les membres font partie de l'Orchestre symphonique de la radio-télévision roumaine, un Prix de la presse attribué, non plus par un jury professionnel, mais par des critiques musicaux de plusieurs pays.

Pour le concert des lauréats, le quatuor Prazak avait choisi l'opus n° 105 en la bémol, *de Dvorak, réussissant à donner un semblant de nécessité à une musique qui n'en a pas beaucoup, où les formules et les redondances nuisent à ce que le style, volontiers néo-classique, pourrait avoir d'aimable. Le quatuor Prazak a été fondé en 1972.*

Issu également de l'Académie de musique de Prague, le quatuor Havlak n'existe que depuis 1976, la moyenne d'âge y est de vingt ans mais, à en juger par son interprétation du Premier Quatuor *de Janacek, la maîtrise complète n'est pas loin : dans cette musique juxtaposant, plus qu'elle ne les développe, de courts fragments très caractérisés, il faut savoir, lorsqu'ils reviennent, les reprendre exactement tels qu'on les a laissés et en rendre la succession nécessaire. Sauf dans le dernier mouvement, c'est moins une progression qu'une tension constante qui doit être recherchée et entretenue ; elle l'était avec un mordant et cette verdeur qui se trouvent déjà dans l'écriture.*

Le gala de clôture était donné par l'Orchestre de Jeunes de la République fédérale d'Allemagne, une centaine de musiciens entre treize et vingt ans, qui se réunissent trois fois par an pendant les vacances et ont déjà reçu la médaille d'or du concours Herbert-von-Karajan. Joyeusement commencée avec l'ouverture Ruslan et Ludmilla, *de Glinka, la soirée s'achevait en feu d'artifice par la suite du* Tricorne, *de Manuel de Falla : une grande précision rythmique, une réponse immédiate aux injonctions de Volker Wangenheim, chef de l'orchestre depuis sa création en 1969, et pour les cordes surtout, une parfaite maîtrise des instruments. Quant à Alexis Weissenberg, venu jouer le* Quatrième Concerto, *de Beethoven, avec, spécialement dans les traits rapides, un phrasé assez approximatif, il aura donné aux jeunes instrumentistes qui l'accompagnaient une leçon salutaire : il n'est pas toujours suffisant d'avoir de la facilité et un toucher de virtuose... heureusement, on n'a jamais fini d'apprendre.*

G. C.

« L'invasion », à Mulhouse

(Suite de la première page.)

Dans la salle du Rallye Drouot, l'atmosphère est plutôt joyeuse, détendue, avec ce bruissement tout à fait naturel lorsqu'il y a trois cents enfants et très peu d'adultes, mais absolument pas cette bonne tenue forcée ou cette dissipation bruyante, si typique des matinées scolaires. Cela tient, sans doute, à la fraîcheur de la présentation scénique.

Le décor de Dan Steffan a été réalisé à partir des dessins faits dans la classe, à la simplicité directe du texte de Marie-Noël Rio et, peut-être, surtout à l'impression de liberté qui se dégage de la musique : supportant une certaine imprécision, elle laisse place à l'expression personnelle sans détruire le sentiment de participer effectivement à l'ensemble : avec un système de notation simplifiée, suggestive plus que directive, c'est d'une véritable partition qu'il s'agit, ne se limitant pas à une succession d'effets, mais proposant des variations, des superpositions et des mouvements de masse : l'invasion des rats, leur grignotement dévastateur, leurs plongeons dans l'eau et les bulles qui remontent quand ils se noient dans la rivière...

Un stage d'une semaine en octobre dernier pour mettre au point un langage et un code communs hors du solfège traditionnel avec une trentaine d'enseignants volontaires, cinq séances d'une heure dans chaque classe par les animateurs de l'Atelier lyrique du Rhin afin de provoquer puis d'appuyer le travail de l'enseignant : à partir de l'histoire du joueur de flûte, on imagine des sketches, des dessins, une pratique musicale ; deux mois, enfin, pour mettre au point définitivement le texte et la partition avec les trois classes pilotes, c'est moins d'un spectacle qu'il faudrait parler que d'une action en profondeur, mais comme de tout travail mené avec sérieux et un peu d'imagination, il se dégage toujours quelque chose de plus, il faut croire que la dimension dramatique est venue de surcroît, d'elle-même, sans qu'on y fasse tellement attention.

GÉRARD CONDÉ.

■ **L'écrivain danois Jens Krusse vient de mourir à l'âge de soixante-dix ans. Critique et chroniqueur littéraire durant trente-six ans pour le quotidien de province « Jyllands-Posten », il laisse un ensemble d'ouvrages éclectiques : poèmes, traités de gastronomie, essais critiques, mémoires, livres de voyages, etc.**

Lecteur de danois à la Sorbonne de 1934 à 1936, il avait soutenu une thèse consacrée à l'histoire du théâtre en France et écrit un drame inspiré par le massacre d'Oradour-sur-Glane publié chez Fayard en 1970.

■ **Le prix « Plaisir du théâtre » 1978 a été attribué au groupe Tsé, notamment pour son spectacle « les Peines de cœur d'une chatte anglaise », par 7 voix contre 6 à Jacques Mauclair, directeur-animateur du Théâtre du Marais. Cette récompense, d'une valeur de 10 000 F, est décernée chaque année, depuis 1972, à une troupe ou à une personnalité ayant bien servi le théâtre au cours de la saison.**

Cinéma

Aspects de la contestation à Rennes

Du 9 au 14 mai, la Maison de la culture de Rennes a hébergé les deuxièmes Rencontres du cinéma militant. Une soixantaine de groupes internationaux ont présenté plus de cent cinquante films, selon une politique délibérée de « carte blanche » qui se refusait à toute sélection. Qualifié en 1977 de « festival des pauvres » par opposition à Cannes, « festival des riches », Rennes s'affirme comme plate-forme de coordination de l'audio-visuel non commercial.

Coordination réelle ou coexistence pacifique ? Les acquis de mai 68, référence historique commune à la majorité des participants, rendent difficile l'entente inconditionnelle. Chacun tient à préserver son indépendance avec son originalité, et les signes de reconnaissance se définissent surtout négativement : « anti-impérialiste, anti-capitaliste, anti-sexiste ». Le contenu positif réside sans doute dans des pratiques communes que l'on retrouve tant chez les radios libres que chez les éditeurs marginaux : budget réduit, production collective, implantation locale et circuits de diffusion parallèles.

La revue *Ecran* consacrait un numéro hors série aux thèmes abordés au cours de ces journées (1). Son sommaire n'a pas été démenti, mais l'inquiétude de la « récupération » qui continue à hanter a souvent conduit les débats dans l'impasse, masquant des convergences manifestes : débat sur la réforme politique et la fiction, qui, s'il dénote un refus commun du « social-triste » des premiers temps, annonce aussi une réflexion neuve sur les limites du réalisme ; discussion sur le « cinéma expérimental », rarement à la hauteur de ses ambitions théoriques, mais porteur du souci de formalisation qui rejoint les préoccupations des « politiques » revenus de la magie du spontanéisme ; conflits sur les problèmes du professionnalisme entre les partisans du travail rémunéré et les tenants d'une pureté militante dégagée de l'argent ; redéfinition d'un cinéma féminin qui ne se cantonne plus aux exclusives du féminisme.

Entre ces écueils, le cinéma militant évolue vers une seconde naissance : le dogmatisme abandonné, il cherche à assimiler dix ans d'existence qui constituent son plus sûr atout. A Rennes, les points de convergence qui se sont fait jour sanctionnent ce changement de mentalité : le refus de dresser, au plan national, un catalogue des productions « non commerciales », et un mémorandum des problèmes juridiques qu'elles rencontrent, l'annonce enfin d'une campagne publique en vue d'obtenir une place sur les ondes télévisées.

XAVIER DELCOURT.

(1) *Ecran : CinémAction I.* Sous le titre « Dix ans après Mai 68, aspects du cinéma de contestation », ce numéro spécial donne la parole aux quatre composants des rencontres de Rennes : cinémas militant, différent, politique de fiction, féminin/féministe. Le principe de *CinémAction* est d'être chaque fois consacré à un thème et réalisé avec le concours d'une revue concernée par ce thème.

« LE GRAND SOMMEIL », de Michael Winner

Réalisé en 1946 par Howard Hawks, interprété par Humphrey Bogart et Lauren Bacall, l'adaptation du fameux roman de Raymond Chandler, *le Grand Sommeil*, est devenu un classique de l'écran. En reprenant le sujet à son compte, Michael Winner a commis une imprudence qui frise — aux yeux de certains — l'impudence. Nous ne lui reprocherons pas cette audace. Après tout, le film de Hawks est vieux de trente ans et il n'est pas mauvais, de temps à autre, de rajeunir les mythes.

Bien que l'idée soit saugrenue, nous voulons bien également admettre la transposition en Angleterre de l'action du *Grand Sommeil*... Chez Chandler, plus important encore que le décor (Los Angeles) est le personnage du « privé ». Et un Marlowe s'exilant pour traiter une affaire sur le territoire britannique pouvait à la rigueur se concevoir.

Ce qui est, en revanche, impardonnable dans le film de Winner, ce qui rend son échec patent, c'est l'incapacité du cinéaste à pénétrer dans l'univers de l'écrivain, c'est la manière dont, sous prétexte d'être fidèle à la lettre au livre, il en trahit l'esprit. C'est la platitude, la confusion, d'un récit réduit à ses péripéties les plus élémentaires, la pauvreté des prolongements psychologiques. C'est, en un mot, l'absence de toute dimension tragique. De la lucidité, du pessimisme, de l'humour de Marlowe ne reste qu'une caricature. De son élégance désabusée, de son courage hautain, à peine des vestiges. Certes Robert Mitchum est là, avec son regard lourd, son magnétisme. Mais quand on se souvient de ce qu'il apportait au personnage dans le film de Dick Richards *Adieu, ma jolie*, sa création ici paraît presque conventionnelle. Ce détective nommé Marlowe n'est plus que l'ombre de Marlowe... Finalement, la seule à sortir indemne du désastre est Sarah Miles. Elle n'imite personne. Et sa malice, sa perversité, sont inimitables.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « Les films nouveaux ».

L'humour de Robert Mitchum

De Philip Marlowe, le détective privé de Raymond Chandler dont il tient, pour la deuxième fois, le rôle à l'écran, Robert Mitchum dit simplement : « Il est très grand. Il gagne sa vie sur le malheur des autres. Ce n'est pas une très belle vie. »

Venu à Paris pour présenter le Grand Sommeil *(nouvelle version cinématographique, tournée en Angleterre, par Michaël Winner, d'un roman de Chandler dont Howard Hawks avait fait, en 1946, un étonnant film noir avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall), Robert Mitchum se présente comme un acteur qui ne veut pas être une star mythique. Il désamorce, avec humour, toutes les questions sérieuses qu'on lui pose sur ce personnage de Marlowe.*

« *J'étais chez moi, en train de* lire tranquillement, lorsque le producteur Elliott Kastner est venu me demander d'être le « privé » de Chandler dans un remake de *Adieu ma jolie*. Je venais de voir à la télévision l'ancien film de Dmytryk avec Dick Powell. J'ai dit à Kastner qu'il ferait mieux d'en racheter les droits pour une nouvelle exploitation, ce qui nous permettrait d'aller tous à la plage. Il était au bord de la crise cardiaque. Finalement, j'ai accepté parce que Kastner m'a promis beaucoup de frais professionnels, une belle garde-robe et le génie de Dick Richards. Fausses promesses ! J'ai dû payer moi-même pour avoir des repas convenables. On m'a fait revêtir un costume qui avait été coupé pour Victor Mature, porté par Michaël Caine et jamais nettoyé depuis. Quant à Dicke Richards, c'était un frénétique, qui avait peur de sa femme. Comme j'ai besoin d'argent pour contenter l'administration des impôts, j'ai accepté aussi de jouer dans le remake du *Grand Sommeil*. C'était tout de même plus intéressant. Londres est une ville agréable, les frais professionnels étaient corrects et il y a eu une amélioration pour la garde-robe. Mais le réalisateur Michaël Winner est un autre Dick Richards avec accent anglais et cigare. Et, grand Dieu, j'espère qu'on ne va pas m'écrire une troisième aventure de Philip Marlowe ! »

Flegmatique, Mitchum raconte que son metteur en scène préféré est Ed Kelly. Mais Ed Kelly n'existe pas, non plus que les films qu'il cite. Il l'avoue, tout en ne perdant pas l'espoir qu'un jour, « Ed Kelly » deviendra réel. En insistant un peu, on obtient des anecdotes à mourir de rire sur Raoul Walsh, qui préparait une scène soigneusement puis tournait le dos à la caméra pendant la prise, pour rouler une cigarette, qu'il n'arrivait jamais à allumer ; sur Jacques Tourneur, qui ne se souciait pas de voir dans un plan le bras d'un accessoiriste ; sur Nicholas Ray, pour qui il fallait écrire chaque jour le scénario des Indomptables ; *sur John Huston, qui lui disait : « Fais-en » encore plus. » Huston, il l'admire, et aussi Charles Laughton avec lequel il a tourné* la Nuit du chasseur. « Mais, savez-vous, la scène nocturne où l'on voit l'ombre inquiétante du pasteur sur un cheval, ce n'était pas moi. C'était un nain juché sur un poney. »

Robert Mitchum a beau refuser d'être une star, il prend le cinéma très au sérieux. Mais parler de lui, non ! « Les choses m'arrivent très facilement. Je me mets vite dans la peau d'un personnage. Et quand j'arrive sur un plateau, je ne fais pas de cérémonie. Je demande ce qu'on tourne ; et vite au travail. Avec moi, la première prise doit être la bonne. Je ne serais pas mieux en recommençant. »

Alors, Marlowe, tout de même ? Bien sûr qu'il y croit. Mais pirouette : « La chose la plus étonnante, aujourd'hui, pour un acteur comme moi, Hollywood n'étant plus seulement dans Hollywood, c'est tout le linge sale qu'on est obligé de laisser dans les capitales du monde. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Exposition

Les sonnailles de Takis

Les visiteurs de l'exposition Takis à l'Arc viennent voir des sculptures magnétiques et ils assistent à un concert. Après un premier tour exploratoire devant ces « gongs » monumentaux et ces « pendules musicales » qui entrent en transe et s'arrêtent tout seuls, ils commencent à écouter, s'asseoient parfois sur les quelques sièges qu'on a mis là pour l'occasion. Nul ne résiste à l'effet saturant des hauts décibels des « gongs » de Takis. On s'immobilise et on se laisse faire.

C'est le champ magnétique qui chante sur des « gongs » aussi mythiques que ceux qui annoncent les films de Rank, sauf que le géant et sa massue sont remplacés par un marteau pendulaire attiré par la surface aimantée. Il frappe comme un sourd, à faire crouler les murs du musée. Soudain le courant s'arrête, le marteau pend inutile, puis repart aléatoirement. Chaque « gong » a sa musicalité qui découle de la dimension, de la courbure et de l'épaisseur de la tôle d'acier. Certains mesurent 2,50 m, d'autres 3 m, sont profonds de 28, 30 ou 32 mm et épais de 4 ou 5 mm.

En contre-point du concert des « gongs », des « pendules magnétiques » jouent tout aussi aléatoirement la musique aigrelette et vibratoire de grandes aiguilles qui titillent des cordes de piano ou de guitare, aux sons amplifiés.

Les « gongs » répandent un climat d'usine, les « pendules » carillonnent des sonnailles d'outre-monde d'un temple bouddhiste. Mélodies et percussions au hasard, même si celui-ci est dirigé, musiciens automates, climat psychédélique. Takis joue sur les sortilèges du champ magnétique dont les ruptures d'attraction rythment les sons et les mouvements. Causes imperceptibles, effets spectaculaires. Takis n'est pas un musicien. Il n'écrit pas de notes. C'est un plasticien qui sculpte des organismes ensorcelés.

Ce n'est pas en naïf des phénomènes physiques qu'il agit, mais en sorcier, d'une expérience poétique totale, qui met à contribution l'œil, l'oreille et tous nos systèmes perceptifs.

JACQUES MICHEL.

★ Sculptures électro-magnétiques de Takis à l'ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.

Notes

Rock

Electric Light Orchestra au Pavillon de Paris

Né en 1972, Electric Light Orchestra appartient à cette génération de groupes anglais tels que Ten CC, Supertramp qui a un peu servi de transition entre les années 60 et 70 en exploitant, avec l'aide des techniques modernes, les données établies par ses aînés. Ainsi, le groupe s'est illustré à ses débuts par une version symphonique du classique de Chuck Berry Roll over Beethoven. Auteur-compositeur de la majorité des titres et transfuge d'un groupe anglais légendaire, les Move, Jeff Lynne est, à coup sûr, le mentor de ce groupe composé de sept musiciens. Il possède un réel talent pour la mélodie et accumule les « hits » en Angleterre et aux États-Unis, où le groupe connaît une grande popularité. Mais la musique d'Electronic Light Orchestra repose également sur de longues suites orchestrales, laisse une grande place au violon et, de fait, à un certain classicisme. Il est facile de reconnaître dans les influences du groupe celle des Beatles de l'époque « magical mistery tour », principalement. Les voix claires et pures qui s'emboîtent, se soutiennent, le travail des arrangements et la couleur des cordes, ne sont pas sans les évoquer.

La dernière réalisation du groupe, un double album ambitieux dévoile une inspiration féconde, une ouverture à toutes formes de musique, qu'elles soient folkloriques, classiques ou rock, rappelle les super-productions du style Star War, un univers de science-fiction qui revient souvent dans l'imagerie du groupe.

ALAIN WAIS.

★ Pavillon de Paris, lundi 15 mai à 20 heures.

■ Des cours intensifs de pratique instrumentale du jazz seront donnés au Riverbop à partir du 16 mai pendant deux semaines. Ils seront assurés par François Jeanneau (saxophone), Michel Graillier (piano), Aldo Romano (batterie), Christian Escoudé (guitare) et Henri Texier (contrebasse). Renseignements au Riverbop, 67, rue Saint-André-des-Arts. (325-93-71) après 22 heures.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Coppelia.
Comédie - Française, 20 h. 30 : En attendant Godot.

Les autres salles

Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Comedie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Fontaine, 22 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Jacques Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; 22 h. : la Gioconda ; II, 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Nouveautés, 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent.
Orsay, 18 h. 30 : le Rhinocéros.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.

Lundi 15 mai

Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Fariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils; 20 h. 45 : Gotcha; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.

Les concerts

Hôtel Intercontinental, 18 h. 30 : Quatuor Parennin (Schoenberg).

Jazz, pop', rock et folk

Pavillon de Paris, 20 h. : Electric Light Orchestra.
Campagne-Première, 21 h. 30 : Teca et Ricardo ; 23 h. 45 : Nico.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : le Bandit, de A. Lattuada ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : 80 ans de cinéma brésilien ; 20 h. 30 : Os Condenados, de Z. Viana (en sa présence) ; 22 h. 30 : A Estrela sobe, de B. Barreto (en sa présence).

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis 5e (633-25-37), Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23)
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98), h. sp.
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Ursulines, 5e (033-39-19)
COMMENT ÇA VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE - TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15)
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St - Germain - Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16)
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les films nouveaux

MILITIA BATTLEFIELD, film anglais de Jana Bokova (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ADIEU, JE RESTE, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
DROLES DE MANIERES, film américain de Michael Linsay-Hogg (v.o.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
LE GRAND SOMMEIL, film américain de Michael Winner (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Fauvette, 13e (331 - 56 - 86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

MAI 68 PAR LUI-MEME, films collectifs (3 programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90) ; 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326 - 84 - 65) ; Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36) ; 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357 - 90 - 81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sf S. et D.).
ONE, TWO, TWO, 122 RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320 - 89 - 52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f./v.o : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236 - 83 - 93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
RENCONTRES DU 3e TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE ROTI DE SATAN (All. v.o.) (*) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-42) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).
STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Racine, 6e (633-43-71)
SYBIL (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74)
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325 - 95 - 99) ; La Pagode, 7e (705-12-15)
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). Jusqu'au 13
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04), mardi.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e
FELLINI-ROMA (It., v.f.) : Club, 9e (770-81-47)
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
MAI 68 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.)
MOBY DICK (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e, à partir du 14.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PHASE IV (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.)
LA PENDAISON (Jap., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
QUOI DE NEUF, PUSSY CAT ? (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Marais, 4e (278-34-15)

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e à 12 h et à 24 h
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) à 12 h. et 24 h
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) à 20 h 30, S., D., L. à 14 h., 17 h 30 et 21 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h et 24 h
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) Daumesnil, 12e (343-52-97) à 20 h. 15 ; S., D., L. à 15 h 30 et 20 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 15 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e à 20 h. et 22 h. 15.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e à 12 h et 24 h
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e à 12 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Daumesnil, 12e 20 h. 15, S., D., L. à 18 h. 30 et 22 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) à 13 h. et 24 h.
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 16 à 21 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h et 24 h.
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e à 12 h. et 24 h.

Les festivals

J.-L. GODARD. — Châtelet-Victoria (508-94-14), 14 h. 15 : No 2 ; 20 h. 20 : A bout de souffle ; 22 h. 10 : Pierrot le Fou. — Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 30 : Alphaville.
HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (A., v.o.) — Olympic 14e (542-67-42) : Ainsi va l'amour.
GEORGES MELIES, 28, rue Dunois (584-72-00), à 19 h 30, tous les jours, deux programmes.
ACTION - REPUBLIQUE, 11e (805-51-33). — Semaine vidéo : Une bande de femmes présente des bandes de femmes.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o), 12 h. : L'homme qui venait d'ailleurs ; 14 h 15 et 22 h 30 : Chiens de paille ; 16 h 15 : le Fantôme de la liberté ; 18 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 20 h. 15 : Un tramway nommé Désir.
FILMS AMERICAINS SUR : « LES RADIOS PEUVENT-ELLES ETRE LIBRES ? » (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
MARLENE DIETRICH. — Action-Christine, 6e (325-85-78) (v. o.) : Morocco.
CHARLIE CHAPLIN — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) (v.o.) : la Ruée vers l'or.
FELLINI-PASOLINI. — Acacias, 17e (754-97-83) (v.o.), 15 h. : le Casanova de Fellini ; 17 h 30 : Fellini-Roma ; 19 h. 30 : Satyricon ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
WESTERNS CLASSIQUES ET RENOUVEAU. — Olympic, 14e (542-67-42) (v.o.) : les Chasseurs de scalp.

PRESSE

Mort de M. Claude Bellanger président-directeur général du « Parisien libéré »

M. Claude Bellanger, président-directeur général du « Parisien libéré », président de la Fédération internationale des éditeurs de journaux, est décédé le samedi 13 mai, à l'âge de soixante-huit ans. Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Celui qui disparaît brusquement aujourd'hui a peut-être vécu trop longtemps dans l'ombre de son « patron ». Emilien Amaury, pour qu'on puisse juger sa personnalité à sa juste valeur. Courageux, Claude Bellanger l'a été, en participant à la Résistance dès 1940.

A la libération, il prend avec E. Amaury la direction du *Parisien libéré*, qui a remplacé *le Petit Parisien*, interdit, tout en gardant la même clientèle. Mais l'omnipotence d'Emilien Amaury conduit bientôt Claude Bellanger à consacrer une grande partie de son temps à des activités extérieures, en relation directe avec la presse.

C'est ainsi qu'il préside la Fédération internationale des éditeurs de journaux, organisation qui créera « *la Plume d'or de la Liberté* », pour récompenser chaque année un homme ou un organe de presse particulièrement méritant.

Emilien Amaury meurt le 2 janvier 1977 après une chute de cheval, et Claude Bellanger est porté à la présidence du *Parisien libéré*, où un conflit oppose les ouvriers du Livre à la direction depuis près de deux ans. La tâche immédiate de Claude Bellanger est de rechercher une solution à ce différend qui empoisonne le climat de la presse parisienne. Ses efforts sont couronnés de succès en août 1977.

Mais cela n'est pas du goût de Mlle Francine Amaury, héritière avec son frère d'une grande partie des actions du *Parisien libéré*. Claude Bellanger n'en obtient pas moins le renouvellement de son mandat par l'assemblée générale des actionnaires à l'automne 1977. Simultanément, il trouve un nouvel allié en la personne de M. Jean-Claude Aaron, à qui il cède un millier de parts du journal détenues par lui-même et son épouse. La mort, brutale, l'empêche de poursuivre son projet de restructuration.

La disparition de Claude Bellanger va-t-elle faire renaître les antagonismes au sein du conseil d'administration du *Parisien libéré* ? Le quotidien *l'Equipe*, qui appartient au même groupe, se sent également concerné par cette succession délicate.

CLAUDE DURIEUX.

Né le 2 avril 1910 au Mans (Sarthe), Claude Bellanger, licencié ès lettres, débute dans le journalisme dès 1927. Secrétaire général administratif de la Ligue française de l'enseignement (1936-1939), il entre dans la Résistance dès 1940 comme co-fondateur du groupe Maintenir. Emprisonné à Fresnes il est libéré et devient membre du comité directeur de l'Organisation civile et militaire (O.C.M.), membre du bureau permanent de la Fédération nationale de la presse clandestine et membre de la commission de la presse du Conseil national de la Résistance.

Directeur général du Parisien libéré *dès la fondation de ce journal en 1944, Claude Bellanger en devient le P.-D.G. lors de la mort accidentelle d'Emilien Amaury en 1977. Simultanément, il participe à de nombreuses activités extérieures : président de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (F.I.E.J.) depuis 1962, vice-président de la Fédération nationale de la presse française depuis 1945, il était aussi vice-président du conseil de l'Agence France-Presse depuis 1957.*

Il avait occupé les fonctions de vice-président du Centre de formation des journalistes (1949-1974), de vice-président de la Mutuelle générale de la presse (1947-1974) et de président du comité de direction de l'Institut français de presse.

*Claude Bellanger a écrit plusieurs ouvrages sur la presse : il est notamment co-auteur de l'*Histoire générale de la presse française, *couronné par l'Académie française, auteur de la* Presse clandestine *et des* Débuts d'Emile Zola dans la presse.

Il était commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la rosette de la Résistance. Il avait épousé, en secondes noces, la romancière d'origine hongroise Christine Arnoty.

L'HOMME DE LA NÉGOCIATION

Claude Bellanger représentait parfaitement la génération des jeunes résistants qui voulaient rénover les journaux après la guerre, mais qui, faute d'un statut de la presse, se sont vite heurtés aux dures lois de l'économie.

Véritable fondateur du « Parisien libéré », il ne put contester la première place à la forte personnalité et au sens des affaires d'Emilien Amaury.

S'il fut l'homme de la négociation avec les ouvriers du Livre après la mort du « patron », s'il contribua à faire du « Parisien libéré » un journal moins excessif dans la forme et dans le fond, l'avenir retiendra surtout son œuvre d'historien de la presse, remarquable à plus d'un titre, et le rôle qu'il a joué dans les organisations internationales, où son affabilité et son sens de la diplomatie faisaient merveille. — J. S.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
II. — TUNISIE
Par voie aérienne Tarif sur demande

SPORTS

RUGBY

Béziers et Montferrand disputeront la finale du Championnat de France

Béziers, qui a battu le Stade toulousain, samedi 13 mai, par 12 à 9, et Montferrand, qui a dominé, dimanche 14 mai, Valence par 20 à 12, s'affronteront pour le titre de champion de France, le 28 mai au Parc des princes. Béziers, qui a pourtant peiné face au Stade toulousain, tentera de remporter sa septième finale depuis 1961, tandis que Montferrand, par trois fois finaliste malheureux, s'efforcera de conquérir le fameux bouclier de Brennus.

« Sept ans, ça suffit ! »

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Était-ce parce que le match se jouait un 13 mai, dixième anniversaire de certaines *manifestations parisiennes ?* Les sifflets qui saluèrent la victoire de Richard Astre et de ses camarades de Béziers, samedi, à Bordeaux, sur ce même stade où, en 1971, ils avaient été sacrés champions pour la première *fois*, on pouvait les interpréter comme un « Sept ans, ça suffit ! ».

Ces tribunes occupées aux deux tiers seulement après celles de Lyon, désertées huit jours plus tôt pour acueillir Béziers face à un Perpignan, n'est-ce pas un signe ? Qui aurait cru qu'un jour une demi-finale opposant les champions à une équipe plus chargée de gloire qu'aucune autre en France, celle de Toulouse, n'emplirait pas le stade de Bordeaux jusqu'au faîte ? Il faut, pour que semblable désaffection se manifeste, que quelque chose tourne mal dans le rugby français, au moins dans la relation entre le public et le jeu à XV, sous la férule de Béziers et à la fin d'un temps (heureusement révolu, semble-t-il) où l'équipe nationale, chargée de victoires, faisait figure d'un commando de parachutistes.

Cette conduite de Grenoblé faite au XV invincible de Raoul Barrière, est-ce l'expression d'une satiété, fruit d'un trop long règne ? On n'a pas souvenir qu'à la fin des années 50 le Lourdes de Jean Prat fut ainsi traité. C'est bien autre chose que le public de Bordeaux, après celui de Lyon, et en attendant celui de Paris, signifiait samedi aux Biterrois en conspuant leur victoire après avoir chahuté la plupart des leurs. C'est quelque chose comme la mise à mort, ou, en tout cas, la mise en sommeil du « jeu » en tant qu'esprit, la suppression, en vue de la victoire à tout prix, de l'imprévu, de la fantaisie, du risque. C'est la substitution de la technique à la fête. C'est en quelque sorte la proclamation que le ballon a cessé d'être ovale et que le rugby peut être mis en équation.

Technique superbe, méthode infaillible ? Bien sûr, et qui méritent, à ce titre, d'être saluées : comme un ordinateur, une chaîne de montage bien huilée, une gare de triage en bon fonctionnement. Mais à part quelques fanatiques, qui peut passer ses dimanches à voir fonctionner une machine-outil ? Ne voir le ballon que sous forme de chandelle, botté de telle façon qu'au point de chute les plus lourds, les mieux groupés iront écraser l'adversaire, enterrer à nouveau le ballon 10 mètres plus loin en attendant la prochaine chandelle, le prochain écrasement, l'invisible manipulation souterraine suivante, c'est vraiment là un plaisir trop austère. Tant qu'à faire que de voir frapper du pied un ballon, beaucoup diront que Michel Platini le fait avec plus de grâce qu'Henri Cabrol.

« Etouffe-ballon »

Conforme aux règles, ce jeu, régulier, méritoire ? Oui, encore que bien souvent la progression du porteur de l'invisible ballon soit assurée par un ou plusieurs joueurs à la limite du hors-jeu. Mais enfin, c'est si bien fait, si bien rodé que seul l'arbitre peut y voir malice. Ce n'était d'ailleurs pas le cas à *Bordeaux*, M. Palmade, chargé de ce rôle, étant presque toujours loin de l'action et apparemment *« hors du coup »*. Mais pour « si régulier » qu'on puisse le juger, ce jeu étouffant, implacable, métronomique est en passe de vider les stades et de jeter sur ce championnat le voile de l'indifférence.

Ce qui nous était apparu une semaine plus tôt, lors du quart de finale de Lyon, marquer l'apogée de la maîtrise de Béziers, parce que face à un adversaire surclassé et à partir d'une écrasante domination de ses huit avants, l'équipe des champions s'était donné les gants de jouer à quinze, nous a paru, à Bordeaux, caricatural. Défiés par le Stade toulousain, menés longtemps au tableau d'affichage, Astre et ses camarades, contractés par la hantise du score, appliquèrent jusqu'au paradoxe ces règles qui veulent que, moins le ballon vole, moins les risques sont grands et que la force de pénétration d'une masse humaine est directement proportionnelle à la densité des kilogrammes de muscles rassemblés au mètre carré.

D'où ce mille-pattes « étouffe-ballon » qui progresse sur la pelouse, cachant sa proie, puis la faisant gicler dans l'axe de sa progression vers le demi de mêlée qui se charge, ou charge son compère abusivement nommé demi d'ouverture, de l'expédier au pied quelques mètres en avant. Surtout pas d'air, pas de risque, pas de jeu : plus la progression est lente, plus elle est concentrée vers le centre, plus elle est sûre. Gardez-vous bien de faire jouer vos trois-quarts, de déployer vos mouvements vers les ailes : il y a là un risque. Sait-on jamais ? Ces joueurs de l'arrière pourraient être tentés de s'amuser, de faire danser le ballon. Quelle audace ! De la méthode, de l'organisation, du sérieux, et nous resterons champions jusqu'en l'an 2000. On raconte dans le monde du rugby qu'un jeune homme se déclarant « trois-quarts à Béziers » se vit inscrire d'office au chômage...

Alors quoi, un après-midi à faire bâiller ? Pas du tout : un vrai match de rugby, très plein, presque beau. A l'invincible piétinement biterrois, le vieux Stade toulousain choisit en effet d'opposer sa verve et sa vitesse. Pris au collet près d'une heure durant, excités, coincés dans l'étau des champions, Jean-Claude Skrela et ses camarades firent face avec une vaillance digne du club pour lequel ils jouent. S'acharnant à déterrer le ballon, à lui donner vie, à élargir le débat, à rendre son sens à l'esprit du jeu, les Toulousains menèrent au score de la vingtième à la cinquante-cinquième minute, mettant constamment en péril les champions. Privés de ballon par la formidable mêlée biterroise, où Vaquerin, Senal ou Estève ont paru au sommet de leur rendement, il leur restait à se défendre avec une bravoure éclatante, à l'exemple de Jean-Pierre Rives, qui n'a peut-être jamais mieux joué.

Dominés en poids, en organisation, en technique, les joueurs du Stade toulousain ont tout de même fait trembler leurs adversaires, parce qu'ils ont joué pleinement au rugby, parce qu'ils ont su faire respirer ce jeu ligoté. Face à une équipe biterroise qui, contrôlant la balle après quatre mêlées spontanées sur cinq, Villepreux et ses amis ont tenté l'impossible et failli réussir : 9 à 12. Une pénalité d'écart...

Eh bien ! Il nous faudra donc revoir Béziers au Parc des Princes le 28 mai, défendant, une fois de plus, son titre. On exagérerait en disant qu'on ira le cœur en fête. Comme l'équipe nationale, le champion doit assumer des responsabilités, notamment celle qui consiste à donner la meilleure image du jeu à XV, à la fois le plus fort et le plus complet, et non d'imposer certaines recettes de succès économique. Richard Astre et ses camarades savent-ils qu'ils joueront ce jour-là à Paris une partie bien plus lourde de conséquences qu'un titre de champion, et qu'à travers leur comportement, c'est le jeu de rugby qui sera jugé ce jour-là ?

JEAN LACOUTURE.

FOOTBALL

LA VICTOIRE DE NANCY EN COUPE DE FRANCE

L'ARTISTE ET L'ORDINATEUR

Quand Michel Platini, capitaine de l'Association sportive Nancy-Lorraine, a reçu des mains du président de la République la Coupe de France de football, samedi 13 mai, au Parc des Princes, quelques mètres en contrebas, sur la pelouse, au milieu des photographes, du service d'ordre et de quelques supporters, un petit homme discret d'aspect et de mise était sans doute plus ému que lui : Claude Cuny, le fondateur du club voici tout juste douze ans. Dissemblables dans leur comportement, les deux hommes sont indissociables dans la réussite. Il aura pourtant fallu cette victoire en finale aux dépens de Nice (1 à 0) pour réconcilier l'artiste et l'ordinateur du club lorrain, brouillés depuis que le premier a annoncé son intention de ne pas prolonger son contrat au-delà de juin 1979.

Sous des allures de contremaître effacé, Claude Cuny cache, en effet, un tempérament ambitieux et passionné. Deux qualités vraiment indispensables pour tenter avec seulement des idées et la confiance de quelques amis, de relancer le football professionnel dans l'ancienne capitale des ducs de Lorraine, quatre ans à peine après que le Football Club de Nancy eut sombré corps et biens. Alors cadre dans la métallurgie, il pense, vit et agit pour le football.

Quatre heures par jour il apporte bénévolement sa capacité de travail et d'organisation pour bâtir, pierre par pierre, le nouveau club. Méthodique, il a longuement étudié l'organisation des grands clubs étrangers pour en retenir le meilleur dans les moindres détails. Déjà, il acquiert la réputation de mettre le football en fiches. Pragmatique et prudent, il s'attache à faire progresser harmonieusement le niveau de l'équipe avec les structures du club. Dès lors, il planifie, comme pour une entreprise, les efforts à fournir et les résultats à espérer.

Un conservatoire du football

Dans ce football professionnel qui fluctue encore au rythme des transferts, il passe pour un novateur en créant, avec l'aide de la municipalité, un « conservatoire » du football, où de jeunes élèves mènent de pair leurs études et le sport. De même, il exige de tous ses professionnels qu'ils occupent leurs loisirs à préparer leur reclassement. Il commence aussi à investir dans la pierre, en obtenant des Eaux et Forêts un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans pour 10 hectares en forêt de La Haye, à 10 kilomètres de Nancy, où progressivement, sera édifié le complexe sportif du club.

Prêcheur d'exemples et pêcheur de dévouements, Claude Cuny se mêle de tout, de l'organisation administrative au recrutement des joueurs, mais associe le plus intimement possible les supporters à la vie du club. Considérant que le football professionnel est aussi un spectacle, il préconise des mesures pour améliorer celui-ci. Ainsi était-il à l'origine du point de bonification accordé à toutes les équipes qui inscrivaient au moins trois buts par match. Aujourd'hui, il suggère une longue interruption du championnat pendant la période hivernale et le développement des nocturnes en été.

Si on excepte un accident de parcours en 1974, où l'équipe, qui était montée en première division dès 1970, en compagnie de... Nice, est redescendue une saison en deuxième, la progression sportive du club a toujours été régulière et conforme aux plans, y compris dans la prévision de participation à une épreuve européenne quatre ans après le retour parmi l'élite française.

Aujourd'hui, le club, lancé en 1966 grâce à la vente de cinq mille porte-clés, possède près de 10 millions de francs avec son complexe sportif de la forêt de La Haye enfin terminé : six terrains, dont quatre en gazon, courts de tennis, salle d'entraînement couverte de 60 mètres sur 30, salle de musculation, vestiaires et douches pour cent cinquante pratiquants, « club house » avec bar et restaurant pour supporters, chambres pour les rassemblements de professionnels, salles de lecture, de télévision, de soins, de rééducation, sauna... Claude Cuny a, d'autre part, fait une nouvelle fois œuvre de précurseur en devenant délégué général du club, c'est-à-dire le premier président appointé à plein temps du football français.

Sur les treize joueurs prévus pour la finale de la Coupe de France, huit étaient issus du « conservatoire », dont Michel Platini, unanimement reconnu comme l'un des meilleurs footballeurs du monde. La moyenne d'âge de l'équipe alignée était de vingt-trois ans. L'Association sportive Nancy-Lorraine aurait tout pour être un club heureux et sans histoire s'il n'existait pas justement un problème Platini.

Contacté par de nombreux clubs étrangers, Michel Platini a laissé entendre qu'il choisirait probablement d'aller à l'Inter de Milan — qui lui offrirait 900 millions de lires (près de 5 millions de francs) pour six ans — en juin 1979, quand son contrat avec Nancy arrivera à expiration. Claude Cuny lui a demandé de prolonger ce contrat pour permettre au club de toucher une indemnité sur le transfert. Devant son refus, le délégué général, conformément à une convention particulière qui existait entre le club et le joueur, a ramené le salaire de celui-ci à 6 256 F par mois.

A l'abri du besoin, il est vrai, grâce à de multiples et fructueux contrats publicitaires, Michel Platini boude Claude Cuny, mais donne néanmoins son maximum sur le terrain par amitié pour ses jeunes coéquipiers. Contre Nice, il a encore renoncé aux arabesques et aux courses libres au centre du terrain pour se confiner à un rôle ingrat d'avant-centre, en embuscade aux avant-postes. C'est encore lui qui a inscrit le seul but du match sur un tir pivotant (cinquante-septième minute).

La saison prochaine, il a promis à ses équipiers de disputer avec eux la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe. Claude Cuny parle de renforcer l'équipe pour tenter de réussir une bonne carrière et de franchir un nouveau palier. Alors ? « *Tant de clubs sont disposés à faire de gros efforts pour avoir Platini en 1979,* dit le délégué général de l'A.S. Nancy-Lorraine. *Pourquoi pas nous ?* »

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

Le Kényan Rono bat le record du monde du 3.000 m steeple

Le petit Kényan Henry Rono (26 ans, 1 m. 70, 64 kg) a pulvérisé le record du monde du 3 000 m. steeple en 8' 5" 4 samedi 13 mai au cours d'une rencontre universitaire à Seattle. Un mois après son record du monde du 5 000 m., Rono s'est révélé sur cette distance, et dans une épreuve naguère considérée comme la parente pauvre des réunions d'athlétisme, performance d'autant plus étonnante que sa technique de franchissement des obstacles est rudimentaire, à la différence du grand Suédois Garderund, champion olympique de Montréal, dont il vient de ravir le record (8' 8").

Performance mondiale de Lelièvre pour l'heure à la marche

Sur la piste en dur du stade des Sablons au Mans, le marcheur Gérard Lelièvre (28 ans) a réalisé 14 km 382,70 dans l'heure. Il bat de... 1 m. 70 la précédente performance du Mexicain Batista. Ce n'est pas un record du monde pour Lelièvre — car seules comptent les distances égales ou supérieures à 20 km. — mais tout de même un exploit.

CYCLISME

Hinault élargit son registre

Pour Bernard Hinault, le tour d'Espagne constituait un test important en fonction du tour de France, cette épreuve nouvelle pour lui devant nous éclairer sur ses qualités d'endurance et de récupération dans le cadre d'une compétition de longue durée. Or, le jeune Breton n'a pas seulement remporté la « Vuelta » qui prenait fin dimanche 14 mai à San-Sebastian, il a ajouté le panache à l'efficacité. Il a gagné sept étapes sur vingt. (La dernière étape contre la montre que Bernard Hinault a également remportée a été annulée à la suite des incidents qui se sont produits sur le parcours, plusieurs coureurs, dont Bernaudeau, ayant été arrêtés et même agressés par des manifestants.) Et il a lâché tous ses adversaires samedi sur la route d'Amurrio, histoire de se faire plaisir alors qu'aucune menace ne pesait sur son maillot jaune.

Cette victoire, acquise dans le style de Louison Bobet ou d'Eddy Merckx, est éloquente, même si l'opposition essentiellement représentée par l'Espagnol Pessarodona et le Belge Van den Haute, n'était pas des plus fortes. Elle donne une dimension supplémentaire au registre de Bernard Hinault et consacre le succès général d'une équipe. Le jeune Vendéen Bernaudeau, récemment engagé par Cyrille Guimard, s'est classé troisième. Chaumaz a pris la quinzième place. Et le « pistard » Patrick Cluzaud qui tente de se reconvertir sur la route a terminé. On peut donc parler d'une réussite collective.

J. A.

HOCKEY SUR GLACE

L'U.R.S.S. championne du monde

C'est de justesse que l'Union soviétique a remporté, dimanche 14 mai, à Prague, le titre de champion du monde en battant la Tchécoslovaquie par 3 buts à 1 dans le dernier match du tournoi. Tenants du titre depuis deux ans, les Tchécoslovaques avaient, avant l'ultime rencontre, les meilleurs atouts de leur côté. Ils jouaient chez eux, et il leur aurait suffi d'un résultat nul, ou même d'une défaite par un but d'écart, pour conserver leur titre mondial.

Malgré l'ambiance favorable, malgré leur confiance — ils n'avaient pas perdu un seul match depuis le début de la compétition, — les Tchécoslovaques, contre toute attente, ont été nettement dominés, sauf dans les dix dernières minutes.

UN HOMME

Au dernier « Apostrophes », consacré au football, Bernard *Pivot cita à Michel Hidalgo deux mots de moi qu'avait bien voulu publier* le Monde *en page sportive sur l'affaire de la Coupe du monde en Argentine :* « Bref, notre honneur français semble tout entier réfugié dans le beau nom espagnol de notre entraîneur... Est-ce qu'il y songe ?... » *Hidalgo répondit en substance ce qu'on devine : Oh, vous savez, moi, monsieur, la politique...* »

L'incident semblait clos... Comme la junte n'a encore assassiné aucun Suisse, ce fut d'un ton fringant que Pivot demanda à un grand journaliste helvète, M. Pitter, auteur de Il était une fois la Coupe du monde *:*

« Naturellement, vous y allez ?

— Non », *répondit le Suisse, placide.*

Silence.

« Tiens, pourquoi ?

— Parce que je suis un homme. »

Et il enchaîna dans une douceur imperturbable :

« Trop d'hommes, voyez-vous, sont torturés là-bas... Le journaliste en moi s'efface devant l'homme... »

On ne sut trop ce qui passa sur les autres invités, souffle ou soufflet...

MAURICE CLAVEL.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Jacky Ickx et Jochen Mass ont remporté le 14 mai à Silverstone (G.-B.) la course d'endurance des Six Heures au volant de la toute nouvelle Porsche « silhouette » 935/78. Cette voiture, engagée à Silverstone dans le but de préparer Le Mans sera la plus puissante machine aux prochaines 24 Heures (10 et 11 juin). Equipée du nouveau moteur à refroidissement mixte (culasse par circulation d'eau, bas du moteur par air), munie d'un double turbo-compresseur, elle développe environ 800 CV.

Cyclisme

TOUR D'ESPAGNE
(Classement général final)

1. Bernard Hinault (Fr.), 85 h. 24 min. 14 sec. ; 2. J. Pesarrodona (Esp.), à 2 min. 52 sec. ; 3. Bernaudeau (Fr.), à 3 mn. 47 sec. ; 4. Eulalio Garcia (Esp.), à 4 mn. 27 sec. ; 5. Schipper (P.-B.), à 4 mn. 28 sec. ; 6. Van Den Haute (Bel.), à 6 mn. 1 sec. ; 7. Nazabal (Esp.), à 6 mn. 32 sec. ; 8. Martinez-Heredia (Esp.), à 6 mn. 53 sec. ; 9. Aja (Esp.), à 10 mn. 32 sec. ; 10. Lopez-Carril (Esp.), à 13 mn. 57 sec., etc.

Football

L'Union soviétique a gagné le tournoi junior de l'U.E.F.A., disputé en Pologne, en dominant, en finale, la Yougoslavie par 3 à 0.

Golf

OPEN DE FRANCE
à La Baule
(Classement après trois tours)

1. Hayes (Afrique du Sud), 202 (66, 69, 67) ; 2. S. Ballesteros (Esp.), 207 (70, 68, 69) ; 3. Brown (G.-B.), 209 (71, 70, 68) ; 4. James (G.-B.), 210 ; 5. Cullen (G.-B.), Davis (Aust.), 211 ; 7. Elson (G.-B.), Darcy (Irl.), 213 ; 9. Stanley (Aust.), 215 ; 10. Fland (Afr. du Sud), Gallacher, Britz (Afr. du Sud), Legrange (Afr. du Sud), Jagger (G.-B.), 217 ; ...23. P. Cotton (Fr.), 219 ; ...27. J. Garaïalde (Fr.), 221.

Handball

COUPE DE FRANCE
(Huitièmes de finale)

*Stade Marseillais b. Ivry	23-21
*Altkirch b. Troyes	30-18
*Dijon b. Asnières	29-20
*Saint-Martin-d'Hyères b. S. Messin	24-22
*APAS Paris b. Strasbourg	32-29
*Saint-Maur b. Gonfreville	32-13
Gagny b. *AS Police	28-18
*Voltaire b. Toulouse	29-28

Hippisme

Le prix Rieussec, disputé le 14 mai à Longchamp, a été gagné par Croque-Monsieur, *suivi d'*Ariban *et de* Knight-Templar. *La combinaison gagnante est 16, 7, 1.*

Hockey sur glace

CHAMPIONNATS DU MONDE
(Classement final)

1. U.R.S.S., 18 pts, 9 v., 0 nul, 1 déf., 61-26 ; 2. Tchécoslovaquie, 18 pts, 9 v., 0 nul, 1 déf., 54-21 ; 3. Canada, 10 pts, 5 v., 0 nul, 5 déf., 38-36 ; 4. Suède, 10 pts, 4 v., 0 nul, 6 déf., 39-37 ; 5. R.F.A., 9 pts, 3 vic., 3 nuls, 4 déf., 35-43 ; 6. Etats-Unis, 6 pts, 2 v., 2 nuls, 6 déf., 38-58 ; 7. Finlande, 6 pts, 2 v., 2 nuls, 6 déf., 37-44 ; 8. R.D.A., 5 pts, 1 v., 3 nuls, 6 déf., 20-57.

Jeu à treize

Lézignan s'est qualifié pour la finale de la Coupe de France en battant Limoux par 13 à 5.

Motocyclisme

GRAND PRIX D'ITALIE

250 cm3 : 1. Ballington (Afr. Sud), Kawasaki, 23 tours en 50 min. 23 sec. 4 (moyenne : 143,641 km/h.) ; 2. Hansford (Austr.), Kawasaki, m.t. ; 3. Uncini (It.), Yamaha, à 51 sec. ; 4. Herron (G.-B.), Yamaha, à 1 min. 11 sec. ; 5. Fernandez (Fr.), Yamaha, à 1 min. 14 sec 9.

350 cm3 : 1. Ballington (Afr. Sud), Kawasaki, les vingt-cinq tours en 54 min. 8 sec. (moyenne : 145,335 km/h.) ; 2. Hansford (Austr.), Kawasaki, à 0 sec. 4 ; 3. Katayama (Jap.), Yamaha, à 15 sec. 9 ; 4. Bougerie (Fr.), Yamaha, à 16 sec. 2 ; 5. Uncini (It.), Yamaha, à 41 sec. 4.

500 cm3 : 1. Roberts (E.-U.), Yamaha, 59 min. 17 sec. (moyenne : 148,635 km/h.) ; 2. Hennen (E.-U.), Suzuki, 59 min. 23 sec. 2 ; 3. Lucchinelli (It.), Suzuki, 59 min. 52 sec. 5 ; 4. Baker (E.-U.), Suzuki ; 5. Sheene (G.-B.), Suzuki.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Demi-finales)

A Bordeaux :
Béziers b. Stade toulousain .. 12-9

A Toulouse :
Montferrand b. Valence 20-12

Tennis de table

Jean-Paul Courtier a été élu président de la Fédération française de tennis de table, en remplacement de Georges Duclos, démissionnaire. Il occupait jusqu'ici les fonctions de trésorier de la fédération et de président de la Ligue d'Ile-de-France.

EN ILE-DE-FRANCE

A CHAQUE QUARTIER SON JARDIN

Une notion nouvelle : les « espaces verts de voisinage »

Une enquête des services de l'environnement de la Ville de Paris qui n'a pas encore été rendue publique montre que les Parisiens rechignent à se déplacer à plus de cinq cents mètres de leur domicile pour se rendre dans un jardin public. Les insuffisances proviennent à la fois d'un déséquilibre dans la répartition géographique des parcs et squares de bonne taille et d'un manque beaucoup plus généralisé de « jardins de proximité », comme le soulignait une récente étude de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur).

Au début de l'année 1975, Paris comptait près de 2 200 hectares d'espaces verts publics (pour une superficie totale de 10 539 hectares) soit 9,5 mètres carrés par habitant, rapport équivalant à peu près à celui observé à Rome, mais sensiblement inférieur à ceux de Vienne (25 mètres carrés) ou de Berlin (13 mètres carrés).

Cependant, l'essentiel de ce patrimoine de verdure est constitué par les deux grands bois de Boulogne et de Vincennes (respectivement 846 hectares et 995 hectares) qui se trouvent à la périphérie de la ville. Cette situation a l'inconvénient de laisser certaines parties de la capitale démunies et éloignées d'espaces verts de grande dimension comme de jardins de quartier.

A ces 2 200 hectares offerts à la fréquentation du public s'ajoutent d'autres espaces plantés : terrains de sports et groupes scolaires (26 hectares), cimetières (25 hectares), voies publiques et de nombreux jardins privés (près de 200 hectares) ou appartenant à l'Etat (8 hectares). Au cours de sa campagne électorale au mois de mars 1977, M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris, et aujourd'hui ministre de l'environnement et du cadre de vie, avait notamment affirmé qu'une partie des jardins de l'Etat devait être ouvert au public. Cette proposition, pour le moment, est restée lettre morte.

Enfin, si, entre le 1er janvier 1977 et le 31 décembre 1978, 43 hectares d'espaces verts auront été créés à Paris, c'est seulement 35 hectares qui ont été réalisés pendant les Ve et VIe plans. Paris ne saurait offrir d'autres grandes surfaces de verdure que ses bois. Son patrimoine de parcs urbains (1) ne peut suffire à combler les besoins parce que trop localisé. C'est donc dans les jardins de quartier, les « espaces verts de voisinage », que le déficit de la capitale est le plus grave. Une très vaste zone s'étendant en arc de cercle entre la Seine et les boulevards des Fermiers-Généraux, depuis la gare Saint-Lazare jusqu'à la Bastille, recouvrant la majeure partie du centre historique de la rive droite, du Louvre aux 9e, 10e et 11e arrondissements, est presque totalement dépourvue de jardins. Dans la périphérie, la partie nord, de la gare Saint-Lazare au bassin de la Villette, est également très mal pourvue notamment dans les quartiers Chapelle, Goutte-d'Or, Villette et Pont de Flandre. La situation est à peine plus satisfaisante à l'est, de Belleville à Bercy. Même constatation d'Auteuil à l'avenue du Général-Leclerc dans le 16e arrondissement et dans les quartiers Montparnasse, Plaisance et Petit-Montrouge dans le 15e arrondissement.

Après avoir pris connaissance du dossier des espaces verts dans la capitale, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, se déclarait favorable à la création de jardins de quartier qui pourrait se traduire prochainement par l'implantation de petits espaces verts dans différents arrondissements. Une telle décision ne manquera pas de soulever quelques questions. Car il est bien évident que la Ville ne peut financer et des jardins de quartier et la création de grands parcs urbains. Même si l'aménagement des terrains Citroën (15e arrondissement), où un parc de 22 hectares doit être créé, est lancé.

JEAN PERRIN.

(1) Tuileries (4,3 ha), Luxembourg (23 ha), Jardin des Plantes (24 ha), Champs de Mars (24 ha), Buttes-Chaumont (25 ha), Montsouris (15 ha), Monceau (9 ha).

Bûcherons de Paris

Les jardins publics sont comme des théâtres avec leurs coulisses. Derrière la « perfection » des décors, une « armée » d'hommes et de femmes animent la mise en scène. Des ingénieurs aux jardiniers, des artisans aux gardiens, sans oublier les pittoresques exploitants des attractions enfantines, ils sont près de trois mille qui entretiennent et font vivre les jardins de la Ville de Paris.

La gestion, l'aménagement et l'exploitation des espaces municipaux de la capitale dépendent d'une administration mal connue : la sous-direction des parcs et jardins, qui gère pourtant un budget de fonctionnement considérable de 154 millions de francs.

Dans les jardins eux-mêmes, la vie commence à 7 h. 30, l'heure à laquelle 1 100 jardiniers et bûcherons se dispersent à travers la ville pour ouvrir les grilles aux promeneurs. Parmi eux, un personnel hautement qualifié mais aussi de simples balayeurs. Le jardinage ne s'improvise pas, et pour celui qui désire accéder au rang le plus élevé de la hiérarchie — contremaître — le chemin passe obligatoirement par l'école d'horticulture et d'arboriculture Dubreuil, en lisière du bois de Vincennes, où l'Etat forme ses jardiniers d'élite. Trois ans d'études et de travaux et un concours de sortie donnent droit au titre d'ouvrier de première catégorie. Ils sont 487 à la Ville de Paris, et dans la maîtrise. Les « équipes » exécutent les instructions de leurs chefs de section : tondre les pelouses, ratisser les allées, nettoyer, bêcher, planter...

La Ville produit elle-même les plants de ses jardins. Dans les trois centres qui assurent son ravitaillement, le travail quotidien consiste à semer, planter, greffer, bouturer mille variétés d'arbres et de fleurs qui orneront plus tard les massifs et les parterres. Les arbres viennent de la pépinière de Georgeville, située dans le bois de Vincennes : les fleurs, des centres horticoles de Rungis et d'Auteuil. 1 850 000 plants sortent ainsi chaque année de ces serres géantes, parmi lesquelles 140 variétés d'azalées, 700 d'orchidées, 250 de bégonias et 300 de chrysanthèmes. De quoi composer les parterres les plus éblouissants.

Après les jardiniers, ce sont les gardiens qui font leur entrée dans les jardins. Ils sont un peu plus de 400, « un nombre tout à fait insuffisant », souligne-t-on aux Parcs et Jardins. En effet, les gardiens de la Ville sont trop peu nombreux pour assurer la surveillance continue des espaces verts. Ils se déplacent donc de jardin en jardin tout au long de la journée. A la tombée du jour, ils ferment les grilles. Dans certains cas, les promeneurs ont la désagréable surprise d'être « chassés » bien avant l'heure réglementaire. Pourquoi ? Chaque gardien a la responsabilité de plusieurs espaces publics. « Alors, déclare l'un d'eux, si l'on ne veut pas que les journées de travail se prolongent au-delà de huit heures, il faut bien commencer à fermer avant l'heure légale. »

Marionnettes pas mortes

Quand une pancarte signale « Ne pas toucher » ou « Peinture fraîche », c'est parce que les artisans de la Ville sont passés par là : les ferronniers, les menuisiers, les maçons et les peintres, qui ont pour mission de veiller sur tout le matériel des jardins : bancs, fontaines, grilles, portillons.

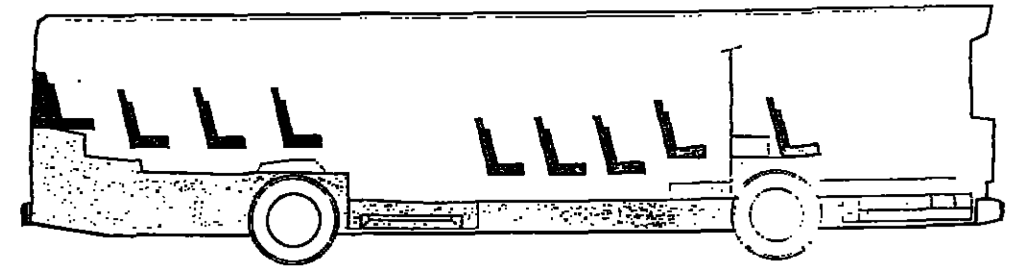
Mais ce ne sont pas ces travailleurs-là qui intéressent les enfants. Ceux qui attirent toute leur convoitise se situent du côté des attractions enfantines. Ils exploitent pour les seuls parcs appartenant à la Ville de Paris 35 chalets de vente bourrés de sucettes et de boules de gomme, 25 concessions de balançoires et autant de manèges, 4 parcours de chevaux à pédales, 2 promenades d'ânes sellés, 8 groupes de chevaux à ressorts, administrativement dénommés « chevaux... hygiéniques », une concession de bateaux à voile et 9 théâtres de marionnettes. Malheureusement, Guignol ne fait plus recette : le Petit Théâtre des Champs-Elysées est fermé presque en permanence, tout comme celui du square Lambert, dans le dix-huitième arrondissement. Ces théâtres présentent l'inconvénient de n'être ni couverts ni chauffés. Pourtant, square de Choisy, un vieux théâtre fermé depuis plus de dix ans vient de rouvrir ses portes. Initiative intéressante d'un jeune « entrepreneur » que les pouvoirs publics devraient encourager. Car la marionnette n'est pas morte, et les spectacles qui sont donnés à Bruxelles, par exemple, en témoignent.

Tous les concessionnaires versent une redevance annuelle à la Ville de Paris. Mais ce sont des sommes très faibles qui n'ont guère évolué depuis le temps où les concessions étaient réservées aux veuves de guerre et aux anciens combattants. Selon l'emplacement, et le degré de fréquentation des jardins, la redevance pour un manège varie de 310 F (une installation de six places) à 3 120 F (quarante places).

Quand la nuit tombe sur les jardins publics et que les manèges s'immobilisent, les derniers à partir — gardiens, dames des balançoires, conducteurs d'ânes — sont ces personnages nostalgiques sans lesquels les souvenirs d'enfants ne seraient plus ce qu'ils sont. — M.T.

Sur deux lignes expérimentales

La R.A.T.P. teste les bus des années 85



La R.A.T.P. expérimente actuellement deux nouveaux types d'autobus, sur les lignes 28 et 84. Les recherches de la Régie devraient aboutir à la définition du « bus 1985 » plus confortable, plus économique et moins bruyant.

Un nouvel autobus vient d'être mis en circulation sur la ligne 28 (Porte d'Orléans-Gare Saint-Lazare) où dix voitures « dernier cri » sont en service. Mais la destination de ces véhicules, des Berliet, sera les lignes 350 (Gare de l'Est-Roissy-Le Bourget) et 351 (Nation-Roissy), car ils ont été conçus pour desservir les aéroports : 185 ch (le bus classique dépasse à peine 140 ch) ce qui leur permet de rouler plus rapidement sur les autoroutes. De vastes filets à bagages permettent aux usagers de se séparer de leurs valises durant le trajet. En outre, le bus offre un maximum de places assises (quarante et une) et vingt-quatre debout, et un confort accru : les banquettes ont été remplacées par des sièges.

A l'issue d'une période de rodage de trois mois, ces véhicules pourraient être affectés aussi à certaines lignes de la capitale « intra-muros » si l'essai est concluant. La version « parisienne » du nouveau Berliet (voir le dessin) sera un peu différente de la version « banlieue » : on y retrouve les filets à bagages et l'estrade qui s'étend sur tout l'arrière du véhicule, mais une grande plate-forme centrale offre un espace supplémentaire aux usagers qui voyagent debout (quarante-cinq) ; trente et une places assises sont aménagées.

Autre innovation de la R.A.T.P. : deux prototypes d'un nouveau type de bus sont actuellement à l'essai sur la ligne 84 (Panthéon-Porte de Champerret). La caisse des véhicules s'abaisse de quelques centimètres à l'arrêt afin de faciliter la montée et la descente des voyageurs.

POINT DE VUE

Le partage des responsabilités économiques

Traitement de défaveur...

par MICHEL GIRAUD (*)

DEPUIS près d'un an l'Etat fait la sourde oreille à la revendication légitime et clairement exprimée par le conseil régional, de voir enfin cesser le traitement discriminatoire dont est victime l'Ile-de-France en matière de vie économique et d'emploi.

Pourtant, les élus régionaux n'ont réclamé aucun traitement de faveur : ils ont simplement demandé que l'Ile-de-France, soucieuse de participer à l'effort national en faveur de l'emploi, soit traitée comme toutes les autres régions, afin que cesse cette situation, à la limite de l'absurde, dans laquelle nous vivons actuellement. Pourquoi la société financière de Paris et de l'Ile-de-France, instituée à l'automne dernier, ne dispose-t-elle pas des mêmes compétences que les sociétés de développement régional de province, et ne peut-elle, comme elles, accorder des prêts aux entreprises ? Pourquoi la demande de création d'un fonds régional de l'emploi demeure-t-elle sans réponse ?

L'administration retire d'une main ce qu'elle accorde de l'autre, et l'accumulation des contraintes réglementaires conduit à des situations contradictoires. Nous vivons sur l'héritage de la politique d'aménagement du territoire menée depuis quinze ans, tandis que l'Etat accorde — à reculons, c'est vrai — le droit à l'Ile-de-France de définir ses objectifs régionaux d'aménagement.

L'Ile-de-France est aujourd'hui bien stabilisée.

La politique de freinage démographique et de décentralisation a atteint les buts qu'elle s'était fixés : il serait dangereux de vouloir en pousser davantage les effets, d'autant plus que les emplois que l'on supprime en Ile-de-France ne se retrouvent pas en province. Les pertes, par le transfert, sont de plus en plus considérables : ce n'est vraiment pas le moment.

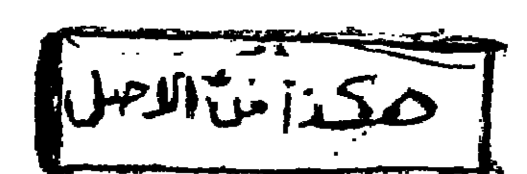
L'aménagement du territoire a désormais mieux à faire que de continuer à dévitaliser l'Ile-de-France pour chercher à accroître le dynamisme de la province. A quel prix ? Mieux vaudrait attirer plus hardiment les investissements étrangers en prenant exemple de pays qui, comme l'Irlande, consentent aux candidats à l'investissement des facilités exceptionnelles de crédits d'amortissement et de fiscalité.

Je veux bien, par contre, que l'Etat donne l'exemple en décentralisant certains des services centraux de ses grands ministères, facilitant ainsi la création d'emplois et drainant un pouvoir d'achat supplémentaire, en province. Je constate, hélas ! que, jusqu'à présent, aucune des « forteresses » ministérielles — éducation, finances ou agriculture, par exemple — n'a accepté de déplacer ses services au-delà du boulevard périphérique. Mais je ne cherche pas à savoir quels groupes de pression, quelles résistances internes s'opposent à de tels transferts. Il serait pourtant normal et souhaitable que les activités tertiaires soient mieux réparties sur l'ensemble du territoire national, et il ne m'apparaît pas contraire aux intérêts de l'Ile-de-France — mais complémentaire — que, par exemple, Lyon devienne une place bancaire et financière ou universitaire.

En revanche, les pouvoirs publics ne doivent pas accepter que continue de s'amenuiser la capacité de production de l'Ile-de-France. La situation industrielle n'est pas si brillante dans notre région, où la durée moyenne d'inscription au chômage a augmenté de 26 % en quatre ans. Sans aller jusqu'à prétendre que, si l'Ile-de-France va bien, toute l'économie française va bien, je tiens à souligner qu'une politique nationale de redressement de l'économie et de retour progressif au plein emploi ne peut se faire au mépris de l'économie d'une région qui compte 22,5 % de la population active française.

L'établissement public régional, qui contribue aux investissements publics en consacrant, cette année, plus de 2 milliards de francs aux grands équipements, a son mot à dire et sa responsabilité à assumer en fait d'animation économique. Encore faut-il que l'Etat lui en reconnaisse les moyens et que l'administration n'oppose pas une force d'inertie à chacune des initiatives discutées par les élus. On peut s'étonner, par exemple, du manque d'empressement des entreprises à solliciter les nouvelles primes régionales à la création d'emplois : manque d'empressement... ou manque d'information des candidats potentiels ? Tant que l'administration continuera de dresser un écran entre les élus et la vie économique réelle du pays, tant que la région sera réduite à un rôle d'observateur impuissant des problèmes de l'emploi, alors, effectivement, la nation tout entière se privera d'un levier de relance efficace et adapté.

(*) Président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France.



Bretagne

Deux mois après le naufrage de l'« Amoco-Cadiz »

La France va présenter aux cent quatre pays de l'O.M.C.I. un plan de lutte contre les pavillons de complaisance

Il y aura exactement deux mois, mardi 16 mai, que le navire libérien « Amoco-Cadiz » a fait naufrage sur les côtes du Finistère-Nord, répandant dans la mer ses 220 000 tonnes de pétrole. C'eût été une belle occasion pour le président de la République de rendre visite aux sinistrés, comme il s'y était engagé. Mais le chef de l'Etat a préféré repousser son voyage en Bretagne prévu pour le week-end de la Pentecôte. Dans l'île d'Ouessant, cette annulation a provoqué une vive déception (« le Monde » daté 14-15 mai).

Sur place, les dégâts visibles de la marée noire se sont peu à peu estompés mais les conséquences sur la faune, la flore, la pêche et le tourisme seront en tout état de cause très graves.

Dès le 22 mai, le gouvernement français présentera au conseil de l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (OMCI), à Londres, un plan pour lutter contre le phénomène des pavillons de complaisance.

La marée noire ? Quelle marée noire ?

De notre envoyé spécial

Brest. — La *marée noire ? Quelle marée noire ?* Depuis bientôt deux *mois, depuis que l'Amoco-Cadiz*, énorme et ingouvernable péniche à pétrole, est venu s'éventrer sur les rochers de Portsall, les Bretons auront finalement eu *droit à toutes* les formes de la sollicitude officielle. Inquiets, ils furent vite rassurés. On avait le plan Polmar, *maître-mot pour une piètre réalité*, un grand dossier vide et confidentiel. Ecœurés, ils furent réconfortés. *L'Etat allait faire son devoir, tout* son devoir. La *solidarité* jouerait, les bénévoles accouraient, l'armée arrivait. Les indemnisations suivaient. Les coléreux, enfin, furent calmés... par quelques compagnies de C.R.S.

Pour quels résultats ? Les inquiets le restent, les écœurés le demeurent, les coléreux se font violence. Et tous, plus quelques autres aujourd'hui, en viennent à la stupéfaction. « *Voilà qu'en plus, ils se moquent de nous, qu'ils nous prennent pour des imbéciles.* » Version édulcorée de ce que l'on entend dire un peu partout, en Bretagne.

Pourquoi ? Simplement parce que deux mois après la catastrophe, les versions officielles, par une sorte d'obligation à l'optimisme, prennent de curieuses libertés avec la réalité. La marée noire nous dépasse, nions-la, banalisons-la, désarmorçons-la. On serait presque tenté de dire que depuis quelques *semaines, les grandes déclarations*, elles aussi, naviguent sous pavillon de complaisance.

Certes, l'intention est bonne : ne pas ajouter à l'accident une catastrophe économique. Mais dans la guerre contre le pétrole et dans la défense tous azimuts d'un Saint-Graal nommé tourisme, on est allé un peu trop vite, un peu trop loin. Par nécessité économique, on a pratiqué la politique de l'autruche, d'une autruche qui sortirait la tête huilée, l'œil rougi du sable des plages bretonnes et clamerait : « *Y'a plus de pétrole, y'aura bientôt plus de pétrole.* » Plus de pétrole ou bientôt plus ? Il faudrait alors ne rien voir, ne rien sentir et ne rien dire. « *Les plages sont propres ou le seront pour l'été* », affirment les autorités. Dans un cas, cela reste prématuré, dans l'autre présomptueux. Et exhorter la presse à ne pas faire de « catastrophisme » n'a jamais porté remède à une catastrophe.

Car on n'exorcise pas par des mots *pareille marée noire*. Pas plus qu'on n'escamote facilement 200 000 tonnes et plus de pétrole. Deux mois après, ce pétrole est là, bien là et partout. A Portsall, bien sûr, mais aussi à *gauche et à droite*, 100 kilomètres linéaires de côtes sur le Finistère, c'est-à-dire 300 en réalité, et une cinquantaine sur les Côtes-du-Nord. *Il suffit de regarder.* La marée noire « installée » donne sa couleur *brune* (chocolat cuit) aux rochers et exhale sous le soleil revenu son odeur âcre. Les soldats du contingent, eux aussi, sont là depuis des semaines. Régiment après régiment, venus de la France entière, pour des rotations de quinze jours à trois semaines. Ces jours derniers, ils étaient trois mille huit cent sur le Finistère, deux mille deux cent dans les Côtes-du-Nord.

Disparition des bénévoles

La voilà, la carte postale de Bretagne : six mille jeunes gens, engoncés dans leur ciré jaune ou vert, alertes comme des pingouins en cuissardes sur les rochers glissants et lancés dans une interminable corvée de « tinettes ». Pour 34 F par jour et trois jours de permission à l'arrivée. Tâche écrasante, tâche insensée. On imagine mal ce que cela représente de fatigue et d'abnégation. Ou plutôt on l'imagine très bien à une constatation : la disparition des bénévoles. Il n'y en a plus, hormis les étudiants bretons pendant le week-end. Même s'il est vrai que le bénévolat n'a pas été encouragé, par crainte de désordre, ou par difficultés d'encadrement, c'est là un signe qui ne trompe pas.

Car au-delà de l'enthousiasme, reste la corvée. Les soldats font, il faut le souligner, un travail admirable. Malgré le froid ou (pire ?) le soleil, malgré le vent qui engourdit et les vapeurs qui suffoquent, malgré le sentiment d'impuissance. « *Il y faudrait le million de Chinois*, dit en plaisantant le lieutenant-colonel Jaunet, des sapeurs pompiers de Paris, actuel coordonateur des opérations au P.C. Polmar Finistère de Ploudalmézeau. Hélas, la vérité n'est ici que la vérité du jour. « *60 % des plages du Finistère sont nettoyées ou présumées telles* », dira le lieutenant-colonel Jaunet. *Présumées* en effet. Chassez la marée noire, elle revient au galop. *C'est évident.* On n'a jamais su très bien combien de tonnes de pétrole sont arrivées à la côte. En tenant compte des avis officiels, pour 30 % elles se seraient évaporées. Pour 30 autres, elles auraient coulé et se trouveraient absorbées par les sédiments marins. Resteraient alors 40 %, 100 000 tonnes environ, emmagasinées, elles, dans les plages (ce qui est moindre mal) et surtout dans les rochers de la côte, ou les milliers d'îlots au large. Là est le vrai problème. Non seulement ces îlots restent *inaccessibles, mais* on l'admet officiellement, les deux tiers de la côte le sont aussi.

Alors le réservoir fonctionne et fonctionnera longtemps. A chaque *marée*, à chaque coup de vent, le pétrole réapparaît sur les plages. Moins dense certes, mais plus difficile à ramasser. Au début, la tâche était ingrate, mais relativement aisée à « *attaquer* ». La couche épaisse, visqueuse pouvait être pompée. Du moins, le *fut-elle grâce aux* « tonnes » à lisier des agriculteurs, réquisitionnées, bien que négligées par le plan Polmar. Le *mélange récolté*, eau de mer et pétrole était relativement « riche » en hydrocarbures (environ 30 %). Selon les estimations des services de l'équipement à Brest, on aurait ainsi récupéré sur l'ensemble des côtes sinistrées, 20 000 mètres cubes de produit pur, soit 14 000 à 15 00 tonnes.

Ensuite, second stade, on est passé au « *ramassage des résidus* ». Un mélange de sable — épargné au maximum — de goémons, d'eau de mer et de *pétrole*, une bouillie plus ou moins compacte collectée à la pelle, à la louche *presque*, puis placée dans des sacs plastiques. Sur *les côtes du Finistère, on a ainsi* empli plus de deux cent mille sacs d'une quarantaine de kilogrammes, environ 8 500 tonnes. Chiffre trompeur dans la mesure *où le pourcentage* d'hydrocarbures est *dans ce cas* très faible (3 % à 5 %).

« Faire illusion »

Enfin, dernier stade, celui du « nettoyage fin », le plus difficile. Pour les plages le problème est double : le salissement permanent et la *pénétration en profondeur* du pétrole. Les plages libérées en permanence de la couche *superficielle* de pétrole ne sont propres qu'en apparence. En réalité, d'avril à juin, les grèves connaissent ce qu'on appelle leur période d'« *engraissement* » par l'apport de sable. Cette fois-ci l'engraissement, si l'on peut dire, a été double.

Voici venu en Bretagne le temps *des plages mille-feuilles*, une couche de sable, une de pétrole, une de sable, une de pétrole. D'où, parmi les *multiples corvées*, le labourage et le drainage *nécessaires*. Viennent ensuite les galets, comme à Tréompan. Faute de pouvoir les laver un à un, on les pousse au bulldozer sur la plage. Après lavage par la mer, ils sont ramenés à limite de la marée haute. Ce travail de patience devient ouvrage de fourmi lorsqu'il s'agit enfin de nettoyer rochers et digues. Après *évaporation* de ces composants les plus volatiles, le pétrole a formé une espèce de croûte collante, pratiquement impossible à enlever, à la main. Il faut donc utiliser des pompes à eau chaude, et de l'eau douce, amenées sur place par *camions-citernes. Une centaine de* petites pompes fonctionnent actuellement et s'époumonnent pour un *résultat dérisoire : 15 m2 nettoyés à l'heure. Alors, on songe aujourd'hui à commander des pompes de plus gros modèle, des monstres qui nettoient... 300 m2 par jour.*

Et *ainsi de suite* : l'eau de mer puisée en rade de Brest et amenée par camions-citernes à Roscoff pour alimenter les viviers de *crustacés*. La noria des camions qui vont et viennent *dans le* Finistère, entre la côte du Nord et Brest, transporte leur pitoyable butin, stocké dans le port maritime. Les déchets secs traités et stabilisés à la chaux servent de *remblais* pour les travaux d'agrandissement. Les autres, les produits pâteux, sont stockés dans des *fosses* étanches avant traitement. L'odeur de ces fosses, la décomposition du goémon ont d'ailleurs provoqué les protestations des élus locaux à Brest.

Dans les Côtes-du-Nord, ce qui pouvait être *évacué*, notamment vers Le Havre, l'a été. Pour le reste, on a opté pour une série de dépôts provisoires le long de la côte. Solution qui n'est pas sans danger.

Toute une série de problèmes, dont on avait perçu ou mal *voulu percevoir* la réalité, sont apparus. Aujourd'hui, l'ampleur de la tâche est-elle qu'un responsable *confie*, discrètement : « *Vous savez, il ne sert à rien de vouloir faire illusion. C'est ridicule. Cela risque fort de durer des mois.* » Telle aussi qu'un ingénieur s'interroge tout haut sur la façon de nettoyer les abers « *gravement touchés et peut-être cuits pour des années* ». Telle, enfin, que le préfet des Côtes-du-Nord, avec l'agrément des marins-pêcheurs, vient *de décider l'utilisation, dans le port* de Lacquémeau englué, de dispersants, à dose minimum.

Tous problèmes qui, finalement, relèguent au second *plan* les conséquences à long terme d'une marée noire tant sa réalité demeure. Les dommages à la faune et à la flore, le coût de la lutte contre la pollution (il atteindra, selon un responsable départemental, 150 millions de francs pour le seul Finistère et le seul plan Polmar-terre, c'est-à-dire le travail aux *côtes*), les préjudices causés aux industries de la pêche ou aux revenus du tourisme sont, pour l'instant, des questions sans réponses. Comment pourrait-on faire un bilan, alors même que les comptes ne sont pas apurés ? Comment, alors *que*, comme l'affirmait le mercredi 10 mai à un journaliste, le maire adjoint de Portsall, M. Jules Lengendre : « *Nous n'en sommes encore qu'à la première seconde de la catastrophe.* »

PIERRE GEORGES.

LA MARINE INTERCEPTE TROIS NAVIRES EN INFRACTION AU LARGE D'OUESSANT

Plusieurs navires qui étaient en infraction dans les couloirs de navigation au large de la Bretagne ont été interceptés par la marine nationale au cours des derniers jours et conduits à Brest. Dimanche après-midi, 14 mai, un cargo grec de 9 700 tonnes, le *Giorgos*, a été intercepté alors qu'il naviguait à contresens dans le « rail montant » face à Ouessant. La veille, un minéralier espagnol de 25 000 *tonnes*, le *Castillo-de-la-Motia* avait été intercepté dans les mêmes conditoins puis dérouté à Brest. Il a pu reprendre la mer après avoir versé la caution de 1 800 francs, amende exigée en cas d'infractions aux règles de circulation maritime.

Un autre navire grec, l'*Athenic*, avait subi vendredi le même contrôle dans des circonstances comparables.

[Le montant des cautions et amendes exigées — 1 800 F — est à l'évidence dérisoire lorsqu'on le compare au coût des dommages que peuvent occasionner des marées noires en cas d'accident. Il est aussi dérisoire lorsqu'on sait que le coût d'exploitation d'un navire varie, en fonction de la nature et de la taille du bateau, de 20 000 à 100 000 francs par jour. Pour être réellement dissuasives, les sanctions prononcées par les autorités françaises devraient permettre d'appliquer des amendes beaucoup plus élevées et prévoir l'immobilisation des navires fautifs dans les ports français pendant plusieurs jours. C'est au gouvernement ou au législateur qu'il appartient de prendre, sans tarder, des initiatives dans ce sens.]

TOURISME

RÉOUVERTURE DE L'OFFICE DE HAUTE MONTAGNE DE CHAMONIX

L'Office de haute montagne (O.H.M.) de Chamonix, créé en 1972 par MM. Maurice Herzog et Gérard Devouassoux, recommencera à diffuser au début du mois de juin des informations sur la montagne.

L'O.H.M. avait été fermé à la fin de l'été 1977 (*le Monde* du 22 octobre), bien que dix-sept mille personnes y aient trouvé au cours de la saison des renseignements sur les courses de montagne qu'elles souhaitaient réaliser. En effet, la toute-puissante Compagnie des guides de Chamonix avait estimé que l'Office leur faisait une concurrence déloyale en permettant aux alpinistes de se passer des services d'un guide.

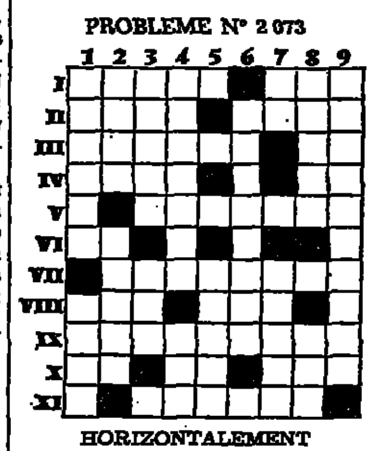
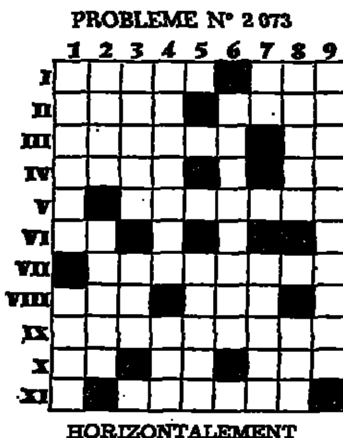
Désormais, un gendarme-guide du peloton de haute montagne sera habilité à diffuser des informations sans pour autant conseiller ou détailler une voie de montée. Un registre des départs servira à déclencher les recherches en cas de retards importants.

Reste le problème financier, car l'Office est assuré seulement des participations de la ville de Chamonix (50 000 francs), de la Fédération française de la montagne (5 000 francs) et de la ville de Courmayeur (2 000 francs). L'Etat n'a pas encore tenu les promesses budgétaires formulées par certains membres du gouvernement.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 073

HORIZONTALEMENT

I. Considéré comme beau quand il est généreux ; Certains brûlent pour lui d'un amour ardent. — II. Très fin ; De mauvais goût. — III. Ne tiennent donc pas debout ; Symbole. — IV. Lieu de bataille ; Abréviation. — V. Permet d'utiliser ce qui a été gâché. — VI. Préposition. — VII. Ne disent donc mot. — VIII. Tournée en France et à l'étranger ; Dissipa. — IX. Défile le temps. — X. Est fort ; Plus ou moins maltraité par les ans (épelé) ; Indique que rien ne va plus. — XI. Capables de piquer et même de mordre.

VERTICALEMENT

1. Est aussi appelée à se développer par des cheminements souterrains ; Roi. — 2. Allégeait parfois le travail des galériens ; Sources de lumière. — 3. Humeur moutonnière ; Ouille ! — 4. Changent beaucoup avec le temps ; A donc de la branche (épelé). — 5. Se poursuit les yeux fermés. — 6. Facilite une ascension. — 7. Lettres d'amour ; Ouvre des bals à Vienne. — 8. Retenue du résultat d'une soustraction ; Dispensés par d'anciens courtisans. — 9. Font voir du pays.

Solution du problème n° 2 072

Horizontalement

I. Nerveux. — II. Etourdies. — III. Foc ; Si ; S.P. — IV. I.H.S. ; Note. — V. Oléine ; Er. — VI. Meute ; Cri. — VII. Esses. — VIII. Estelle. — IX. Tas ; Elans. — X. R.G. ; On. — XI. Aérolithe.

Verticalement

1. Nef ; Ometrra. — 2. Etoiles ; Age (cet âge est sans pitié !). — 3. Rocheuses. — 4. Vu ; Sites ; Do. — 5. Ers (Esaü) ; Neste. — 6. Udine ; Eloi. — 7. XI. Calant. — 8. Ester ; In. — 9. Aspérités.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 mai 1978 :

UN DÉCRET

● Portant publication : 1° des amendements aux annexes A et B de l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (A.D.R.), ouvert à la signature le 30 septembre 1957 (entré en vigueur le 3 février 1978) ; 2° des accords bilatéraux portant dérogations à l'accord précité (signés entre le 12 mai 1977 et le 18 août 1977) ;

DES ARRETÉS

● Portant modification de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux ;

● Portant inscription sur la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 mai à 0 heure et le mardi 16 mai à 24 heures :

Le champ des pressions sera en légère hausse sur notre pays. Une perturbation en provenance de la péninsule Ibérique atteindra les Pyrénées dans la nuit de lundi à mardi et affectera ensuite le Sud-Ouest.

Mardi, les brumes et le brouillard seront nombreux sur la moitié nord de la France durant la matinée. Ils se disperseront assez rapidement pour faire place à un temps assez ensoleillé. Les températures matinales seront faibles. Les températures maximales seront en hausse sensible. Dans le Midi méditerranéen, après quelques nuages matinaux. Le temps sera ensoleillé. Les températures en hausse.

Dans le Sud-Ouest, il y aura quelques brouillards matinaux, puis le temps se couvrira progressivement. Il pourra se produire quelques faibles pluies atteignant en soirée la Vendée et le Massif Central. Les températures seront en hausse.

Les vents seront généralement faibles et variables. Ils deviendront modérés, de secteur sud, dans le Sud-Ouest.

Visites et conférences

MARDI 16 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Solférino : « Hôtel des ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., entrée sur la place : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Paris et son histoire).

20 h. 30, pont Marie, M. Ch. Guasco : « L'île Saint-Louis d'hier et d'aujourd'hui » (Tamplia).

CONFERENCES. — 18 h., S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi : « L'enseignement de l'architecture et le territoire ».

18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la conscience cosmique » (entrée libre).

18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, Mgr Pierre Bockel : « Tendresse, puissance et douleur à Béthanie » (Bible et Terre sainte).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Paul Arnold : « La méditation bouddhiste » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, la Maison verte, 127, rue Marcadet, Dada Vedacarbha : « Découverte de soi et changement de société » (Ananda Marga Pracharaka Samgha).

CARNET

Décès

— Mme Henri Dreyer et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DREYER,

survenu le 12 mai 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16 mai, à 11 heures, au temple protestant de Ville-d'Avray, 41, avenue de Balzac.

Ni fleurs ni couronnes.

3, parc des Jardies, Sèvres.

— La direction et le personnel de la Compagnie générale de géophysique, font part du décès de leur collaborateur et ami

M. Henri DREYER,

chef du département aéromagnétisme, survenu le 12 mai 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16 mai, à 11 heures, au temple protestant de Ville-d'Avray, 41, avenue de Balzac.

Ni fleurs ni couronnes.

6, rue Galvani, Massy.

Service du personnel.

— Mme André Plassart, son épouse,
Mme Michel Feyel,
Le professeur et Mme Maurice-Alain Quéré,
Le docteur et Mme Hervé Plassart,
M. et Mme François Millot,
M. et Mme Alain Plassart, ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PLASSART,

professeur honoraire à la Sorbonne, officier de la Légion d'honneur, survenu en son domicile, le 13 mai 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, 92, boulevard du Montparnasse, Paris, le mercredi 17 mai 1978, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, dans le caveau de famille, à Chartres.

129, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. - Tableaux anc. Bel ensemble mobilier 18e et 19e.
S. 6. - Orfèvrerie.
S. 10. - Extrême-Orient.
S. 19. - Mobilier, objets d'art.
S. 14. - Tr. belle coll. d'alm. royaux, nation. et impér. aux armes Coll. livr. romant.

Le Monde

économie

AFFAIRES

En Belgique

L'État pourrait prendre une participation importante dans la sidérurgie

De notre correspondant

Bruxelles. — Le gouvernement belge s'est réuni d'urgence le dimanche 14 et le lundi 15 mai pour préparer deux dossiers qui doivent être discutés avec le patronat et les syndicats cette semaine : la reconversion de la sidérurgie et la préparation d'une loi anti-crise.

Le sauvetage de l'acier belge fera l'objet d'une « table ronde » le samedi 20 mai et les négociations s'annoncent particulièrement difficiles. Les syndicats ont raidi leurs positions au cours des derniers jours et le porte-parole des syndicats chrétiens de Charleroi, M. Camarata, n'a pas hésité à dire publiquement au ministre socialiste des affaires économiques, M. Willy Claes : *« Quelles que soient les propositions gouvernementales, nous n'avons plus confiance. »* Les syndicats reprochent au gouvernement Tindemans de les avoir trompés en proposant des solutions *« qui n'en étaient pas »* pour les industries sidérurgiques du Luxembourg et de la région de Charleroi (« Le Monde de l'économie » du 25 avril 1978). Ils savent aussi que le projet gouvernemental, basé sur le rapport du bureau américain McKinsey, prévoit la suppression de sept à huit mille emplois dans la sidérurgie en trois ans.

Le ministre Claes soumettrait à la « table ronde » de samedi un plan de sauvetage en trois volets et en cent soixante pages. Le rapport est toujours confidentiel mais le texte circule dans les « milieux bien informés ». Le premier volet analyse les conditions dans lesquelles l'intervention de l'État peut se développer dans le secteur de l'acier. Le deuxième étudie l'augmentation de la productivité par la restructuration des entreprises ; le troisième propose la création d'un certain nombre d'organes nouveaux comme le « comité national de contrôle », qui groupera paritairement les organisations syndicales et les représentants des entreprises sidérurgiques, mais qui n'émettra que des avis ; le « comité national de planification » et quatre comité du même genre pour chacun des quatre bassins de l'acier.

Ces comités n'interviendront d'aucune façon dans les problèmes de gestion pure. Ces institutions nouvelles remplaceront le « comité de concertation de la sidérurgie ».

De plus l'État belge prendrait une participation directe dans le capital des entreprises sidérurgiques, qui, sur une période de trois ans, serait augmenté par transformation en actions d'une grande partie des prêts publics consentis récemment à hauteur de 10 milliards de francs belges (1,4 milliard de francs), soit 40 % à 45 % de l'endettement global de la profession. Selon le journal *la Cité*, l'État deviendrait ainsi, en 1982, majoritaire chez Cockerill. Sa part de capital s'élèverait, en pays wallon, à 35 % dans Hainaut-Sambre, 37 % dans Thy-Marcinelle-Monceau, 25 % dans Clabecq, et, en pays flamand, à 37 % dans Alz, à Genk, à 33 % dans Sidmar (du groupe luxembourgeois Arbed). Les participations de l'État seraient détenues à hauteur de deux tiers par la Société nationale d'investissement, et d'un tiers par les sociétés de développement régional. Les banques privées obtiendraient la prolongation de la garantie accordée à leurs prêts, qu'elles augmenteraient de 20 %, avec un abattement de 2 % sur leurs taux d'intérêts. L'ensemble de ces mesures apporteraient 7 milliards de francs belges (un milliard de francs français) à la profession.

PIERRE DE VOS.

[Cette négociation, qui va très probablement déboucher sur l'entrée de l'État belge dans le capital des sociétés sidérurgiques, est suivie avec le plus grand intérêt par les banquiers et les maîtres de forge français. On sait qu'actuellement un plan est élaboré pour alléger le formidable endettement de la sidérurgie en France, beaucoup plus important qu'en Belgique. Les banques, sollicitées par le Trésor de « faire des sacrifices » en consolidant leurs prêts et en consentant des abattements sur les taux, incitent l'État, également prêteur, à travers le F.D.E.S., à prendre sa part du fardeau. Quant aux sidérurgistes, ils appréhendent une prise de participation de l'État, qu'en haut lieu l'on ne désire pas particulièrement. — P. R.]

LE MÉTRO DE CARACAS SERA CONSTRUIT PAR UN CONSORTIUM D'ENTREPRISES FRANÇAISES.

Le consortium français représenté par la Société générale de technique et d'études (S.G.T.E.) a obtenu le contrat pour la construction du métro de Caracas, au Venezuela. Ce contrat, portant sur un total de 1 010 millions de francs, comprend notamment la réalisation totale du gros œuvre. D'autre part, la S.G.T.E. s'engage à fabriquer, fournir, installer et tester tous les sytèmes de matériels roulants, de communication, d'électrification et de voies ferrées du futur métro. Il devra ainsi livrer 242 voitures à air conditionné et 4 500 tonnes de rails pour ce réseau métropolitain, d'une longueur prévue de 20 kilomètres.

La S.G.T.E. a enlevé l'appel d'offres contre plusieurs constructeurs internationaux, notamment un consortium allemand dirigé par la firme Siemens.

Le consortium français, baptisé officiellement Groupement français du métro, comprend, outre la S.G.T.E. (groupe Empain-Schneider) et le C.I.M.T. (groupe Compagnie électro-mécanique), qui sont chefs de file, douze sociétés : Alsthom - Atlantique, A.N.F. - Industrie, Francorail - M.T.E., Traction C.E.M.-Oerlikon, C.G.E.E.-Alsthom, S.P.I.E.-Batignolles, SODETEG-TAI, CERCI, C.S.E.E., Interelec, Jeumont-Schneider et Montcocol.

● *Thomson-Brandt vient d'acquérir 80 % des actions de la société Froid Satam Hussmann,* une filiale du groupe Satam. Cette opération découle des accords de rationalisation signés en février 1978 entre cette société et le groupe Thomson-Brandt dans le domaine de l'équipement frigorifiques des commerces alimentaires.

CONJONCTURE

Les États-Unis se ressaisissent

Plus que jamais, quand on veut prévoir l'évolution monétaire et financière mondiale, il faut garder les yeux braqués sur les États-Unis. Après les remontées spectaculaires et simultanées du dollar et de Wall Street ces dernières semaines, suivies depuis de quelques flottements, que va-t-il se passer maintenant, et quelle va en être l'incidence sur les autres pays ?

On s'est beaucoup interrogé sur les raisons de ce *« boom »* étonnant. En réalité il ne faut pas oublier les niveaux artificiellement bas auxquels on était arrivé, en raison des maladresses et des contradictions de l'équipe Carter, sans compter les mauvais résultats économiques, conséquences d'une grève des mineurs et d'intempéries dont on avait oublié le caractère transitoire. Plus les niveaux atteints sont artificiels plus la force de rappel potentielle est grande, comme pour un élastique trop tendu ! Il faut ajouter à cela l'extraordinaire capacité de récupération de l'économie américaine pour comprendre le brutal revirement de ces dernières semaines, sous l'effet de quelques bonnes nouvelles fraîchement écloses, comme la forte reprise de la production industrielle de 1,4 % de mars.

Pourtant ce qui est significatif ce n'est pas ce mouvement, pour spectaculaire qu'il soit, mais bien la reprise en main que l'on constate aux États-Unis devant la glissade inflationniste qui menace de s'accélérer comme en témoigne de très mauvais résultats des prix de gros d'avril (1,3 %). Le « Fed » a réagi et a fait monter très rapidement le taux des *Federal Funds* (c'est-à-dire le jour le jour) de 6,8 % à 7,5 %, amenant la Chase Manhattan, suivie ensuite par les autres banques, à augmenter son prime rate de 8 % à 8,25 %, en attendant une prochaine montée du taux d'escompte, qui ne saurait rester à la traîne à 6,5 %. Du coup, devant cette détermination du nouveau président du « Fed », M. William Miller, qui prend de plus en plus des accents dignes de son célèbre prédécesseur, M. Arthur Burns (comme il ressort de sa récente déclaration à un grand journal de Chicago sur l'action nécessaire du « Fed » pour contenir l'inflation et favoriser le redressement du dollar) la confiance semble revenir. Les ventes d'or du Trésor qu'on prenait pour du bluff et les intervention du « Fed » sur le marché des changes, qui, s'il faut en croire M. Emminger, président de la Bundesbank, dépassent depuis peu celles de l'Allemagne, viennent ainsi s'inscrire dans une stratégie plus vaste.

Pour l'Allemagne et le Japon, ce revirement signifie un relâchement heureux des pressions qui s'exerçaient sur le DM et le yen, avec leurs effets déflationnistes. Mais la soudaineté de ce retournement est gênante, compte tenu des décalages qu'ont atteint les taux d'intérêt, par exemple entre les États-Unis et l'Allemagne pour le jour le jour 7,5 contre 3,5 %) et le prime rate (8,25 % contre 5,50 %). Nécessaires quand les cours des monnaies divergeaient, ces écarts paraissent aujourd'hui excessifs, d'où quelques difficultés sur le marché allemand des capitaux pour le placement de la dernière émission fédérale.

Il reste maintenant à suivre les efforts de l'équipe de M. Carter qui va tenter de lutter contre l'inflation, par des mesures de restriction, tout en maintenant la croissance et la confiance. Jeu difficile qui fait hésiter Wall Street. Deux réactions contraires sont en effet possibles : soit une baisse classique sous l'effet de la montée des taux d'intérêt ; soit une hausse anticipant à terme une croissance à nouveau assainie.

Le problème est le même en France, où M. Barre maintient le taux au jour le jour et le prime rate à des niveaux relativement élevés, pour faire passer la purge déflationniste d'activité.

Le gouvernement anglais est lui aussi dans une passe délicate. Confronté à une forte augmentation de la masse monétaire (plus de 20 %), à un effritement de la livre (dont l'indice dans notre panier, régresse de 86,9 à 86), aux craintes manifestées devant un déficit budgétaire jugé excessif et à un trou accru de la balance commerciale, il doit s'efforcer d'éviter le dérapage. Le Minimum Lending Rate vient d'y être relevé deux fois de suite de 6,5 à 7,5 %, puis de 7,5 à 8,75 %.

L'Italie, où les résultats économiques sont médiocres — à l'exception de la balance des paiements qui continue à être excédentaire en mars — maintient pourtant à peu près sa situation monétaire, il est vrai avec des taux encore très élevés : le jour le jour est à 11,5 % et le prime rate à 16 %.

Tous les pays ont ainsi plus ou moins remonté leur garde monétaire, même l'Allemagne, où la tendance baissière semble maintenant momentanément stoppée. Seul un succès des opérations d'assainissement en cours notamment aux États-Unis, pourra ramener la détente.

MAURICE BOMMENSATH.

	MASSE MONETAIRE taux (1) de croissance annuelle	TAUX D'INTERET		POSITIONS DE CHANGE PAR RAPPORT		BOURSE : tendance mensuelle (écart 12 mois)
		jour le jour	prime-rate (2)	au dollar (3)	à un panier de monnaies (4)	
DOLLAR	11 (8)	7,5	8,25	—	95,6 (94,2)	+ 8 (— 8)
DEUTSCHEMARK	16 (13)	3,50	5,50	2,09 (— 3)	120,8 (122,4)	— 3 (0)
FRANC FRANÇAIS	10 (11)	8	9,30	4,61 (— 1)	93,1 (92,8)	+ 8 (+ 38)
LIVRE	22 (24)	7	9	1,82 (— 2)	86 (86,9)	+ 7 (+ 6)
LIRE	— (22)	11,50	16	867 (— 2)	75,3 (75,6)	+ 1 (— 1)

(1) Il s'agit de la masse monétaire au sens strict, dite M1, corrigée des variations saisonnières croissance sur trois mois ramenée en rythme annuel (et entre parenthèses sur douze mois).

(2) Le « prime rate » est le taux à court terme consenti aux meilleurs clients.

(3) Position récente et tendance mensuelle en %.

(4) Le panier comprend les cinq monnaies plus le yen. L'indice 100 correspond à fin décembre 1975. Entre parenthèses : valeurs du mois précédent.

Les milieux d'affaires japonais ne partagent pas l'optimisme gouvernemental

De notre correspondant

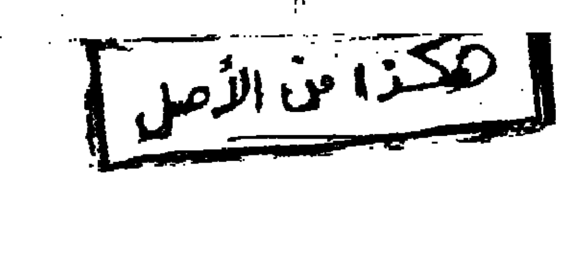
Tokyo. — M. Fukuda, premier ministre, a déclaré à la fin de la semaine dernière que l'économie japonaise était désormais sortie de la récession la plus grave qu'elle ait connue depuis la guerre et qui débuta en 1973. *« Notre économie,* a précisé le premier ministre, *sortira complètement à la fin de l'année du long tunnel où elle se trouve. »*

Le gouvernement fait montre d'un optimisme qui tranche avec la réserve, voire le scepticisme, de la plupart des économistes du secteur privé. Ceux-ci mettent en doute les prévisions gouvernementales, estimant que l'économie est depuis de longs mois tenue à bout de bras par le secteur public et qu'il est donc très difficile d'apprécier son dynamisme spontané. Selon eux, l'amélioration de la situation est encore très aléatoire. D'une part, les augmentations de salaires obtenues à la suite de l'offensive de printemps seront trop faibles pour susciter une reprise de la consommation ; aussi la légère amélioration de la demande des ménages enregistrée en janvier pourrait n'être qu'un phénomène de courte durée. D'autre part, les investissements privés stagnent toujours, même si certains secteurs, en particulier celui de l'énergie, ont été stimulés par les dépenses publiques ; actuellement, les usines continuent à tourner à 80 % de leur capacité de production. Il est donc peu vraisemblable que l'amélioration de la conjoncture persiste à moins que le gouvernement ne décide un nouveau budget supplémentaire pour la seconde partie de l'année.

Le gouvernement et l'agence de planification fondent leur optimisme *« officiel »* sur un certain nombre de facteurs. Les prix des produits de base — acier, ciment, textiles — sont en légère augmentation, ce qui laisse supposer que les stocks diminuent. De plus, la production industrielle a augmenté de 1,2 % au cours du quatrième trimestre de 1977 par rapport à la période précédente. En février dernier, l'augmentation n'a, certes, été que de 0,1 %, mais l'agence estime qu'il ne s'agit là que d'un phénomène passager. Dans la construction, par exemple, on enregistre une reprise des offres d'emploi et de la demande de biens d'équipement qui indiquent que les dépenses de travaux publics commencent à produire leurs effets. Enfin, les prix à la consommation sont demeurés stables depuis plusieurs mois.

PHILIPPE PONS.





TRANSPORTS

POLÉMIQUE

Les poids lourds toujours et partout

M. Jean-Claude Delarue, président de la Fédération des usagers des transports (FUT), avait récemment proposé une « priorité absolue » en faveur du rail et de la voie d'eau (« le Monde » du 10 mai). M. André Magnaval, président de l'Union nationale des organisations syndicales de transports routiers automobiles (UNOSTRA), lui réplique ci-dessous en soulevant quatre questions :

● *Les poids lourds sont-ils coûteux en vies humaines ?*

D'après les statistiques officielles des accidents de la circulation établies par la gendarmerie nationale, pour l'année 1977, les véhicules utilitaires sont responsables de 589 tués sur un total de 9 237, soit 6,37 %. En outre, il apparaît, toujours d'après la même source, que la gravité des accidents diminue pour les conducteurs de véhicules utilitaires et que leur « taux de responsabilité » est également moindre.

● *Les poids lourds détériorent-ils les chaussées ?*

Le problème de l'action de l'essieu de 13 tonnes sur les chaussées a été tranché depuis longtemps par les fonctionnaires de la direction des routes. Il a été démontré que cet essieu n'était « agressif » que sur les infrastructures insuffisantes ou en mauvais état.

● *Les poids lourds sont-ils insuffisamment taxés ?*

Il suffit de rappeler que, en 1977, l'Etat n'a dépensé pour la route que 24 % des redevances qu'il a prélevées sur l'usager. D'année en année, le budget consacré à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures routières est réduit, ce qui a pour conséquence directe d'accélérer le processus de dégradation du réseau des routes nationales et de conduire une fausse justification concernant les dégâts occasionnés par les poids lourds.

● *Le transport sur route répond-il à une nécessité économique ?*

Le transport routier professionnel est une nécessité économique. Toute richesse produite, quelle qu'elle soit, est toujours, à un stade quelconque de la production ou de la distribution, transportée sur la route.

Le chemin de fer, pour sa part, n'a pas la possibilité d'écouler la totalité du trafic de voyageurs et de marchandises. Ses infrastructures seraient physiquement très insuffisantes pour supporter le transport de toutes les marchandises et de tous les voyageurs ; géographiquement, le chemin de fer ne peut accéder partout : il ne dessert, à l'heure actuelle, que 6 000 communes sur les 36 000 existantes. Par définition, enfin, le chemin de fer ne peut pas répondre, d'une manière suffisamment souple, à une demande ponctuelle de transport : la preuve la plus flagrante n'en est-elle pas qu'un nombre croissant de services S.N.C.F. sont actuellement assurés par la route ?

ÉNERGIE

L'Algérie critique sévèrement la politique de l'OPEP

Quelques jours après la réunion « informelle » de Taïf (Arabie Saoudite) et un mois avant la session ministérielle ordinaire de l'OPEP (prévue pour le 17 juin), il règne « *un climat de confusion et d'obscurité au sujet de l'évolution des prix du pétrole, du marché énergétique mondial, mais aussi de l'avenir même de l'OPEP* », écrit l'agence officielle de presse algérienne A.P.S., dans un commentaire en date du 13 mai.

« Au seuil d'une nouvelle tension »

« *Il est clair que l'OPEP a beaucoup perdu de son initiative et de sa capacité à maîtriser la fixation des prix du pétrole comme celle de défendre les intérêts fondamentaux de ses propres membres qui sont en difficulté*, poursuit A.P.S.

» *Si certains pays de l'OPEP peuvent se permettre une telle situation, il en va différemment pour d'autres, et parmi ceux-ci l'Algérie, dont les plans de développement exigent qu'il soit mis un terme à cette situation injuste.* »

L'Algérie est prête à « *participer à toute concertation sur l'ensemble des questions qui se posent à l'OPEP et en freinent le fonctionnement* ». Mais « *l'essentiel — à savoir la protection du pouvoir d'achat du prix du baril (qui a chuté des deux tiers de sa valeur) — n'a pas été réalisé* ». Pour l'agence algérienne, « *le gel des prix du pétrole, qui représente une baisse, la discrimination sur les prix des biens d'équipement vendus à l'OPEP, l'inflation et les manipulations monétaires sur le dollar auront donc été les principaux moyens utilisés par les pays industrialisés pour effacer totalement l'augmentation du prix du pétrole de 1973* ».

« *Aujourd'hui, on entend des voix qui disent que l'OPEP doit se préoccuper des intérêts des pays industrialisés, alors que ces mêmes pays industrialisés n'entendent opérer avec les pays de l'OPEP, comme avec tout le tiers-monde, que par le biais de rapports de force* » (...) « *Cette situation anachronique donne malheureusement à penser qu'on se trouve de nouveau au seuil d'une nouvelle et très prochaine tension dans les relations économiques internationales.* » — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

BOURSE

LONDRES

VALEURS	CLOTURE 11/5	COURS 15/5
Beecham	658	682
British Petroleum	864	884
Courtaulds	125	131
De Beers	348	348
Imperial Chemical	367	381
Rio Tinto Zinc Corp	207	209
Shell	575	574
Vickers	176	177
War Loan 3 1/2 %	31 7/8	31 3/4
*West Driefontein	23 1/4	22 3/8
*Western Holdings	20 1/4	20 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Calme et irrégulier

Peu d'affaires ce lundi sur le marché de Londres où la tendance est généralement assez irrégulière. Aux industrielles, quelques valeurs se redressent comme I.C.I. mais l'indice fléchit de 0,6 point à 487,7. Avance des pétroles. Bonne tenue des Fonds d'Etat. Hausses et baisses alternent aux mines d'or.

SOCIAL

La supériorité du socialisme ne saurait résider dans une législation restrictive du droit de grève

affirme M. Séguy à « l'Humanité-Dimanche »

Commentant dans *l'Humanité-Dimanche* ses interventions au congrès de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale), qui s'est tenu à Prague du 16 au 22 avril, M. Georges Séguy revient sur un certain nombre de déclarations qu'il avait faites dans la capitale tchécoslovaque (*le Monde* des 18 et 19 avril).

Pour le secrétaire de la C.G.T., la F.S.M. reste paralysée par l'influence des préoccupations diplomatiques d'Etat : « *Nous avons pu constater à diverses reprises*, affirme-t-il, *l'existence de tels phénomènes de paralysie dans les initiatives qu'aurait dû prendre la F.S.M. à l'encontre de telle ou telle société multinationale, dès lors que cette société est incorporée dans le cadre d'un accord commercial entre pays socialistes et pays capitalistes.* »

Insistant sur le fait que les travailleurs des pays socialistes peuvent avoir des aspirations à la démocratie et au progrès social, M. Séguy évoque en ces termes la question du droit de grève : « *Nous considérons depuis longtemps que le droit de grève est un droit que personne ne peut prétendre interdire. Nous considérons que la supériorité du socialisme ne saurait résider dans une législation restrictive du droit de grève, mais au contraire dans l'élimination des causes qui engendrent les conflits collectifs du travail.* »

Quant à l'avenir des relations entre la C.G.T. et la F.S.M., « *il ne dépend pas seulement de nous* », note M. Séguy, qui ajoute : « *Il est clair que l'on n'accepte pas que nous disions clairement ce que nous pensons de certaines pratiques qui constituent des cas de violation caractérisée de la démocratie dans les pays socialistes (...); si l'on n'accepte pas que nous soyons amenés à regretter que telle ou telle centrale affiliée à la F.S.M. entretienne des relations d'amitié avec de pseudo-syndicats créés par des Etats fascistes, si à partir de là on cherche à nous rendre la vie impossible dans la F.S.M., alors nous serons amenés à en tirer évidemment les conséquences.* »

LA C.F.D.T. : nous sortons du coup de masse.

« *Nous sortons du coup de masse reçu avec le résultat des élections* », a déclaré M. Albert Mercier, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., en commentant devant la presse les travaux du bureau national de la centrale, le 12 mai. Cette réunion, outre la préparation du congrès national qui se tiendra à l'automne prochain, a permis de rechercher la meilleure façon d'engager et de poursuivre les discussions avec le patronat. Les cédétistes veulent progresser vers leur objectif constant, qui est « la réduction des inégalités ».

Pour éviter la dispersion actuelle, ils entendent centrer leurs efforts sur six dossiers : les bas salaires ; l'emploi, avec la réduction du temps de travail ; l'emploi des jeunes ; la modification de la loi de 1950 pour donner plus d'efficacité aux conventions collectives ; l'harmonisation du droit à la retraite à soixante ans ; l'amélioration de l'indemnisation du chômage.

La « *réponse* » des ouvriers licenciés par Boussac et Terrin, la grève des agents des autobus parisiens expriment, estiment les dirigeants C.F.D.T., la reprise de la combativité ouvrière. Ils insistent sur la nécessité de développer l'action syndicale, qui « *doit permettre la mobilisation la plus large lorsque s'ouvriront les négociations* ».

C'est dans cet esprit que la C.F.D.T. a écrit le 12 mai à la C.G.T. pour lui proposer une rencontre avant que s'ouvrent les négociations avec le C.N.P.F.

● *Licenciements illégaux chez Terrin ?* — Les syndicats C.G.T. de la réparation navale marseillaise et C.G.C. du groupe Terrin ont indiqué samedi 13 mai que les 825 lettres de licenciements des salariés de l'entreprise étaient arrivées à leurs destinataires. Pour la C.G.T. et la C.G.C. « *ces lettres de licenciements sont illégales et sans valeur, car la procédure légale n'a pas été respectée, les comités d'entreprise n'ayant pas été convoqués durant tout le mois d'avril pour être informés et consultés* ».

● *Trois mille personnes* environ ont participé, dimanche 14 mai, à Bort-les-Orgues (Corrèze), à la journée « *portes ouvertes* » organisée par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. des Tanneries françaises réunies. Les ateliers les plus modernes de l'entreprise, qui doivent être fermés selon le plan de restructuration, ont été plus particulièrement visités.

LOGEMENT

Les élus locaux demandent au gouvernement de revoir la composition des conseils d'administration des offices d'H.L.M.

Une délégation composée de représentants de l'association des présidents de conseils généraux, de l'Association des maires de France et de l'Association des maires de grandes villes vient d'être reçue par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat chargé du logement.

Au nom de celle-ci MM. Roger Quilliot (P.S.), sénateur du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand, et Félix Ciccolini (P.S.), sénateur des Bouches-du-Rhône, maire d'Aix-en-Provence, ont notamment souligné l'importance de l'effort consenti par les collectivités locales en matière de logement, demandé la parité de représentation (1) au sein de chaque conseil d'administration, entre le nombre des élus et celui des personnalités choisies par le préfet.

M. Cavaillé a répondu qu'il conviendrait, en effet, d'assurer aux élus locaux, dans les conseils d'administration des offices d'H.L.M., une représentation « *proportionnelle à leurs responsabilités* ».

(1) Les conseils d'administration des O.P.H.L.M. sont composés, en vertu du décret du 18 février 1978, de six membres élus par les collectivités locales, un membre désigné par les caisses d'épargne, un membre désigné par les caisses d'allocations familiales, dix membres nommés par le préfet, deux membres élus par les associations de locataires.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14-15 mai 1978 a été tiré à 489 822 exemplaires.

A B C D F G H

En Italie

M. Andreotti pose la question de confiance sur les mesures antiterroristes

Après les semaines de stupeur que vient de connaître l'Italie et le service funèbre célébré à Saint-Jean-de-Latran par le pape Paul VI, la vie politique reprend. M. Giulio Andreotti, président du conseil, a posé, le 13 mai, la question de confiance à la Chambre pour l'adoption de la loi entérinant les mesures contre le terrorisme prises par décret à la fin de mars. Un décret-loi doit en effet être ratifié par le Parlement dans un délai de deux mois pour rester valide.

Près de quatre millions de citoyens italiens ont voté les 14 et 15 mai jusqu'à 14 heures pour le renouvellement des conseils municipaux et provinciaux dans mille quarante-trois communes. C'est la première consultation depuis l'entrée des communistes dans la majorité. Les partis ont évité toute polémique durant la campagne. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant la soirée du 16 mai. Le taux de participation semble analogue à celui des précédentes consultations : environ 85 %.

L'enquête sur l'assassinat de M. Aldo Moro va être remise à un groupe de cinq magistrats, tandis que la police poursuit ses investigations, notamment pour déterminer le rôle joué par un ancien légionnaire, Giustino De Vuono, qui aurait été choisi comme tueur par les Brigades rouges. D'autre part, un nouvel attentat a été commis le 13 mai : les lignes à haute tension alimentant les usines Alfa Romeo ont sauté. L'attentat a été revendiqué par un groupe de « prolétaires communistes pour le contre-pouvoir ».

Un autre attentat a été commis ce 15 mai, à 8 heures, à Bologne, selon une technique qui ressemble à celle des Brigades rouges : le directeur d'une entreprise de carrosserie a été blessé de coups de feu aux jambes par trois hommes et une femme. Les Brigades rouges ont revendiqué l'attentat par un coup de téléphone anonyme à l'agence de presse Ansa.

A SAINT-JEAN-DE-LATRAN

Le pape a présidé la messe pour Aldo Moro

De notre correspondant

Rome. — Des obsèques nationales ne sont jamais une fête. Mais elles peuvent être un de ces grands moments au cours desquels un peuple se sent vibrer dans l'histoire. Ce n'était pas le cas samedi 13 mai dans la basilique Saint-Jean-de-Latran. On assistait surtout à une méditation fervente qui ressemblait à une réunion de famille. La famille politique s'entend, puisque l'épouse et les enfants d'Aldo Moro avaient refusé d'y participer. Seuls la sœur et le frère de la victime étaient là, en compagnie de la classe politique italienne au grand complet. Tous ces personnages importants, mille fois photographiés, mais jamais ainsi, côte à côte, dans une église. Un absent, M. Francesco Cossiga, ministre démissionnaire de l'intérieur. Le matin, des photographes l'avaient surpris à une cinquantaine de kilomètres de Rome, au petit cimetière de Torrita Tiberina. En larmes.

« *Prions* », disait le pape. Et toute l'assemblée se levait comme un seul homme, de M. Berlinguer à M. Almirante. Aussi appliqués que M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.I.S.L., plusieurs dirigeants de partis laïcs déchiffraient le livre des prières pour suivre la chorale. « *Frères, confessons nos péchés* », a lancé Paul VI. Et le long murmure qui lui a répondu prenait une étrange résonance dans cette assemblée de politiciens.

Bien que nombreuses — une centaine — les délégations étrangères étaient trop pâles pour troubler la réunion de famille. C'est vrai qu'Aldo Moro n'était que le président du conseil national de la démocratie chrétienne. Mais on le considérait comme l'homme politique le plus important d'Italie. Ne méritait-il pas davantage que ces ministres et ces vice-présidents inconnus ici ?

Le pape, en revanche, s'insérait parfaitement dans l'assemblée, malgré le caractère inédit de sa présence et ses déplacements solennels sur une sedia d'un autre âge. D'une voix chaude mais non larmoyante, il a su trouver le ton juste. Présidant la cérémonie en pasteur plus qu'en pontife, il l'a rendue moins formelle qu'on ne s'y attendait.

Un geste d'unité

A la communion, on verra défiler silencieusement le chœur. La plupart des démocrates chrétiens, M. Leone, président de la République, M. Fanfani, président du Sénat, M. Andreotti, président du conseil. Ce dernier s'agenouille ensuite et garde la tête entre les mains trop longtemps, de manière trop inhabituelle pour qu'on puisse soupçonner une quelconque mise en scène. M. Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie chrétienne, regarde fixement devant lui, son visage exprime une douleur muette qu'aucune larme ne saurait soulager. « *Mon sang retombera sur vous* » lui avait écrit Aldo Moro dans une de ses dernières lettres.

La réponse du pape a pourtant rassuré les dirigeants démocrates-chrétiens. En venant à Saint-Jean-de-Latran, celui qui s'était « *mis à genoux* » devant les Brigades rouges semblait cautionner la fermeté de la classe politique. Il incarnait cette fois la certitude et non l'imploration.

De mémoire d'historien, on n'a jamais vu un pape présider l'hommage national à un homme d'Etat. Paul VI est venu en tant qu'évêque de Rome, dans sa cathédrale, mais cela n'a rien enlevé au caractère exceptionnel de son geste. Pour la deuxième fois en quelques semaines ce pape octogénaire bouleversait les usages, voulait faire oublier les conflits (entre la démocratie chrétienne et la famille Moro, entre l'Eglise et l'Etat) tout en accomplissant un geste d'unité. La délégation communiste n'a pu qu'adhérer à la prière dite pendant la messe à l'intention des dirigeants politiques « *pour que, au-delà des luttes et des divisions, ils sachent s'unir dans un effort fraternel au service de la justice, du bien commun et de la vraie liberté* ».

Les grands absents étaient les Romains qui, eux aussi, voulaient rendre hommage à Aldo Moro. Double déception, à cause de l'opposition de la famille, ils n'avaient pas eu de funérailles ; pour des raisons de sécurité, ils n'auraient même pas droit à cette messe pontificale. Moins de deux mille privilégiés — parmi lesquels de nombreux journalistes, membres du service d'ordre et policiers en civil étaient admis dans la cathédrale. Elle aurait pu accueillir deux fois plus de monde. Heureusement, on n'avait pas oublié les familles des cinq victimes de ce drame.

Dehors, sur la place, la foule n'avait droit qu'au son retransmis par haut-parleurs. Et encore, était-elle repoussée derrière le parvis. Ces Romains debout, pendant deux heures, dans le vent, ont éprouvé un sentiment de grande frustration. Etait-il possible de mieux symboliser la distance qui sépare le peuple italien de ses dirigeants ? « *Ils ont peur*, disait l'un. *Ils nous traitent comme les Brigades rouges.* »

A la fin de la cérémonie, la foule a dû encore attendre que les gens importants regagnent leur voiture officielle. De loin, elle a assisté au ballet des Alfa Romeo officielles. « *On aurait mieux fait de regarder leur cérémonie à la télé* », remarquaient les plus déçus. Ne retransmettait-on pas l'événement en direct ?

La cathédrale était vide quand « *le peuple de Rome* » fut enfin autorisé à défiler derrière les banderoles et les drapeaux blancs de la démocratie chrétienne. Maigre défilé à vrai dire. Des jeunes essayaient de scander quelque chose, mais cela tournait court. Manque d'habitude sans doute : il n'est pas facile à un parti d'électeurs de descendre dans la rue. Dans les grandes occasions, les communistes acclament toujours « *Gramsci, Longo, Berlinguer* ».

La D.C. est maintenant en état de leur rendre la pareille : « *Sturzo, Gasperi, Moro* » proclamait samedi une banderole. Depuis Don Sturzo, fondateur du parti populaire italien, et Alcide De Gasperi, grandes figures de l'après-guerre, la démocratie chrétienne n'avait qu'un chef contesté : les Brigades rouges viennent de lui donner un martyr.

ROBERT SOLÉ.

LA PRIÈRE DE PAUL VI

Dans la longue prière qu'il a spécialement composée pour la messe de Saint-Jean-de-Latran, Paul VI a déclaré : « *Aldo et nous, tous les vivants dans le Christ, heureux dans le Dieu infini, nous nous reverrons.* »

La prière comporte cinq paragraphes, ponctués par « *Ecoute-nous, Seigneur.* »

Le pape déclare d'abord que ses lèvres sont scellées par un « *énorme poids, comme la pierre roulée devant le sépulcre du Christ* ». Mais il veut « *exprimer le cri, le gémissement d'une douleur indicible pour une tragédie qui étouffe notre voix* ».

Le pape poursuit : « *Tu n'as pas exaucé nos supplications pour le salut d'Aldo Moro, de cet homme bon, doux, sage, innocent, notre ami.* » « *Mais, Seigneur, tu n'as pas abandonné son âme immortelle, marquée par la foi dans le Christ, qui est résurrection et vie.* »

Le chef de l'Eglise rappelle ensuite la communion entre vivants et morts et la résurrection de la chair, à la fin des temps. « *Nous nous reverrons, heureux en Dieu, Aldo* », poursuit le pape.

Paul VI supplie enfin Dieu de pardonner « *l'outrage injuste et mortel infligé à cet homme si cher et à ceux qui ont subi le même sort cruel* ». « *N'oublions pas l'exemple d'Aldo Moro, tout dévoué au rachat social et spirituel de la si chère nation italienne* », conclut Paul VI dans sa prière. — (*A.F.P.*)

« C'EST UNE « ABERRATION » DE DIRE QUE LE RÉGIME ITALIEN EST « RÉPRESSIF »
déclarent six mouvements de libération étrangers

Rome (*A.F.P.*). — Six mouvements de libération et organisations politiques étrangères représentés en Italie ont fermement condamné le 13 mai l'assassinat d'Aldo Moro. Dans un communiqué, ils déclarent notamment que c'est « *une aberration* » de considérer que le régime italien est « *répressif* » (1).

Ce texte est signé par le Front Polisario, le MAPU (Mouvement d'action populaire unifié chilien), l'Union générale des étudiants palestiniens, le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), la Jeunesse communiste grecque et le Comité unitaire pour la démocratie en Iran.

Les six organisations estiment d'autre part que les Brigades rouges ont « *confondu la lutte pour les idéaux que sont la justice et la démocratie avec les actes de criminalité contre la société. Ce qu'elles proposent n'est qu'une alternative nihiliste de mort et de destruction au service du même impérialisme dont elles se proclament les ennemies irréductibles* ».

« *Nous ne permettrons pas*, poursuivent-elles, *que les terroristes annihilent l'active solidarité des forces populaires et démocratiques italiennes en faveur de la lutte de libération des peuples opprimés.* »

(1) Cette qualification était avancée dans un manifeste diffusé au printemps 1977 sous la signature de quelques intellectuels français, en particulier MM. Sartre, Foucault, Deleuze, Sollers, Guattari (*le Monde* des 29 juin et 13 juillet 1977).

Devant le bureau de l'Internationale socialiste à Dakar

Le président Senghor réclame un arrêt des interventions étrangères en Afrique

De notre correspondant

Dakar. — « *Les dépenses mondiales d'armement s'élèvent quotidiennement à 1 milliard de dollars et l'aide totale des nations industrielles au développement du tiers-monde représente moins de trois semaines de ces dépenses, une demi-journée seulement, là-dessus, étant fournie par l'ensemble des pays du « camp » socialiste.* » En quelques chiffres, M. Claude Cheysson, commissaire des Communautés européennes a fait comprendre le lien étroit existant entre les deux principales questions à l'ordre du jour de la réunion du bureau de l'Internationale socialiste, qui a clôturé ses travaux samedi 13 mai, à Dakar : les rapports Nord-Sud et le désarmement.

C'est toutefois l'appel en faveur d'un arrêt des interventions étrangères en Afrique, lancé vendredi par le président Senghor, qui a constitué l'événement politique de la réunion de Dakar. Reprenant une proposition qu'il avait déjà présentée l'an dernier au « sommet » de l'O.U.A. à Libreville, le chef de l'Etat sénégalais y a apporté deux précisions importantes : d'une part, selon lui, l'engagement de non-intervention sur le continent africain des puissances étrangères à l'Afrique devrait s'appliquer aux conflits inter-africains et pas seulement aux affaires intérieures des Etats ; d'autre part, cet engagement devrait être consigné dans un traité ratifié par toute la communauté internationale, au terme d'« *une seconde conférence d'Helsinki* », qui ne se limiterait pas cette fois à l'Europe. Le bureau de l'Internationale a accepté que cette question soit inscrite à l'ordre du jour du prochain congrès de l'Organisation, qui se tiendra en novembre à Vancouver.

C'est dans le même esprit — « l'Afrique aux Africains » — que les socialistes sénégalais ont répliqué à leurs camarades espagnols lorsque ceux-ci ont voulu relancer l'idée (qu'ils n'avaient jamais pu faire prévaloir il y a quelques mois, à la précédente réunion du bureau de l'Internationale, à Madrid) de l'envoi d'une commission d'enquête sur le Sahara occidental, à Alger, à Rabat et à Nouakchott, ainsi que auprès du Front Polisario. Dans ce cas-là, leur ont signifié en substance les délégués du Sénégal, il faudrait que la commission se rende aussi dans l'archipel des Canaries, car à maints égards les deux problèmes sont liés. Autrement dit : « *Si vous voulez vous occuper des affaires intérieures africaines, nous allons nous occuper des affaires intérieures espagnoles.* » Finalement, les deux partis frères ont été invités à constituer une commission et à présenter ultérieurement un rapport.

PIERRE BIARNÈS.

En République dominicaine

Sept candidats disputent au président Balaguer le poste de chef de l'État

Correspondance

Saint-Domingue. — « *Pour la première fois depuis douze ans, l'opposition pourrait bien mettre en difficulté le président Balaguer, mais, quelle que soit l'issue du scrutin, il est peu probable que ses partisans, et en particulier l'armée, acceptent un changement de régime.* » Ce commentaire d'un observateur à Saint-Domingue reflétait une opinion largement répandue au sein de la population dominicaine à la veille des élections du 16 mai.

A soixante et onze ans, frappé de cécité partielle, M. Joaquin Balaguer sollicite son quatrième mandat de chef de l'Etat. Il affronte sept adversaires, dont l'ex-président Juan Bosch, candidat du Parti de la libération dominicaine (P.L.D.), et M. Radames Trujillo, fils du dictateur assassiné en 1961, actuellement en exil. Mais seul M. Antonio Guzman, ancien ministre de l'agriculture de M. Juan Bosch et candidat du parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.), paraît capable d'inquiéter le président en place.

Le P.R.D., bien organisé et solidement implanté dans tout le pays avec plusieurs centaines de milliers d'adhérents, constitue un pôle d'attraction pour une importante fraction de l'électorat excédée par la corruption largement répandue dans les sphères gouvernementales, la brutalité de la police et la répression qui, au cours des dernières années, a frappé de nombreux opposants. Parti du changement sans violence, il s'applique à donner l'image d'une formation plus libérale que révolutionnaire. Tout comme le P.L.D. et le parti communiste dominicain (P.C.D.) légalisé en novembre 1977, le P.R.D. préconise l'établissement de relations diplomatiques avec tous les pays, y compris les Etats socialistes, et la libération des prisonniers politiques. Mais, contrairement à ces deux formations, il ne prévoit pas de nationalisations.

En Irlande du Nord

LE CORRESPONDANT DE « LIBÉRATION » EST LIBÉRÉ SOUS CAUTION

(*De notre correspondant.*)

Belfast. — M. Alain Frilet, le jeune enseignant français qui avait été arrêté le 4 mai et inculpé pour appartenance à l'IRA provisoire, a été libéré le 11 mai sous caution. Mais les trois chefs d'accusation retenus contre lui (*le Monde* du 6 mai) ont été maintenus, et son procès aura lieu ultérieurement.

Interrogé à sa sortie de prison, M. Frilet a déclaré qu'il plaiderait non coupable. Bien que sympathisant de la cause républicaine, il dément avoir jamais appartenu à l'IRA.

Agé de vingt-deux ans, M. Frilet réside en Irlande du Nord depuis près de deux ans. Il a été successivement lecteur de français dans un lycée de Belfast, puis à l'Institut polytechnique d'Irlande du Nord. Correspondant en Ulster du quotidien *Libération*, M. Frilet estime que la police lui fait surtout grief des photographies qu'il a prises pour son journal. Mais comme il prépare par ailleurs une thèse de troisième cycle pour l'université Paris-VII sur *la Vie quotidienne dans un « ghetto » républicain*, il admet être en contact régulier avec des membres du Sinn Fein provisoire (l'aile provisoire de l'IRA).

Libéré sous caution, M. Frilet ne peut quitter l'Irlande du Nord avant d'être jugé. Il a déclaré qu'il ne se livrerait à aucune activité illégale, mais qu'il n'accepterait pas que sa liberté de journaliste soit entravée.

RONNIE HOFFMAN.

LES NOUVEAUX TARIFS POSTAUX SONT ENTRÉS EN VIGUEUR

Le « réaménagement » des taxes des services postaux est entré en vigueur ce lundi 15 mai (« le Monde » du 30 avril - 2 mai). Les nouveaux tarifs des lettres ordinaires sont fixés à 1,20 F (jusqu'à 20 grammes), à 2,10 F (de 20 à 50 g) et à 2,90 F (de 50 à 100 g). Pour les plis non urgents, l'affranchissement est de 1 F (jusqu'à 20 g), 1,40 F (de 20 à 50 g) et 1,80 F (de 50 à 100 g).

Le régime postal international enregistre, lui aussi, un certain nombre de modifications. C'est ainsi que pour la majorité des destinations étrangères, les lettres doivent être affranchies à 1,70 F (jusqu'à 20 g), 3 F (de 20 à 50 g), et 4 F (de 50 à 100 g).

● *Un attentat revendiqué par l'armée révolutionnaire bretonne (A.R.B.)*, a endommagé, à Brest, un bâtiment du service de l'équipement, rue Camille-Desmoulins, dans la nuit du 13 au 14 mai. La charge détonnante — environ 2 kilos de plastique reliés à une minuterie selon les spécialistes — a explosé à 1 h. 40 du matin.



